

1 - Carte d'identité du centre social

Nom de l'équipement : Ville Plurielle

Adresse : Place Neruda/Allende – BP 40045 – 54310 Homécourt

Zone d'influence : Ville de Homécourt, ville de Joeuf et Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences

Co-direction : Sophie STEINMETZ et Laurent BERRIER

Année de 1^{er} agrément : 2009

Mode de gestion : Associatif

Coordonnées du gestionnaire : Association Ville Plurielle – Place Neruda Allende – BP 40045 – 54310 Homécourt

Nombre de salariés du centre employés par le gestionnaire : 68 salariés dont 13 mis à disposition pour 46.61 E.T.P. au 31/08/2022

Nombre de salariés du centre employés par l'Association des Utilisateurs (ou autre association) : Pas d'A.D.U.

Nombre de bénévoles : évalué à 120 en moyenne pour 1760 heures réalisées - dont 33 % de bénévoles « réguliers » (CA, Espaces des Usagers, activités régulières ...) et 67% de volontaires occasionnels (fêtes de quartiers, du calendrier, d'ateliers, ...)

Nombre d'usagers du centre social : évalué à 2000 personnes (l'utilisateur est un habitant « utilisateur » du centre social il est ou non adhérent)

Nombre d'adhérents : 706 au 30/06/2022 l'adhérent est un enfant (mineur) ou un adulte à jour du montant de sa carte d'adhérent parce qu'il pratique une activité tarifée. Il s'agit également d'un membre volontaire du Conseil d'Administration. Plus rare, c'est aussi un habitant qui souhaite simplement soutenir le projet du Centre social

2- Localisations des lieux d'accueil du centre social



2.1 - Territoire d'intervention du Centre Social

Le Centre Social Ville Plurielle est implanté dans la ville de Homécourt en Meurthe et Moselle.

La ville est intégrée à la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences depuis le 1^{er} janvier 2018. Sa population est de près de 55000 habitants répartis sur 41 communes.

L'association Ville Plurielle est agréée Centre Social depuis janvier 2009. Le 31/12/2022 marquera la fin de son quatrième agrément. Elle est adhérente de la Fédération des MJC, des Francas de Meurthe et Moselle, de l'ANDES (Epiceries Sociales), des L.A.P.E. de Lorraine et de la Banque Alimentaire. Son agrément à la Fédération des Centres Sociaux de Meurthe-et Moselle est en cours.

Son activité se répartit pour l'essentiel sur le territoire de Homécourt, deux structures d'accueil de la Petite Enfance sont implantées sur la ville voisine de Joeuf.

De par son ancienneté, son expérience sur le territoire et sa taille, Ville Plurielle constitue un moteur pour le réseau des partenaires de l'Education Populaire du secteur. On peut considérer de ce fait que le terrain d'action propre à Ville Plurielle est bien la Ville de Homécourt, mais que sa zone d'influence s'étend sur l'ensemble du territoire de l'ancienne Communauté du Pays de l'Orne C.C.P.O. (Joeuf/Homécourt/Aboué/Moutiers/Hatrize/Moineville/Valleroy/Jouaville/Batilly), voire au-delà sur celui de la nouvelle, Orne Lorraine Confluences.

PETIT HISTORIQUE ET GRANDES ETAPES

Création en **1963**, l'association « Cercle des Jeunes » En **1966**, elle adhère à la fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture. En **1974**, la MJC est reconnue d'Education Populaire.

En 1975, le « cercle des jeunes » sous l'impulsion du Maire, se scinde en deux associations. L'une donnera à terme naissance à l'actuel Centre culturel Pablo PICASSO, dont l'objet est essentiellement culturel et artistique. L'autre, la M.J.C., garde sa mission en direction des loisirs et de la jeunesse.

En 1981, un groupe de jeunes militants reprend le flambeau mais durant quelques années encore, la M.J.C. se cherche.

En 1984, un professionnel des centres sociaux est recruté pour le poste de directeur.

C'est en 1989 que l'appellation « M.J.C. » disparaît au profit de « Ville Plurielle » et qu'arrive un nouveau directeur : Jean-Luc FOGGIATTO.

En 1995, création du « Point Femmes »

En 1997, seront également embauchées une éducatrice de jeunes enfants et une animatrice titulaire d'un C.A.P. petite enfance pour l'encadrement du projet Petite Enfance (moins de 6 ans) signé par la ville avec la CAF et coordonné par Ville Plurielle.

En 2001 La Communauté de Communes du Pays de l'Orne (CCPO) prend la compétence Enfance / Jeunesse et confie la mission à Jean-Luc FOGGIATTO, directeur de Ville Plurielle. Création du LAPE de Homécourt.

En 2002, ouverture du vestiaire social

En 2004 ouverture sur Joeuf d'un « service petite enfance ».

En 2005 : Création du LAPE de Joeuf

En 2006 ouverture d'un multi-accueil par la Communauté de Communes du Pays de l'Orne géré par Ville Plurielle, sur la ville d'Homécourt

En 2009, premier agrément Centre Social pour deux ans

En 2011, second agrément pour cette fois-ci 4 ans. Ouverture d'un multi-accueil par la Communauté de Communes du Pays de l'Orne géré par Ville Plurielle, sur la ville de Joeuf.

En 2013, création et ouverture de la boutique des solidarités

En 2014, 3^{ème} agrément Centre Social pour 4 ans

En 2015, création et ouverture d'un chantier d'insertion pour 12 personnes

En 2016, création et ouverture de l'épicerie Sociale

En 2019, 4^{ème} agrément Centre Social pour 4 ans

Janvier 2020, Suite au départ en retraite du directeur, une codirection est installée avec Madame Sophie STEINMETZ et M. Laurent BERRIER

2.2 – Le contexte sociodémographique

2.2.1 – Population (source Insee 2018 et CAF 54 décembre 2020) :

2.2.1.1 – Homécourt :

Selon les chiffres de l'INSEE, la commune comptait au 1^{er} janvier 2018, 6248 habitants soit 102 personnes de moins qu'en 2014, et 200 de moins qu'en 2008. En 10 ans, la population de Homécourt perd par conséquent un peu moins de 4%.

- 17,8 % de cette population est âgée de 0 à 14 ans, 16.4 % de 15 à 29 ans, 38.5 % de 30 à 59 ans, 27.30 % sont des séniors de plus de 60 ans (dont un peu moins de la moitié a plus de 75 ans). Cette répartition est restée la même depuis 2008. A noter que la population a diminué de plus de 20% à partir de 1975 jusqu'à l'aube des années 90. Elle reste stable depuis à plus ou moins 3%.
- **Les ménages** sont au nombre de 2795 dont 330 familles monoparentales (11.8%). 25.8 % sont des couples sans enfant, 24.7 % sont des familles avec au moins 1 enfant.
- La situation au regard de **l'emploi** se caractérise par 84 % des homécourtois qui travaillent en dehors de la ville. Le chômage représente 20.2 % de la population active (21.7 % pour les femmes et 18.9 % pour les hommes) soit une augmentation de 3.5 % depuis 2013. A noter que l'augmentation sur les 5 précédentes années avait été de 30 %. Un tiers de la population jeune (soit plus ou moins un millier d'individus de 15-24 ans) est au chômage. Notons également que 32.6 % des femmes qui travaillent sont à temps partiel.
- Sur l'année scolaire 2021/2022, 434 élèves sont scolarisés au collège. 141 d'entre eux (32%) sont boursiers dont 38% à l'échelon 1 (selon le nombre d'enfant du foyer de 15 795.00 € à 41 3111.00 € de revenu fiscal annuel), 24% à l'échelon 2 (de 8 538.00 € à 22 332.00 €) et de nouveau 38% à l'échelon 3 (de 3 013.00 € à 7 879.00 €) .
- Après à une période d'impossibilité de construire en raison des risques d'effondrements miniers et suite à la redéfinition du Plan de Prévention des Risques Miniers, la municipalité a depuis 2006, développé son parc de logements. Ainsi sont sortis de terre :
 - 32 logements « Meurthe et Moselle Habitat » en limite de la commune d'Auboué (Quartier Barbara).
 - 19 résidences séniors sur le quartier du Bois de la Sarre
 - Sur ce même espace, l'aménagement et la création d'un nouveau quartier « La Charmeraie » attenant à celui-ci, avec 35 logements Meurthe et Moselle Habitat et 30 lots construits.
 - 10 logements sociaux construits dans le centre-ville, ce dernier est aussi doté de 9 résidences séniors.
 - Le pourcentage de logements sociaux sur la ville de Homécourt est passé de 8.27 % en 2013 à un peu plus de 11% en 2018. De ce point de vue, la ville n'atteint pas les 20% imposés par la loi. Cependant ce chiffre ne tient pas compte de certaines habitations de type « social », notamment dans les anciennes cités sidérurgiques, non reconnues comme tel par l'état.

- Les zones où se trouvent des logements insalubres et/ou en très mauvais état, sont répertoriées sur le quartier de la Gare et rue de la Commune de Paris. Ce dernier lieu est situé entre le quartier Centre et celui du Bois de la Sarre (lieu-dit de « La côte du 15 ») sur la D137.

Au regard des chiffres communiqués par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle (soit sur la base de 1378 allocataires), on relève de façon notoire que :

- Sur la commune de Homécourt 13,35 % sont des enfants de 0 à 2 ans (soit 184 enfants), 14,51 % ont de 3 à 5 ans (soit 200 enfants), 25,25 % ont de 6 à 10 ans (soit 348 enfants), 19,23 % de 11 à 14 ans (soit 265 jeunes), 10,38 % ont de 15 à 17 ans (soit 143 jeunes).
- 39 % de la population de Homécourt se trouve sous le seuil de pauvreté, la ville de Joeuf en compte quant à elle 41 % pour 1473 allocataires. Notons qu'il en est dénombré 31 % en Meurthe et Moselle, 33 % sur le territoire « CAF » de Briey, 32 % sur celui de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences (CCOLC).
- Pour ces mêmes villes, le nombre de bénéficiaires du R.S.A. est de 271 à Homécourt, soit 19,66 % des allocataires et de 313 soit 21,25 % des allocataires à Joeuf. A titre de comparaison, il en est dénombré 13,92 % en Meurthe et Moselle, 15,15 % sur le territoire « CAF » de Briey, 15,06 % sur celui de la CCOLC.
- La part des prestations dans les revenus représentent 75% à 100 % pour 19,16 % des allocataires homécourtois et pour 12,12 % pour lesquelles les prestations représentent 100% de leurs revenus.

2.2.1.2 - Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences (O.L.C.) :

Ce territoire est composé de 41 communes pour 54105 habitants. Homécourt se trouve au quatrième rang des communes les plus peuplées derrière respectivement, Jarny, le Val de Briey et Joeuf.

Il s'agit d'un territoire essentiellement rural si l'on se réfère au nombre de communes considérées comme telles. Il est à noter à cet effet que 64 % (plus de 34000 habitants) de la population se trouve répartie dans les 6 communes les plus peuplées, dans l'ordre décroissant : Jarny, Val de Briey, Joeuf, Homécourt, Auboué et Conflans-en-Jarnisy.

Les 4 communes de Homécourt, Joeuf, Auboué et Moutiers représentent 31 % des habitants du territoire. Elles sont regroupées dans une continuité géographique liée essentiellement à leur passé sidérurgique et minier.

Sur le territoire de l'O.L.C. et à partir des chiffres communiqués par la CAF de Meurthe et Moselle on note sur 9936 allocataires que :

- 13,28 % sont des enfants de 0 à 2 ans, que 14,61 % ont de 3 à 5 ans, que 28,66 % ont de 6 à 10 ans, que 22,24 % ont de 11 à 14 ans et que 14,53 % ont de 15 à 17 ans.
- 32,20 % de la population recensée, soit 3281 allocataires, se trouve sous le seuil de pauvreté.
- 1496 allocataires sont bénéficiaires du RSA (socle + majoré), soit 15,06 %.
- Pour 17,92 % des personnes, la part des prestations dans les revenus représente 75 à 100 % et pour 11,61 % d'entre eux, les prestations représentent 100% des revenus.

2.3– Les ressources locales

2.3.1– Vie Politique

Le Maire, Jean TONIOLO, élu lors des dernières élections municipales est également Vice-Président délégué au développement économique et gestion des zones d'activités, économie solidaire et circulaire.

Le centre social a été administrativement chargé par la Communauté de Communes de la coordination et du soutien technique de l'accueil de la petite enfance (de 0 à 6 ans) jusqu'en aout 2021. Il assure par ailleurs la gestion (dans le cadre d'un marché public jusqu'au 31/12/2022 et d'une délégation de Service Public à compter du 1^{er}/01/2023) des différentes structures d'accueil des 0/6 ans et 6/11 ans (multi accueil, périscolaires). Ville Plurielle gère également un Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.) à Homécourt et un autre à Joeuf.

2.3.2 – Activité professionnelle.

Bien qu'il n'y ait plus aucune industrie sur Homécourt quelques entreprises sont installées sur le territoire de la commune.

- Le S.I.T.R.E., (Système Informatisé du réseau de télégestion du Réseau EDF pour l'Est de la France)
- Le pôle du génie de l'environnement. Il s'agit d'un centre de dépollution des friches industrielles. Il part des Handicaps existants pour construire les recherches. Ces travaux ont une vocation nationale voire européenne et internationale, notamment en Europe de l'Est.
- La société ACTALYS, installée sur la zone du Haut-des-Tappes conçoit et propose des formulations biotechnologiques de haute qualité ; chimie verte ; chimie issue des ressources renouvelables
- Un EHPAD dans le quartier du Bois de la Sarre, proche du collège, des résidences seniors et des nouveaux logements Meurthe et Moselle Habitat.

L'essentiel de l'activité professionnelle homécourtoise réside dans le commerce pour 35.1 %, 17 % dans le domaine de la construction, 23.2% dans les services (dont 13.5% sont les administrations publiques, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale)

On note par ailleurs la création de 31 entreprises sur l'année 2020.

980 postes de travail existent sur la commune. 45.9 % dans le commerce, 44 % dans les administrations et assimilés.

2.3.3 – Vie associative

La ville de Homécourt soutient 77 associations au total dont 58 associations domiciliées à Homécourt. 12 sont sportives, 20 à caractère « solidaire » (Restos du cœur, secours populaire...), 13 à caractère culturel et assimilés, 1 association d'Education Populaire (Centre Social Ville Plurielle), 12 en lien avec la mémoire (déportés, anciens combattants...), 6 en lien avec le passé industriel de la ville et/ou son histoire (la mémoire locale, les anciens cadres de la sidérurgie,...), 7 à caractère politique et syndical, et le reste avec des objectifs divers (pêcheurs, animaux, chasseurs, médaillés Jeunesse et sports...). Ce soutien se traduit par le versement de subventions de fonctionnement annuelles, exceptionnelles et par la mise à disposition de locaux.

2.3.4 – L'Education (chiffres 2021/2022) :

- **L'école**

Les établissements scolaires de Homécourt sont classés dans le Réseau d'Education Prioritaire (R.E.P.) de Homécourt/Joef Les écoles, dépendent de l'inspection de Jarny. On trouve quatre écoles maternelles bien réparties sur la commune. Une au centre-ville (56 enfants sur 4 classes dont une classe passerelle à 18 élèves), une sur le quartier de la Gare (42 enfants sur 3 classes), une sur le quartier Grande Fin (62 sur 3 classes) et une dernière aux confins des quartiers Bois de la Sarre et Petite Fin (93 enfants sur 5 classes).

Les écoles élémentaires sont au nombre de 2 : l'une pour les quartiers Gare et Grande fin (11 classes pour 191 élèves) et la seconde, pour les quartiers Petite Fin et Bois de la Sarre (11 classes pour 192 élèves) - Les enfants du quartier « Centre » se répartissent sur les deux établissements – A noter, qu'en raison de notre inscription dans le Réseau d'Education Prioritaire (R.E.P.), il y a, depuis la rentrée 2018 puis celle de 2019, un dédoublement des classes de CP et de CE1.

Le collège, fermé depuis 2014, avait été transféré dans les locaux de celui de Joef. Depuis janvier 2021, les élèves ont réintégré les nouveaux locaux du collège Amilcar ZANONI à Homécourt dans le quartier du Bois de la Sarre, reconstruit à neuf sur la structure de l'ancien établissement

Après le collège, les élèves sont scolarisés au lycée Louis BERTRAND de Briey et dans une moindre mesure au lycée Jean ZAY à Jarny.

- **L'éducation populaire**

Ce champ d'action est occupé essentiellement par le centre social qui mène la majorité des actions en lien avec l'enfance, la jeunesse, l'accueil, l'accompagnement social, le logement transitoire, la parentalité. Il est également le relais privilégié des acteurs du territoire (cf. descriptif centre social).

On trouve également la Fédération Départementale des MJC qui pilote un Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire (CTJEP) dont le rôle est, sur le nouveau territoire Orne Lorraine Confluences, de : *« coordonner une politique jeunesse partagée visant à mettre en œuvre des projets éducatifs socioculturels pour l'enfance et la jeunesse en partenariat avec les acteurs locaux »*.

2.3.5 - L'emploi et l'insertion des jeunes (16-25 ans) sont les domaines de la mission locale de Briey.

Le Centre Social, par ailleurs, porte un chantier d'insertion de 12 places pour accompagner vers la formation ou l'emploi, un public majoritairement féminin.

2.3.6 – Divers :

Notre Bâtiment situé Rue Maurice Thorez accueille dans ses locaux différentes associations et permanences qui sont autant de partenaires existants et potentiels.

Il accueille : le GESPAH, groupement d'employeurs pour le secteur associatif et socioculturel, l'Union Locale des MJC, le bureau de la coordinatrice du CTJEP (Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire) dont il est question au paragraphe « Education Populaire », des permanences du Centre d'Information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF).

A noter que le sous/sol du bâtiment accueille le Centre de Loisirs « Hométoons » 6-12 ans et le périscolaire du quartier Grande Fin. Une salle est également utilisée pour accueillir les adolescents de ce même quartier à l'étage.

Toujours rue Maurice Thorez, (côté pompiers), dans des locaux appartenant à l'OLC, Ville Plurielle gère d'une part 8 logements permettant de l'hébergement transitoire et anime un Eco-Appartement (avec le soutien de la CAF 54, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes OLC) qui a pour objectif d'être un lieu ressource à vocation pédagogique autour de thématique logement en direction de tous les habitants du territoire.

2.4 - CONCLUSION SUR L'ENVIRONNEMENT EXTERNES ET SES ENJEUX

Positif		Négatif
FORCES		FAIBLESSES
Origine interne : centre social	<p>Le Centre Social est moteur et ressource sur le territoire.</p> <p>Intervention d'un cabinet d'expert-comptable pour une mission de révision Une codirection mixte</p> <p>Un CA revigoré avec l'arrivée de nouveaux bénévoles</p> <p>Capacités d'accueil, d'écoute et de conseil réparties sur le territoire de la ville de Homécourt mais aussi à Joeuf, avec des relais « humains » vers le centre social et le droit commun.</p> <p>Développement des actions à caractère solidaire et social</p> <p>Génère des espaces de débats citoyens</p> <p>Action solidaire développée avec des outils fonctionnels (chantier d'insertion, éco-appart, boutique solidaire, Epicerie Sociale, appartements transitoires)</p> <p>Des équipes dynamiques et réactives</p>	<p>Une communication qui se développe mais qui peut l'être encore davantage.</p> <p>Peu d'actions autour de la santé.</p> <p>Des actions écocitoyennes à développer</p> <p>Un accueil des usagers encore trop classique</p> <p>Disparition des actions à caractère intergénérationnel avec COVID Une transversalité inter-équipes encore timide</p>
OPPORTUNITES		MENACES
origine externe : environnement	<p>Tissu associatif riche de ressources</p> <p>Partenariat constructif avec les acteurs institutionnels et de terrain</p> <p>Partenariat solide avec les écoles, le collège et l'inspection primaire</p> <p>Répartition des écoles par quartier</p> <p>Réhabilitation du quartier du Bois de la Sarre avec la construction du nouveau collège, d'un EHPAD, de nouveaux logements.</p> <p>L'agrandissement de la maison de quartier du Bois de la Sarre</p> <p>Volonté de s'appuyer sur les nouvelles politiques sociales en lien avec la Petite Enfance pour développer de nouvelles actions</p>	<p>Taux de chômage, d'allocataires R.S.A et de personnes vivants sous le seuil de pauvreté important d'où une augmentation du nombre de situations familiales précaires.</p> <p>Augmentation du nombre de familles isolées</p> <p>Désengagement de l'Etat à l'attention des Collectivités territoriales</p> <p>Le changement de municipalité nécessite un travail de reconstruction de liens et de confiance mutuelle.</p> <p>Davantage de tensions politiques sur le territoire de l'EPCI</p> <p>Marchandisation des espaces d'accueil de droit commun (Périscolaires et EAJE)</p> <p>Une inadéquation entre la demande en périscolaire et les capacités d'accueil Arrêt des aides pour l'accès aux droits</p> <p>Certains locaux moins adaptés à l'accueil du public compte tenu du contexte actuel</p> <p>Répartition des écoles par quartier</p>

3.1 – Les ressources internes du Centre Social

3.1.1 – Organigramme : (Cf. Doc jointe)

3.1.2 – Trois services pour une action transversale et interdépendante

L'ensemble des actions se décline sur trois services. La Petite Enfance et l'Enfance Jeunesse, animés par un coordonnateur. Un « service Famille Social » dirigé par une cheffe de service (référente famille), le tout est piloté par une codirection mixte. Il est assigné à chacun des codirecteurs une tâche spécifique. L'une est responsable des ressources humaines et de la Petite Enfance, l'autre du budget, de l'Enfance /Jeunesse et du projet social. Les autres tâches sont davantage partagées.

En termes de gouvernance, c'est le Conseil d'Administration qui, à partir de ses valeurs, du projet mais également des données issues du terrain, donne les orientations politiques. Le bureau organise leur exécution et prépare le CA. La codirection les planifie du point de vue administratif et organisationnel et chaque service les met en œuvre, selon ses spécificités propres (de personnel, de compétences, législatives...).

Le Conseil d'Administration se réunit en moyenne 4 à 5 fois par an, le Bureau (Président, Vice-Président, Trésorière, Trésorier adjoint, Secrétaire...) se retrouve 7 à 10 jours en amont du CA.

Des réunions hebdomadaires de codirection, des réunions de services, (codirection, chef de service et responsables de structures), des réunions d'équipes (coordonnateur et équipes) sont organisées sur un échancier de cinq semaines en moyenne. Chaque rencontre donne lieu à un compte rendu diffusé aux intéressés (affichage et distribution).

3.1.3 – Les moyens financiers (*chiffres de l'Assemblée générale du 24/06/2022*)

Avec un budget 21/22 évalué à 2 273 440 €, les recettes se répartissent comme suit :

Ventes et Prestations de services : 18.80 %, Etat : 1.5 %, Département : 3 % (financement « socle » Centre social et sur projets annuels), Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences : 22 % (missions spécifiques et marchés) ville de Homécourt 8.3 % (convention d'animation globale), CAF de Meurthe et Moselle : 33%, aides à l'emploi : 7.75 % (y compris insertion), autres recettes : 5.65 %

3.1.4 – Moyens humains (*au 31/08/2022*)

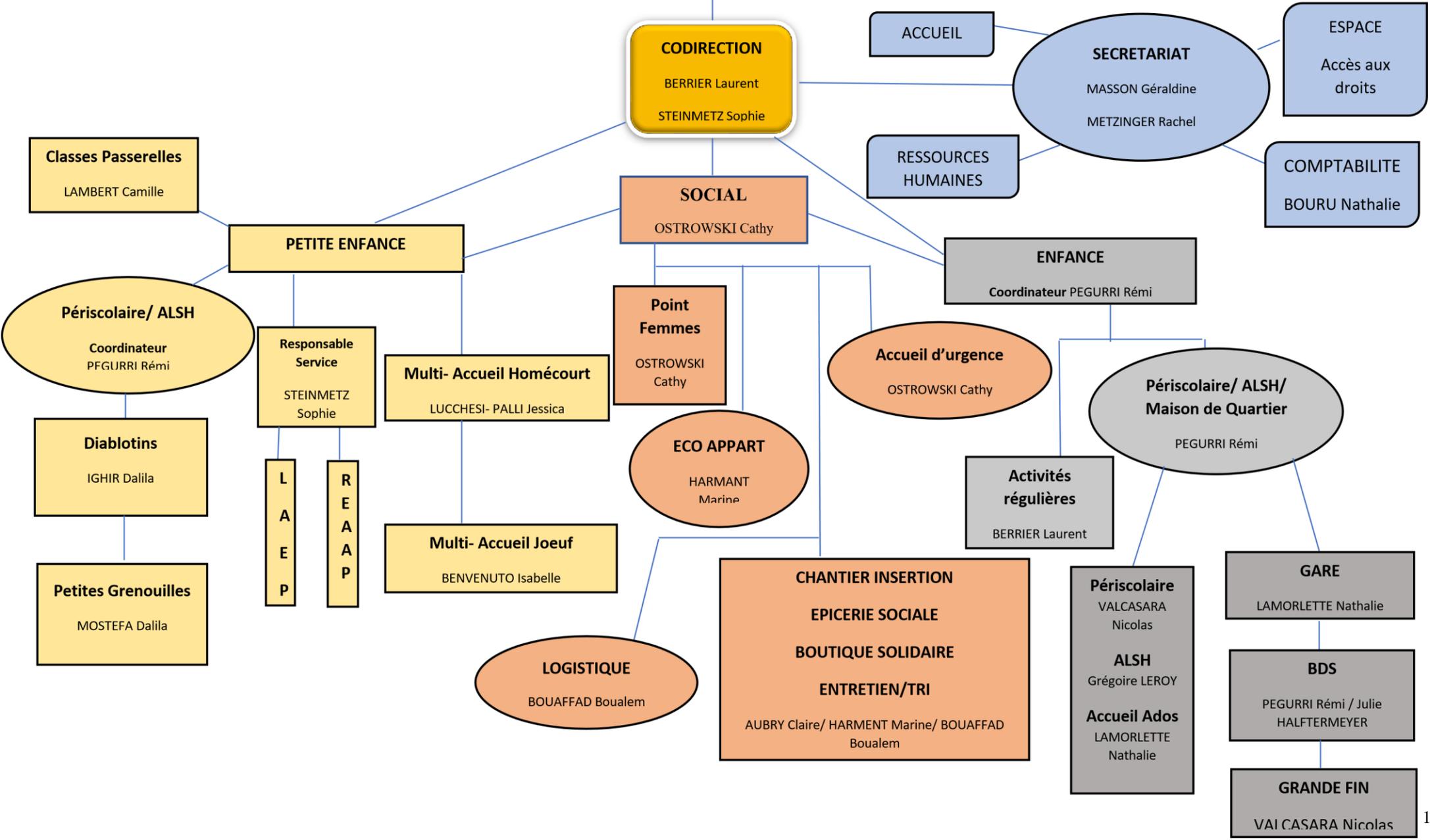
68 salariés dont 13 mis à disposition par le GESPAH (groupement d'employeurs) pour 46.61 ETP travaillent au Centre Social.

L'association possède un règlement intérieur. Les salariés ont élu un représentant CSE et une suppléante ainsi qu'un représentant du personnel au Conseil d'Administration.

Les Plus :

6^{ème} semaine de congés payés, prime d'intéressement, mutuelle de groupe, Comité de Gestion des œuvres sociales et culturelles. Un plan de formation annuel.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRESIDENT : TOMASINI JEAN- CHARLES



3.1.5 – Moyens matériels

3.1.5.1 – des locaux à Homécourt et à Joeuf

Lieux	Type d'activités	M à D	Loc.	Propr.
HOMECOURT				
Ville Plurielle Centre	Accueil et administration, bureau de la direction et des équipes d'animation 2/6 ans de l'Enfance/ jeunesse et du service famille/ social, permanences de partenaires, activités régulières, un Lieu d'Accueil Parents Enfants, Point-Femmes, suivi social des résidents de l'appartement transitoires, suivi socio-pro+ activités du chantier d'insertion, réception et préparation du linge pour la Boutique des Solidarités.	X (ville Homécourt)		
Lieu d'Accueil Parents Enfants	Sur le site de Ville Plurielle Centre	X (CCOLC)		
Résidence autonomie	Accueil repas du midi pour l'ensemble des enfants. Accueil périscolaire du soir pour des plus de 6 ans		X (OHS)	
Maisons de quartiers Bois de la Sarre	Accueil CLAS élémentaire et collège, périscolaire du soir, après-midis récréatifs, accueils jeunes, activités régulières, Lieu de rencontre des Espaces des Usagers	X (MMH)		
Maisons de quartier Gare	Accueil CLAS collège, périscolaire du soir, après-midis récréatifs, accueils jeunes, activités régulières, Lieu de rencontre des Espaces des Usagers		X	
Bâtiment Thorez	Centre de loisirs des plus de 6 ans et bureaux, accueil CLAS élémentaire, périscolaire du soir, Foyers Jeunes (Accueil Jeunes), Lieu de rencontre de l'Espaces des Usagers, Atelier			X
caserne pompiers	Logements transitoires et Eco-appart	X (éco appart)	X (log trans)	
Bâtiment la «La JAVA Espace des Solidarités »	Boutique des Solidarités Ami-Vesti (+ activité du chantier) et Epicerie Sociale et Solidaire (+ accompagnement social des bénéficiaires + activité du chantier) + un espace de formation à l'étage			X
Multi-accueil	26 places	X (CCOLC)		
JOEUF				
Multi-accueil	26 places	X (CCOLC)		
Ancienne école « Joeuf Mairie »	Un accueil périscolaire et centre de Loisirs moins de 6 ans et un LAPE	X (ville Joeuf)		

3.1.5.2 - D'autres lieux annexes : l'école maternelle Hélène Defaut, la salle des sports municipale (mis à disposition par la municipalité de Homécourt), salles du collège de Joeuf en partenariat avec la direction et la vie scolaire.

3.1.5.3 – Des Véhicules : 6 de type minibus 9 places, une voiture de service de type Kangoo, 2 véhicules dédiés à l'épicerie sociale de type Renault TRAFIC. Le Centre Social est propriétaire de tous les véhicules.

3.2 – Les ressources externes du Centre Social

Voici une liste de nos principaux partenaires et des actions que nous menons ensemble. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. Nous avons fait de choix de présenter ce qui nous paraissait illustrer le mieux notre projet.

Partenaires	Exemple de projet	initiative			Moyens			Fréquence	
		Ctre social	Partenaire	commun	Financier	Humain	Matériel/ locaux	Ponct.	régulière
CAF 54	Chantiers jeunes	X			X				annuelle
	Accueil ados	X			X				X
	LAPE/REAAP	X			X	X			X
	Point-Femmes	X			X				X
	Loisirs de prox	Appel à projet			X			X	
	Fds publics et territoire	X			X				X
	Eco-Appart		X		X	X	X		X
	Passerelle			Convention	X	X	X		X
	Centre Social			X	X	X			X
	Coordo Petite Enfance		X			X	X		X
Réseau parentalité		X			X	X		X	
Ville de Homécourt (y compris CCAS)	Fêtes de quartiers	X					X		1 fois/quartier/an
	Périscolaire	X					X		X
	Epicerie sociale			Convention	X				X
	Passerelle			Convention	X	X	X		X
	Appart. trans	X			X				X
Ville Jœuf	Périscolaire	X				X	X		X
	ACM été	X					X		X
	LAEP/REAAP	X					X		X
	Passerelle			Convention	X	X	X		X
	Epicerie sociale	X		Convention	X	X			X
Ville Auboué	Passerelle			Convention	X	X	X		X
Com Com OLC	Formation BAFA			X	X				X
	Périscolaire	X	Marché public		X				X
	Multi-accueils	X	Marché public		X		X		X
	LAEP	X			X		X		X
	Appart. trans	X			X		X		X
	Eco-Appart		X		X	X	X		X
REP	MA/REAAP		X			X		X	
Conseil Départemental	REAAP	X			X				X
	PMI		X	X		X			X
	Chantier Insertion	X			X				X
	Projet divers	X	C.T.S		X				X
	Appart. trans	X			X				X
	Eco-Appart		X		X	X	X		X
	Passerelle	X				X		X	
Jeunes	X			X				X	
DREETS	Chantier Insertion	X			X	X			X
Pôle Emploi	Chantier Insertion	X				X		X	
ANDES	Epicerie sociale	X			X	X	X		X
BANQUE ALIMENTAIRE	Epicerie sociale	X				X	X		X
Autres struct. Educ Pop	Echanges et formation			X		X			X

Partenaires	Exemple de projet	initiative			Moyens			Fréquence	
		Ctre social	Partenaire	commun	Financier	Humain	Matériel/ locaux	Ponct.	régulière
FRANCAS	Formation BAFA			X		x			X
Ecoles/Education Nationale	Périscolaire	X				X			X
	C.L.A.S.	X				X			X
	Passerelles GSM/CP	X				X	X		X
	REAAP	X				X			X
	Classes Passerelles		X (villes,CAF)			X	X		X
La Machinerie 54	Manifestations	X		X		X	X	X	
Collège	Jeunes/CLAS/divers	X	X			X	X périscol		X
Associations de la ville	Périscolaire	X				X	X		X
	Anim. Vacances	X				X	X		X
	Jeunes bénévoles		X			X	X	X	

3.3 – Typologie des publics (année de référence 2020/2021)

3.3.1 - Petite enfance :

- **Les lieux d'accueils parents-enfants (lieux confidentiels et anonymes):** brassage socioculturel important. Les familles sont d'origine et de milieux divers. Chacun est à l'écoute de l'autre et se côtoie sans jugement. L'an passé, nous avons accueilli 62 enfants, ce qui représente 35 familles soit 338 visites différentes.
- **Les structures petite enfance sur la ville d'Homécourt :** sur 250 enfants inscrits à l'école maternelle, 153 fréquentent le périscolaire ou le centre de loisirs, soient 61.2 % des enfants scolarisés. Sur ces 153 enfants fréquentant ces structures 4.26% ont un QF inférieur à 270 ; 32.62 % un QF compris entre 271 et 750 ; 46.10 % entre 751 et 1500 et 17,02 % supérieur à 1500.
- Au multi-accueil, sur 66 enfants, 41 % des familles sont en dessous du seuil de pauvreté.
- **Les structures petite enfance sur la ville de Joeuf :** 332 enfants sont inscrits à l'école et 121 fréquentent le périscolaire ou le centre de loisirs, soient 36.45% des enfants scolarisés. Sur ces 121 enfants, 6.67% ont un QF inférieur à 270 ; 48.33% un QF compris entre 271 et 750 ; 36.67 % entre 751 et 1500 et 8.33 % supérieur à 1500.
- Au multi-accueil, sur 73 enfants, 36% sont en dessous du seuil de pauvreté

3.3.2 - Enfance Jeunesse :

D'une manière générale les publics accueillis au sein du service Enfance Jeunesse sont représentatifs de la population de Homécourt. La mixité sociale, culturelle et « femmes/hommes », est de fait sans réelle problématique de discrimination. Au contraire, Les usagers sont volontiers solidaires et bienveillants les uns à l'égard des autres. L'équipe y veille particulièrement et n'hésite pas, le cas échéant, à en faire une matière éducative.

3.3.2.1 - Enfance :

Le public des enfants de 6 à 12 ans constitue la grosse majorité des effectifs accueillis par le service (un peu plus de 80 %). Les origines culturelles des enfants sont diverses (Italie, Maghreb, turque, Pays de l'Est, Afrique subsaharienne). Sur 362 enfants inscrits à l'école, 286 sont inscrits dans nos accueils. Les familles se répartissent ainsi : 3.96 % ont un QF inférieur à 270 ; 39.11 % un QF compris entre 271 et 750 ; 37.13 % entre 751 et 1500 et 19.8 % supérieur à 1500.

3.3.2.2 - Les Adolescents :

Accueillis dans les Accueils Jeunes (14/17 ans) essentiellement, certains ne fréquentent notre structure que lors des vacances scolaires, voire uniquement l'été. Si en moyenne par an, soixante-dix sont inscrits dans nos accueils jeunes nous en évaluons leur nombre à 200 jeunes différents de 11 à 17 ans qui fréquentent les animations du Centre Social (vacances, chantiers, collège...). Si l'on considère que cette population représente à peu près 420 individus sur la commune (6.5 % de la population totale), nous travaillons avec un tout petit peu moins de 50 % de la jeunesse homécourtoise. Les adolescents sont issus des différents quartiers où des lieux d'accueil sont ouverts (3 Maison de quartiers). Les effectifs sont représentatifs de la population de la ville en termes de mixité sociale. Nous notons cependant un taux de jeunes filles en augmentation par rapport au dernier projet social (de 25 à 32 %)

3.3.2.3 - Les adultes :

Outre le contact au quotidien à l'accueil et au secrétariat pour les inscriptions et les paiements, les demandes de renseignements, l'accès aux droits, les adultes usagers du Centre Social se retrouvent dans le cadre des activités régulières (100 % des adhérents sont des adultes et 80 % au moins sont des seniors de + de 60 ans en retraite). En ce qui concerne les instances de gouvernance, du bénévolat ponctuel et/ou régulier (manifestations et animations diverses). Ces derniers sont à parts égales en activité et en retraite, plus de 60 % sont des femmes.

3.3.3 - Famille /Social :

3.3.3.1 - Point-Femmes :

Nombre total de femmes accueillies sur le projet : 50 personnes différentes

Niveau scolaire : de non scolarisé à l'université

Age : de 20 à 84 ans : Moins de 25 ans : 4 / Entre 26 et 65 ans : 39 / Plus de 65 ans : 7

Situation globale : Personnes isolées, mères au foyer, personnes en situation de précarité suivies ou accompagnées par des partenaires, personnes retraitées + tout public.

Caractéristiques des femmes participant au projet :

Femmes sans qualification professionnelle : 18

Femmes en situation professionnelle précaire : 12

Personnes retraitées souhaitant garder une vie sociale : 7

Taux de renouvellement du public d'environ 40%

Bénéficiaire RSA : 5 personnes

Progression vers l'emploi :

- 2 personnes en chantier d'insertion, (participation ponctuelle selon besoins repérés)

3.3.3.2 - Appartement transitoires (8 logements dont 6 chambres individuelles) : Personnes se trouvant privées de domicile habitant la commune.

Nombre de personnes hébergées au cours de l'année : 21

Nombre de ménages hébergés au cours de l'année : 11

Nombre d'hommes isolés ss enfant : 3

Nombre de femmes isolées ss enfant : 3

Nombre de couples sans enfant : 1

Nombre de couples avec enfant(s) : 1

Nombre de femmes isolées avec enfants : 3

Nombre d'enfants accompagnant le ou les parents : 8

Agés : 18 à moins de 25 ans : 2 / 25 à moins de 45 ans : / 45 à moins de 60 ans : 6

Durée d'occupation : nombre de ménages ayant quitté dans l'année après un séjour de : Moins de 15 jours : 0 De 15 jours à 6 mois : 1 De 6 mois à moins de 1 an : 1 De 1 an à moins de 2 ans : 1

2 ans et plus : 1

Durée d'occupation : nombre de ménages encore présents au 31 décembre

Moins de 15 jours : 2 / De 15 jours à 6 mois : 2 / De 6 mois à moins de 1 an : 1 / De 1 an à moins de 2 ans : 1 / 2 ans et plus : 4

Type de sortie : Pour un logement durable : 2 Pour un logement provisoire : 1 - Autre : 1

3.3.3.3 - Epicerie Sociale :

39 familles Différentes (112 personnes) bénéficiant d'un reste à vivre leur permettant d'économiser sur le poste alimentation afin de s'engager dans un projet visant à l'amélioration des conditions de vie de la famille (engagement dans un suivi budgétaire, fréquentation d'un atelier pour soi ou ses enfants, démarche de soin...)

3.3.3.4 - Chantier d'Insertion :

12 personnes, majoritairement féminin, en difficulté socioprofessionnelle, motivées dans la demande de s'orienter vers l'emploi (public inscrit à « Pôle Emploi », peu ou pas qualifié, ayant des compétences de base en matière de lecture, écriture et calcul et des aptitudes physiques (station debout et port de charges). Remarque : les personnes intéressées ne possédant pas les compétences de base requises sont orientées vers le dispositif « Point-Femmes » qui se situe en amont du projet et qui comprend des ateliers dont les supports facilitent l'expression orale et l'apprentissage de la langue française.

3.3.4 - Conclusion synthétique :

D'une manière générale, les familles accueillies sont représentatives du territoire : différentes nationalités et origines géographiques européennes et africaines sont fortement représentées, une proportion conséquente de familles sous le seuil de pauvreté. On notera également une sous-représentation des ménages où la personne de référence est cadre ou exerce une profession intellectuelle...

Toutefois, il est à préciser que nous accueillons toutes les familles, sans distinction et que le fait d'avoir, par exemple, de faibles revenus, n'est pas une barrière à l'accueil des usagers en général et des enfants en particulier.

3.4 - Tableau des objectifs et des activités du centre

3.4.1 - Etre en mesure d'accueillir la population dans sa diversité

Au regard de ces objectifs, quelles activités ont été proposées ?

(1) Chaque centre regroupe ses activités selon des catégories qui correspondent à ses objectifs et à sa propre logique de projet

Type d'activité (1)	Nature de l'activité	Rythme (hebdomadaire, annuel, ponctuel...)	Public concerné	Nombre de participants	Partenaires d'actions	Partenaires financiers
Multi-accueils, accueils de loisirs et périscolaires – de 6 ans	Lieu d'accueil pour les enfants en l'absence de leurs parents avec priorisation de l'accueil des publics fragilisés	Tous les jours	Enfants de 10 semaines à 6 ans	150 par an environ	CMS/PMI CCAS Associations caritatives ou autres Enseignants	CAF CD54 CCOLC
Lieu d'Accueil Enfants Parents	Lieu d'écoute et d'échanges	4 fois par semaine	Enfants de moins de 6 ans et leur parent ou un substitut parental	65 adultes 62 enfants	PMI CMS Enseignants Multi-accueils Périscolaires U2AF	CAF CCOLC
Point-Femmes	Ateliers d'échanges et d'apprentissages / Prévention, santé	Régulier : 2x/sem. Atel. vie quotidienne + 1X/sem. Atel. remise en forme + 2 créneaux / sem Apprentissage du Français + Ponctuelles : manifestations diverses	Priorité aux publics fragiles, mais ouverture à toutes pour ne pas stigmatiser (atelier mixte pour 2 créneaux d'apprentissage du Français	Environ 50 personnes	CAF Mutuelle Familiale CPEF MACIF, CDIFF,...	CAF CG Ville Homécourt

Loisirs de proximité	Sorties Familiales déclinées par service ou sur l'ensemble des usagers du CS à partir de leurs propositions	Entre 6 et 10 journées à l'année	Familles, personnes isolées	135 personnes, 88 familles	SOLAN, Pablo Picasso	CAF
Ami Vesti/ Boutique espace des Solidarités « La JAVA »	Réception des dons de vêtements tri accueil et vente, confection de chiffon et recyclage	5 demi-journées par semaine et 2 matinées par semaine	Public fragilisé, mais ouverture à tous afin de ne pas stigmatiser et afin que chacun puisse se sentir « acteur » autour de la valorisation du linge	Environ 200 personnes par mois	Public choisissant de donner Restos du Cœur, AS (dans le cadre de dons pour des situations d'urgence)	CAF CG Région
Appart.Urg.	En partant du problème du logement proposer un accompagnement et un suivi social de la personne afin qu'elle accède aux dispositifs de droits communs	Sur toute l'année De quelques jours à quelques mois selon la situation	Adultes, famille,	Une vingtaine de personnes par an	Alisés CCAS Ponctuellement AS	OLC DDCS Ville de Homécourt
Eco-Appart	Information par le biais de permanences et d'animations autour de toutes les problématiques liées au logement	Sur 11 mois avec un programme trimestriel	Tout public	310	25 partenaires différents mobilisés sur les animations et les permanences 2 projets d'animation coconstruits, relais sur l'ensemble du territoire de l'OLC, Mairies, MSF, MDS, CCAS, CIAS, Maison des Confluences, , associations	OLC CAF CD54
Accueil Péri-scolaire	Accueil des enfants le matin, le midi et le soir en temps scolaire	Tous les jours du lundi au vendredi dès 7h, 12/14h et après l'école jusque 18h30	Les enfants de maternelle et du primaire à Homécourt et Joeuf	Près de 560 enfants inscrits en tout avec en moyenne 180 accueillis chaque jour	Enseignants Municipalités Familles Francas 54	CAF Communauté de Communes

CLAS	Accompagnement à la scolarité (enfants et parents)	Au moins deux fois par semaine dans 4 lieux de proximité	Enfants du CP à la 5 ^{ème} et leurs parents	15 enfants du CP à la 5 ^{ème} inscrits sur 2 cycles	Enseignants Parents IEN	CAF
Centre de loisirs	Accueil des enfants le mercredi et petites vacances	Tps scolaire et Petites Vacances (journée ou demijournée)	Enfants de 3 à 12 ans	80 enfants inscrits avec en moyenne 18 à 20 enfants le mercredi et 25 pdt les petites vacances	Municipalités Familles Franças 54	CAF Communauté de Communes
Accueil de proximité	Accueil et activités dans les maisons de quartiers (X3)	Tous mercredis et pendant les petites vacances de 14 à 16h00	Enfants de 6 à 13 ans	Fréquentation libre sur les 3 Maisons de quartiers 15 à 20 enfants par jour d'ouverture	Associations CTJEP	OLC CAF CD54
Accueils Jeunes	Programme d'activités et d'espaces d'accueils	Périscolaire Petites vacances Mercredi/samedi Anim été	Jeunes de 14 à 17 ans	60 à 70 jeunes inscrits Fréquentation variable selon activité	CAJT Structures d'accueil du territoire Associations DDETS	CAF/Municipalité CD54
Séjours enfants et jeunes	Départs en séjours et premiers départs	Petites vacances et été	Enfants et jeunes de 3 à 17 ans	De 15 à 30 enfants selon les années	Assoc SOLAN Associations caritatives	Municipalité JPA CCOLC

3.4.2 - Organiser notre action autour d'un axe valorisant le lien social dans ses dimensions familiales et inter générationnelles

Au regard de ces objectifs, quelles activités ont été proposées ?

(1) Chaque centre regroupe ses activités selon des catégories qui correspondent à ses objectifs et à sa propre logique de projet

Type d'activité (1)	Nature de l'activité	Rythme (hebdomadaire, annuel, ponctuel...)	Public concerné	Nombre de participants	Partenaires d'actions	Partenaires financiers
Lieu d'Accueil Enfants Parents	Lieu d'écoute et d'échanges	4 fois par semaine	Enfants de moins de 4 ans et un parent ou substitut parental	69 adultes 62 enfants	PMI TISF écoles maternelles	CAF CCOLC
Actions dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents	Animations d'ateliers par et pour les parents et les enfants	Chaque semaine pour certaines, 1 fois par mois ou ponctuellement pour d'autres	Enfants, adolescents et les parents	Environ 100 adultes et 200 enfants	Enseignants Animatrice du Relais assistantes maternelles sophrologue Musicien	CAF CD54
Loisirs de proximité	Sorties Familiales déclinées par service ou sur l'ensemble des usagers du CS	5/6 journées à l'année	Familles, personnes isolées	135 personnes, 88 familles		CAF
Point-Femmes	Ateliers d'échanges et d'apprentissages / Prévention, santé	Régulier : 2x/sem. Atel. vie quotidienne + 1X/sem. Atel. remise en forme + 2 créneaux / sem	Priorité aux publics fragiles, mais ouverture à toutes pour ne pas stigmatiser (atelier mixte pour 2 créneaux d'apprentissage du français	Environ 50 personnes	CAF Mutuelle Familiale CPEF MACIF, CDIFF,...	CAF CD54 Ville Homécourt
Fêtes de quartiers	Projets collectifs annuels à caractère festif et convivial	3 fois /an pour les manifestations et ttes les 6 sem. env. pour les séances de préparation	Adultes/ados usagers des maisons de quartier	35 bénévoles sur les deux maisons de quartiers. Un tiers de jeunes de 14 à 20 ans.	CTJEP Associations sportives Parents d'élèves Familles Municipalité Multi accueil Ecoles	CAF CD54 Ville Homécourt

Atelier/animations de quartiers – (Fêtes du calendrier, soirées conviviales, soirées et AM ludiques, fêtes de voisins, ciné plein air...)	Projets collectifs ponctuels et réguliers sur demande des usagers ou selon opportunité du calendrier et du territoire	Une dizaine de fois par an fois	Familles/ados/ adultes	Sur les 3 lieux d'accueil : une quarantaine de bénévoles dont un noyau » dur de 20 personnes, dont une quinzaine d'adolescents	Associations, Bénévoles, Habitants, Municipalité,	CAF CD54 Ville Homécourt
Actions Passerelles	Animations et permanences dans les écoles (GSM/CP) -Bonjour l'école	Au mois de juin de chaque année	Familles/enfants	-Tous les enfants scolarisés en GSM et sur les 4 écoles. - 148 enfants et 51 parents	Enseignants des GSM et de CP Directrices d'écoles. Enseignants des classes de tout-petits/ petits de 3 écoles maternelles	CAF CD54 Villes Homécourt/Joeuf et Auboué
APANTESIES	Fête du Centre et du lien social	Tous les deux ans	Tous publics	500 personnes	La machinerie 54, CTJEP, Les Francas, MJC Joeuf, municipalité de Homécourt ...	CD54 et Région GD Est

3.4.3 - Etre un lieu ou tout un chacun aura la place pour s'engager selon ce qu'il est, en étant **acteur** d'un projet et/ou de celui de Ville Plurielle.

Au regard de ces objectifs, quelles activités ont été proposées ?

(1) Chaque centre regroupe ses activités selon des catégories qui correspondent à ses objectifs et à sa propre logique de projet

Type d'activité (1)	Nature de l'activité	Rythme (hebdomadaire, annuel, ponctuel...)	Public concerné	Nombre de participants	Partenaires d'actions	Partenaires financiers
Espaces Usagers	Instance participative des usagers des différents lieux d'accueil et/ou activité	Plusieurs fois dans l'année en fonction des structures	Parents et/ ou usagers du lieu ou de l'activité y compris adolescents	quartiers et activités régulières : 38 adultes et 8 ados PE : environ 80 adultes	selon les projets : Associations, municipalités, commerçants,	CAF CD54 Ville de Homécourt
Actions de solidarité ou d'autofinancement	Mise en valeur des apprentissages des ateliers cuisine avec la préparation pour la collectivité d'un buffet, d'un repas...selon la demande des partenaires et les compétences du groupe Participer à la vie d'AmiVesti et de sa boutique en s'impliquant dans les tâches journalières où dans le Comité technique	Minimum 3 dans l'année Aux heures d'ouverture (4X par semaine) + rencontres selon besoin	Usagers de l'action Point-Femmes Toute personne intéressée	Environ 50 Une dizaine de bénévoles	IFSI Associations locales	CAF CD54 Ville de Homécourt

Epicerie Sociale et Solidaire	Il s'agit d'associer à la « distribution alimentaire » une démarche éducative dans laquelle le bénéficiaire est acteur	Ouverture au public 3 demi-journées par semaine	Familles qui ont « un reste à vivre » et pour qui le biais de l'épicerie permet d'économiser en vue d'avancer dans un projet défini par l'utilisateur et validé par son référent. / Personnel du chantier d'insertion pour les acquisitions des gestes et postures liées aux postes de travail	39 familles différentes à l'année 112 personnes	Villes de Joef / Homécourt	Villes de Joef / Homécourt ANDES, Banque Alimentaire
Chantier d'Insertion	3 pôles complémentaires permettent une progression vers l'emploi ou la formation. Il s'agit d'accompagner les salariés en insertion afin de travailler sur un projet professionnel.	Annuel	Public en difficulté socioprofessionnelle motivé dans la demande de s'orienter vers l'emploi	12 personnes	Pôle Emploi, Conseil Départemental, Collectivités, entreprises...	DIRECCTE, Conseil Départemental, Pôle Emploi,
Chantiers jeunes	Projets de jeunes à finalité de loisirs avec chantier pour contrepartie financière.	3 projets et 3 séjours par an	Adolescents 11 à 17 ans	trente jeunes en moyenne dont 40% de jeunes filles	Municipalité Bailleurs sociaux	CAF CD54 Municipalité Bailleurs sociaux
Projet Jeunes bénévoles	Accueils et accompagnement d'adolescents souhaitant donner de leur temps dans l'animation	Annuel	Adolescents de 15 à 18 ans	5 à 6 jeunes par an	Francais 54, structures d'Educ Pop du territoire,	CCOLC CAF CD54 Ville de Homécourt
Espace d'expression des enfants dans les structures d'accueils	Temps d'échange planifiés de co-construction des contenus d'activités sur les lieux d'accueil	Hebdomadaire et mensuel	Enfants des Centres de loisirs	Tous les enfants des ALSH loisirs	-	-

Espaces d'échanges et tables rondes	Espaces d'échanges sur le projet de VP avec les usagers et les professionnels	Au moins une fois par an au moment de l'A.G.	Usagers jeunes et adultes, professionnels	De 30 et 70 personnes	partenaires présents et volontaires (associations, parents,	CAF CD54 Ville de Homécourt
Contrat local d'Accompagnement à la scolarité	Accueil d'enfants et de leur famille dans le cadre du CLAS (contrat parents/enfants/assoc/enseignant)	Quotidien pour les enfants. 2 à 3 fois par an pour les parents.	Enfants scolarisés et leur famille	15 enfants et adolescents sur 2 cycles	Enseignants Caf Parents	CAF

3.5 - Conclusion sur le positionnement de l'équipement

Positif		Négatif
FORCES		FAIBLESSES
Origine interne : centre social	<p>Richesse et complémentarité de l'équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Formation du personnel</p> <p>Connaissance des ressources locales et orientation des familles</p> <p>Prise en compte de tous les publics</p> <p>Adéquation du service / aux besoins des publics</p> <p>Situation financière saine</p> <p>Bonne répartition sur la zone d'influence.</p> <p>Variété et régularité de l'offre d'activité et de service</p> <p>Volonté de favoriser et d'accompagner les initiatives externes au centre social</p> <p>Agrandissement des locaux de la Maison de quartier du Bois de la Sarre</p> <p>Ouverture d'un lieu d'accueil sur le quartier Grande Fin</p>	<p>Diversification des modes de communication dans et entre les services, notamment pour la transversalité de l'action du service famille. Parfois un manque de lisibilité dans les différents niveaux de gouvernance (Espaces des Usagers, comités de pilotage, Espace de vie sociale...)</p> <p>Aménagement et organisation du local d'accueil sur le quartier de la Petite Fin</p>
OPPORTUNITES		MENACES
Origine externe : Environnement	<p>Réseau de partenaires diversifié</p> <p>Volonté de développer un projet d'accueil qui allie accès aux droits, espace d'échange et information, convivialité.</p> <p>Centre Social ressenti comme moteur et fédérateur par ses partenaires</p> <p>Dynamisme des organes de gouvernance Espace des Usagers Proximité avec les agents des collectivités et organismes sociaux partenaires</p> <p>Pérennité du partenariat au vu de sa régularité.</p> <p>Engagement du CS non seulement comme pilote mais également comme partenaire de dispositifs territoriaux (Parentalité, LAPE, PEDT...)</p> <p>Mixité sociale, les publics accueillis sont représentatifs de population de la zone d'influence</p> <p>Développement de la représentativité des habitants et des usagers au CA</p>	<p>Le dynamisme partenarial du centre social peut être un frein à d'autres initiatives</p> <p>Changement de financements pour l'accès aux droits et par conséquent dorénavant inaccessibles,</p> <p>Augmentations des prix et notamment celui des fluides. Changement d'approches politiques des nouvelles équipes communales et intercommunales quant aux financements alloués</p>

4.1 – Missions Générales

4.1.1 – « Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la Population en veillant à la mixité sociale »

Le public accueilli au Centre Social est à l'image de la population de sa zone d'influence. Par la diversité de son action regroupant des services de droit commun (ACM péri et extra scolaires, les Multi-accueils, Accueil adolescents), les actions à la parentalité (REAAP, CLAS, LAEP), les espaces d'accueil de proximité (Maisons de quartiers, Ville Plurielle Centre,...), les actions d'accueil et de suivi des publics fragilisés (point femmes, hébergement transitoire, vestiaire social, épicerie sociale,...) l'insertion (chantier d'insertion de 12 personnes), les loisirs pour tous (activités régulières socioculturelles), l'action autour de l'école (Classes passerelles, partenariat avec le collège, ateliers parents/enfants/enseignants.), Le Centre Social permet à tout un chacun de trouver sa place en son sein. Adhérent ou non, tous les lieux sont ouverts et accessibles pour tous.

Outre cette diversité et en dépit d'une implantation géographique « éclatée » de la ville, le centre social est implanté de façon à favoriser la proximité.

Riche de douze sites répartis sur son territoire dans lesquels sont présents des professionnels et des bénévoles au quotidien, Ville Plurielle peut se targuer « d'occuper le terrain ».

La fréquentation des adhérents se répartie ainsi : Ville Plurielle Centre accueille les 2/5, les maisons de quartiers 1/5 à elles trois, les structures d'accueil petite enfance 1/5, les ACM 1/5. On évalue également à plus de 1200 passages au Centre Social par semaine, tous lieux confondus.

Mais, les lieux ne suffisent pas, pour créer une mixité sociale il y a lieu que les publics se rencontrent, échangent, œuvrent collectivement, c'est une dynamique de lien social qui s'opère au sein de nos différentes instances de gouvernance, sur les sites de proximité (les Espaces des Usagers). Ainsi, les temps forts festifs et conviviaux (Fêtes de quartiers, Apantésies, fêtes ponctuelles et ou calendaires) Les actions à caractère solidaire et intergénérationnel, ... La plupart sont l'œuvre d'un travail partagé entre bénévoles et professionnels

Les professionnels sont sur site, accueillent, écoutent, renseignent, orientent.

Dans l'accueil, la rencontre de toutes les personnes venant au Centre Social (habitants, usagers, adhérents, ...) qu'ils effectuent leur démarche pour une information et/ou une inscription, est recherchée. Il est indéniable que cette volonté prend du temps mais elle nous paraît totalement indispensable pour créer la confiance et ouvrir à l'échange. C'est aussi une façon de présenter l'action et les valeurs que défend le Centre Social. De créer du lien social pour qu'à un moment donné, celui ou celle qui le désire puisse à son tour exprimer ses envies, ses besoins mais aussi s'investir et donner de son temps.

4.1.2 – « Un lieu d’animation de la vie sociale permettant aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets »

4.1.2.1 – Espaces formels d’expression et de revendication des habitants

Types d’espaces	Nombre de groupes différents	Nombre de rencontres/ an	Volume horaire annuel	Nombre de participants (*)	Types d’expressions
Conseil d’Administration	1	4 à 5	12 à 14 heures	15	Vote des décisions du CA, prise de décisions, un engagement régulier important pour la politique du centre social, partage et contribution régulière quant à l’évolution du projet politique de l’association.
Bureau	1	5 à 6	12 heures	6	Prise de responsabilités juridiques, un engagement régulier important, la représentation politique. Réflexion, échange mise en mots de la politique du centre social, propositions pour le CA
Espaces des usagers	11	6 à 8	150 heures	60 à 80 personnes	Echanges, débats et propositions dans le cadre de l’action dont sont issus les usagers formant le groupe (multi-accueil, maisons de quartiers, ...), réflexion et mise en œuvre de projets collectifs, participation active aux événements.

(*)Quelques bénévoles, une dizaine, œuvrent dans les trois instances

4.1.2.2 – Autres espaces d'expression

Le centre social accueille également des bénévoles réguliers dans des actions (Point Femmes, Ami-Vesti, animations de quartiers... 20 à 25 personnes...). Leur engagement se traduit dans la mise en œuvre. C'est aussi à partir de leurs suggestions et/ou expériences en la matière que le projet avance. Enfin Ville Plurielle accueille des bénévoles ponctuels sur des actions proches de chez eux et/ou en lien avec leurs besoins et aspirations (40 à 50 personnes). Ils sont essentiellement dans « le faire ». Il s'agit cependant d'un espace où chacun peut rebondir et s'engager davantage s'il le souhaite de façon progressive dans la gouvernance de Ville Plurielle.

Ces différents engagements participatifs sont d'abord possibles parce que le centre social s'est adapté tout au long de son évolution à la configuration géographique de la ville (quartiers enroulés autour d'un ancien site sidérurgique éloignés les uns des autres) en installant des lieux d'accueil au plus proche des habitants et en développant du lien social.

Ensuite les principales structures de proximité (maisons de quartiers) et d'accueil (ACM, Ville Plurielle Centre, multi accueils...) sont dotées d'organes favorisant la participation des habitants (Les Espaces des usagers) animés par les professionnels référents des sites concernés et par conséquent une écoute particulière et bienveillante.

Les professionnels du Centre Social rencontre l'ensemble des parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s), Ville Plurielle convie également les parents dans tous les Comités de Pilotage où ils peuvent avoir leur place. Sur demande de Ville Plurielle, cette dernière volonté apparaît comme un des objectifs du Projet Educatif de Territoire. En effet, un paragraphe fait mention d'un collège représentatif de parents.

Le tissu associatif homécourtois reste important et dynamique. Qu'elles soient sportives, solidaires, en lien avec l'histoire, syndicales, culturelles, ... Elles sont pilotées et animées, pour la plupart, par des habitants du territoire et sont aussi des espaces d'expression et de revendication. Le Centre Social est, au quotidien, en lien avec ces acteurs de la vie sociale. L'une de ses missions est ainsi de les accueillir pour un service « photocopies », des mises à disposition de salles, de véhicules, de matériel... Si besoin, Ville Plurielle peut constituer un soutien, un accompagnement direct en s'appuyant sur son expertise et/ou son réseau. Elles sont ainsi une quinzaine à venir régulièrement pour les services précités et une dizaine en lien étroit avec le Centre Social dans le cadre de son action. Le Centre Social les interpelle ainsi dès que possible, en fonction de leur but et de leurs savoir-faire pour coopérer dans les actions menées sur le territoire (Animations séniors et intergénérationnelles, opérations solidaires, animations vacances jeunes, CLAS, animations occasionnelles liées aux opportunités : fêtes du calendrier, fêtes de quartiers...).

Le « Bâtiment Thorez » abrite également des associations avec lesquelles nous travaillons dans le cadre d'un partenariat régulier, il s'agit notamment du GESPAH (groupement d'employeurs), du C.T.J.E.P. « POPCOM » (Contrat Territorial de Jeunesse et d'Education Populaire), de la Fédération Départementale des MJC, du C.I.D.F.F. (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles) et « ADAVIE » (travail à domicile).

Depuis deux ans, bien qu'existant sporadiquement avant, Ville Plurielle a développé un partenariat solide et récurrent avec la Machinerie 54. Celui-ci se traduit notamment dans l'organisation conjointe de manifestations remarquées (Apantésies, inauguration de la Maison de quartier Bois de la Sarre) mais aussi dans le cadre d'actions partagées pour les publics (chantiers jeunes, ateliers artistiques, manifestation d'information sur les discriminations, ...)

Le centre social souhaite cependant ne pas être systématiquement le pilote des actions collectives initiées sur la ville et sur le territoire. Il s'associe également à d'autres actions et manifestations et/ou groupes de

travail et/Comité de pilotage en tant que partenaire. Il est ainsi présent, dans les commissions du CTJEP, le comité de pilotage du PEDT, le réseau parentalité, la coordination petite enfance, les LAPE de Lorraine, le Groupement de Prévention du Décrochage Scolaire (G.P.D.S.) et du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (C.E.S.C.) au collège, partenaire régulier dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, du festival des rencontres sociales,

4.2 – Situation du centre au regard de ses missions complémentaires

4.2.1 - Mission 1 : la fonction d'accueil

ORGANISATION PHYSIQUE DE L'ACCUEIL AU CENTRE SOCIAL						
	Modalités d'accueil	Personnel	Informations disponibles à l'accueil	Accueil des travailleurs sociaux	Attention aux publics fragilisés	Accueil aux partenaires
Ville Plurielle <i>Du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 19h00</i>	Bureau d'accueil Salles d'activités et de réunion téléphone, poste internet, accueil périscolaire du matin (7h à 8h30)	2 secrétaires, Codirection (2 pers) 1 cheffe de serv., 1 coordo, des animateurs(trices)	Accueil, inscription et information générale (Informelle et sur rendez-vous)	Quelques permanences sur demande de la CAF /ans sur l'année	Accueil sans barrière, dans le souci de la mixité sociale et une vigilance particulière de la part des professionnels des équipes	Mise à dispo de salles Service photocopie Réunions partenariales
3 maisons de quartiers <i>du lundi au vendredi quelques matins et de 14 ou 16h à 18h30 voire 21h</i>	Salles d'activités téléphone, poste internet	1 animateur référent +2 ou 3 selon effectifs permanent par site		Sur rendez-vous ou de façon informelle selon les situations rencontrées		Permanences Réunions partenariales
2 multi accueils Joeuf et Homécourt <i>Du lundi au vendredi de 6h45 à 18h30</i>	Salles d'activités, bureau, poste internet téléphone,	1 Directrice et son équipe				Participent à l'accueil du public
2 Lieux d'Accueil parents enfants (Joeuf : 1 créneau et Homécourt : 3 créneaux)	Salles d'activités poste internet téléphone,	7 accueillantes				Echanges sur projets
2 Accueils Collectifs de mineurs – 6ans (Joeuf et Homécourt)	1 bureau, salles d'activité téléphone,	2 Directrice et leurs équipe				

1 Accueil Collectif de mineurs + 6 ans Homécourt	1 bureau, salles d'activité téléphone	1 Directeur et son équipe			Accueil sans barrière, dans le souci de la mixité sociale et une vigilance particulière de la part des professionnels des équipes	Echanges sur projets
1 Boutique des solidarités	1 pièce de vente (la boutique) 1 espace de réception et tri des vêtements (sur VP) Nouveau : un espace « rencontre partenaires/formation du public	1 Encadrante socio professionnelle et technique, 2 personnes en insertion 1 animatrice Tri/Repassage)	Accueil, information générale et vente. Relais vers les autres services de Ville Plurielle ou les partenaires	Accompagnement ponctuel des familles, Organisation de temps de formations mutualisés		Rencontres partenariales
1 Epicerie Sociale	1 pièce d'accueil 1 pièce de vente (type magasin d'alimentation) 1 bureau pour l'accompagnement social	1 animatrice ESF /1 accompagnateur technique et socio-pro, 1 personne en insertion	Accueil, information, accompagnement dans le cadre du projet personnalisé de chacun	Dans le cadre des comités de suivi		Rencontres partenariales
1 Accueil transitoire	8 chambres (10 places)	Référente Famille	Accueil, accompagnement dans le cadre du projet personnalisé de chacun	Dans le cadre de mesures mises en place autour de l'accompagnement des publics (AS,CCAS, MSF ADAPAH...)		Comité de pilotage /Comité technique
1 Eco-appart	Visites libres ou accompagnées sur des créneaux définis, Animations, Permanences partenaires accueil téléphonique	1 animatrice CESF, 3 permanences de partenaires + partenaires d'animation	Toutes informations relatives au logement	Construction du contenu du programme, rencontres		Animations, comités techniques, mise à disposition du lieu pour des permanences, des animations ou de l'information (lorsque l'intervention correspond aux missions du lieu)
Bâtiment Thorez	L'accueil pour l'utilisation du lieu se fait à Ville Plurielle et parfois de façon informelle si du personnel se trouve sur place. L'information peut-être également donnée par les locataires du lieu.			Mise à disposition et location de salles		Permanences Réunions partenariales

4.2.2 – L'attention aux publics fragilisés

	Nombre moyen de personnes	Lieu de résidence	Réseau mobilisé	Qui accompagne ?	Modalités de prise en charge	Type d'accompagnement / remarques
Accueil	3 à 4 par jour	Homécourt, Joeuf, Auboué, Moutiers	Sces territoriaux CD, Sces CAF partenaire, Municipalité, CCAS, écoles,...	Secrétaire d'accueil, codirection, Référente famille, responsable de service, coordination E/J, responsables Maisons de quartiers	Accueil, orientation,	Accueil renseignements activité CS et CAF, il s'agit d'une partie des personnes accueillies en difficulté avec le numérique, avec la langue, ... C'est aussi les nouveaux arrivants sur la commune, une présentation de ce qui existe sur la commune et le territoire
Epicerie Sociale	39 familles différentes sur l'année 112 pers. 2678 passages en caisse	Villes de Homécourt et Joeuf	Municipalités, CCAS, ANDES, Banque Alimentaire	CESF, accompagnatrice socio-pro, Référente famille,	Accueil, orientation, accompagnement, aide aux démarches	Accompagnement dans le cadre d'un contrat formalisé, autour du suivi du budget
Chantier d'insertion	12 postes 48 pers. reçues en entretien 29 pers. différentes sur la période	OLC	Pôle Emploi, Mission Locale, CD, Aide Intérim	Accompagnateur socio-pro, encadrant technique	Accueil, accompagnement sur les postes de travail, vers l'emploi et la formation	Accompagnement social et professionnel dans le cadre de contrats CDDI
Point Femmes	50	OLC	CCAS, ASS, Mutuelle familiale	Référente famille, 2 Animatrices.	Accueil, échange d'informations, ateliers, orientation	Soutien à la parentalité, à la famille, lutte contre l'isolement
Appartements transitoires	10 /an	Homécourt	MSF, CCAS, PAUS,	Référente famille, Comité de pilotage	Accueil, Hébergement, accompagnement	Accompagnement global
Eco appart	310 dont 116 adultes et 194 mineurs	OLC	25 partenaires mobilisés sur les animations 4 projets d'animation construits avec les partenaires Des relais sur l'ensemble du territoire : Mairies, MSF, MDS, CCAS, CIAS, Associations, réseau parentalité et le RAID.	Animatrice CESF + Partenaires d'animation ou de permanences	9 visites professionnelles et publiques 21 animations programmées 3 permanences ouvertes	Accueil, renseignements, visites, informations thématiques, animations

Autres : Périscolaire et divers	25/an	Homécourt, Joeuf	Sces territoriaux CD, Sces CAF Partenaires, écoles, ...	Secrétaire d'accueil, codirection, référente famille, responsables de service et de structures	Accueil, orientation, rendez-vous, suivis échéancés, ...	Rencontres conséquentes aux échanges lors d'inscription, de difficultés ou relance de paiement, aide à la gestion de budget, explications de fonctionnement, relais entre acteurs...
--	-------	---------------------	---	---	--	---

4.2.3 – Le développement d’actions adaptées aux besoins de la population

Le Centre Social développe différents services à la population de droit commun, notamment en termes de garde et de prise en charge des enfants.

En effet, Homécourt n’est pas une zone d’emploi. La grande majorité des habitants salariés travaillent à l’extérieur de la ville et du territoire (Metz, Thionville, Luxembourg voire Nancy). S’ils travaillent dans l’unique industrie du secteur (SOVAB Batilly), ils sont le plus souvent postés et ont les mêmes besoins que ceux qui se déplacent hors du territoire.

Les familles les plus en difficulté, précaires ou sans emploi, en formation, sont également en demande de moyens de garde car appelés à se déplacer pour des raisons de recherches, de stages, de rendez-vous, de formations, de missions d’intérim, problème de santé, éclatement des familles....

Ces services d’accueil tarifés (selon le quotient familial) sont complétés par des espaces d’accueil libres d’accès gratuits et de proximité au sein des maisons de quartiers notamment (Gare et Bois de la Sarre) ou d’autres lieux d’accueil organisés dans des lieux de vie (Centre et quartier Grande Fin).

L’expérience, l’ancienneté du Centre Social sur la ville et le lien social qu’il a construit et construit encore au quotidien dans cette proximité lui a permis par ailleurs de développer des actions d’intervention sociale spécifiques en lien avec les partenaires concernés.

4.2.3.1 - Le Point Femmes :

Cette action se présentant sous la forme d’une palette d’ateliers, permet d’aborder de façon simple et conviviale, les différentes problématiques constatées par les acteurs sociaux ainsi que tous les thèmes sans aucun tabou.

Sans jugement, en partant des compétences de la personne, les intervenants veillent à la place et à l’expression de chacun en adoptant une position empathique. L’échange, et l’écoute permettent l’émergence de réflexions qui peuvent aboutir à d’autres temps d’animation (séances d’information, sorties, actions de solidarités...) ou au développement d’autres projets (Boutique des Solidarités « La Java », Epicerie Sociale, Chantier d’Insertion)

4.2.3.2 -Boutique des Solidarités « La Java » :

Située Rue Clémenceau la Boutique des Solidarités permet de visualiser le résultat du travail autour de la valorisation du linge. En effet, si une partie de la tâche s’effectue sur place, la réception, le tri lavage et le recyclage se passent sur Ville Plurielle Centre.

Le lieu qui se veut convivial, a pour objectif de sensibiliser l’ensemble du public pour lui donner envie de s’impliquer dans un acte citoyen à sa portée (donner ce que l’on ne porte plus au lieu de le jeter, voir ce que deviennent les dons, se rendre compte que notre geste, tout en agissant pour l’environnement, participe à la réalisation d’un projet solidaire et permet de créer des supports pour travailler sur l’insertion sociale et professionnelle).

Dans cette action chaque personne qui donne, achète, s’investit bénévolement ou se forme en Contrat à durée Déterminé d’Insertion (CDDI), forme un maillon de la chaîne.

Les prix pratiqués permettent un accès aux publics les plus fragiles tout en leur permettant d’opérer leur propre choix. Un partenariat avec les assistantes sociales et autres acteurs de l’action sociale permet de répondre au cas des familles complètement démunies par le biais de dons.

4.2.3.3 - L’Epicerie Sociale :

Elle a également pour objectif de lutter contre les exclusions, sans favoriser l’assistanat, dans le respect de la dignité des personnes tout en luttant contre le gaspillage et de proposer comme la Boutique, un espace convivial d’accueil, d’accompagnement, d’écoute et d’échange pour recréer des liens sociaux.

Elle vise en plus à apporter une aide alimentaire adaptée, diversifiée et de qualité, moyennant une participation financière et une implication des usagers qui doivent s’inscrire dans une démarche de projet.

Elle accueille 15 familles de Joeuf et 15 de Homécourt. L'action permet un partenariat très intéressant avec les Villes de Homécourt et de Joeuf et une complémentarité dans l'accompagnement qui bénéficie aux familles.

Durée de droit à l'épicerie : 3 mois potentiellement renouvelables (en fonction de l'implication pour la réalisation du « projet validé »).

Participation financière demandée aux usagers : de 10 à 30 % du prix réel du produit.

Fonctionnement en libre-service, le lieu offre une partie accueil, un espace de vente et stockage, 1 bureau.

Ouverture au public : 3 demi-journées/semaine : mardi, jeudi après-midi et vendredi matin (temps de vente, convivialité, accueil, suivi accompagnement du projet)

L'utilisateur a le libre choix des produits (sous réserve que ceux-ci soient en quantité suffisantes). Si la personne le souhaite, un membre de l'épicerie peut l'aider dans ses achats (proposition de recettes, suggestions pour des fruits et légumes, informations budgétaires...).

4.2.3.4 – Le Chantier d'insertion :

Il accueille 12 personnes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI allant de 4 à 6 mois avec un agrément de 24 mois maximum), le public est en majorité féminin, éloigné du travail, mais néanmoins volontaire et motivé dans sa recherche d'emploi. L'objectif est de proposer un parcours enrichissant et formateur autour de 3 pôles : Le linge, l'entretien en collectivité et l'épicerie sociale. Les mises en situation ainsi que des temps d'immersion doivent permettre d'acquérir une palette de compétences, riche et variée réutilisable dans le cadre d'un travail. Le chantier propose un suivi adapté. Les salariés bénéficient d'un accompagnement technique sur les différents postes de travail, mais également d'un accompagnement social et professionnel, afin de dépasser les freins d'accès à l'emploi.

L'action contribue aussi à l'activité économique et au développement territorial.

4.2.3.5 – Eco appart :

Situé 11 rue Maurice Thorez, c'est un lieu ressource à vocation pédagogique autour de la thématique du logement en direction des habitants de l'OLC, en proposant des animations et des ateliers collectifs dans les différentes pièces à vivre d'un appartement dont le public pourra s'inspirer pour construire un projet adapté à ses possibilités. Un des axes du projet vise à prévenir les difficultés sociales et financières des familles.

Il s'agit de saisir l'opportunité des diverses actions menées dans le cadre de l'habitat afin d'aborder concrètement les sujets liés d'une part au logement (entrée, sortie dans le logement) et d'autre part « à la vie dans le logement » tant dans sa dimension privée que collective.

Ce projet a été réfléchi en partenariat et à partir des constats repérés et partagés par un ensemble d'acteurs sociaux œuvrant sur le territoire de l'OLC :

- Difficultés liées à l'accès au logement
- Difficultés à s'approprier son logement
- Rotation importante des locataires en raison de la non décence du logement et / ou des conditions environnementales du quartier.
- Mauvais usage du logement : dégradation des lieux et logement non décent
- Difficultés budgétaires, augmentation des impayés de loyer et sollicitation accrue du fonds d'aide aux énergies
- -Accroissement de la précarité relationnelle entraînant une souffrance psychologique, un mal être et un sentiment d'isolement social.

L'ambition de l'Eco-Appart est de fournir au visiteur une information la plus complète possible, en lui montrant concrètement comment aborder les modalités pratiques d'accès au logement.

Il vise à être un lieu incontournable de permanences et d'animation sur le thème du logement, il se doit d'être non stigmatisant et ouvert sur son environnement en permettant une mise en commun de l'ensemble des compétences et missions des partenaires.

4.2.3.6 – L'Accueil sur des Appartements Transitoires :

Dans le cadre de l'ALT, Ville Plurielle gère un dispositif d'accueil transitoire situé au 11, rue Maurice Thorez, 54310 HOMECOURT

Le parc immobilier se compose de :

- 4 appartements transitoires avec cuisine et sanitaires collectifs,
- 2 studios intermédiaires avec kitchenette indépendante
- 2 logements de type F1 avec cuisine et sanitaires indépendants.
- La capacité d'accueil est de 10 places : 2 par logement de type F1 et 6 en individuel.
- Le lieu s'adresse à un public, pour lequel un projet d'accompagnement peut être proposé, qui relève d'un hébergement temporaire, dans la limite du nombre de places disponibles :
 - Hommes, femmes, jeunes adultes en situation d'exclusion,
 - Couples (max : 2) ou parent isolé avec 1 enfant (max 2)

Durée de l'hébergement :

De quelques jours à 3 mois, renouvelables en accord avec le Comité de Suivi

Partenaires et personnes pouvant solliciter le dispositif :

CCAS/CIAS des différentes villes situées sur l'OLC et le Val de Briey, MDS de Joeuf, ALISES Briey, Une réflexion partenariale a débouché sur la création d'une charte visant à redéfinir le dispositif d'accueil géré par l'association ainsi que les conditions de sa mise en œuvre, tant en matière d'hébergement que d'accompagnement.

Missions de Ville plurielle :

L'association a la charge de garantir le cadre légal de l'accueil :

- Accueil à titre temporaire des personnes défavorisées ou des familles qui se retrouvent sans domicile ou nécessitant un hébergement temporaire
- Organisation de l'accompagnement physique de la personne
- Accompagnement et orientation des personnes en s'appuyant sur le réseau de partenaires pour qu'elles puissent accéder à un logement de droit commun.
- Gestion des locaux au titre de locataire (entretien courant, ménage des communs, remise en état des chambres...)
- Impliquer le public dans une démarche active (livret d'accueil, règlement, engagement...)
- Gestion des incidents (avec sortie immédiate en cas de non-respect du règlement)

Engagement des partenaires :

- Se rencontrer dans les 2 semaines suivant l'accueil pour :
 - Déterminer le référent de la personne
 - Valider et phaser l'accueil de la personne
 - Participer au comité de suivi qui aura lieu tous les 2 mois
 - Travailler en coordonnant son action
 - Participer au comité de pilotage

Engagement du public :

Respecter les conditions d'accueil telles que définies dans le règlement (acceptation de l'accompagnement et du suivi, engagement dans une démarche active tout au long du séjour dans le projet social et professionnel pour lequel il sera accompagné, respect des personnes et des lieux et du matériel mis à sa disposition, discrétion, participation financière selon situation à hauteur de 10% des moyen financiers...)

4.2.4 – Lieu d'Accueil Parents Enfants :

Le LAEP a été mis en place par la CCPO dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse puis reprise en 2017 dans le cadre de la nouvelle Communauté de Communes Orne Lorraine et Confluences. Cette compétence est déléguée au Centre Social Ville Plurielle. Comme dans tout centre social, le partenariat s'opère déjà en interne : avec les accueils de loisirs et les multi-accueils, avec le Point Femmes, avec les projets REAAP... : un réel travail de continuité s'opère entre les différentes actions. Toutefois, notre partenariat s'étend à l'extérieur, notamment avec les différents partenaires sociaux : TISF, Puéricultrice et médecin de PMI, Relais assistantes maternelles, CMS de Joeuf, les écoles à travers les classes passerelles...

Nous accueillons les enfants de la naissance jusque 6 ans ainsi que les femmes enceintes qui peuvent venir faire part de leurs angoisses, craintes, doutes ou bonheur. Nous pouvons accepter des fratries, en fonction de la fréquentation de la séance, pendant les vacances scolaires notamment, à condition que cela ne soit pas préjudiciable pour les plus petits et pour l'ambiance du lieu. Le lieu est gratuit et anonyme, nous ne connaissons donc pas obligatoirement la provenance des familles. Toutefois, après discussion, la majorité d'entre eux est issue de la Communauté de Communes Orne Lorraine et Confluences. Nous accueillons des familles de tous horizons socioculturels ce qui implique un brassage très intéressant.

Chacune d'entre elles a des raisons différentes de fréquenter le lieu et même si leur centre d'intérêt n'est pas forcément le même, les échanges sont extrêmement riches du fait de cette diversité. Nous souhaitons, bien que ce ne soit pas un critère pour fréquenter le lieu, être attentif à l'accès et la participation régulière des familles en difficulté.

4.2.5- Dispositif Passerelle :

Le Projet Passerelle a pour finalité de réussir à mettre en synergie les différents partenaires d'un territoire classé Réseau d'Education Prioritaire, pour une scolarisation réussie des enfants de 2 ans. Il a pour but de faire en sorte que les élèves issus d'écoles classées en réseau d'éducation prioritaire, réussissent leur scolarité comme tous les autres élèves et rendre les parents, acteurs de cette réussite.

Grâce à l'appartenance des 3 communes qui possèdent une classe passerelle au même réseau d'éducation prioritaire, une cohérence en termes d'accueil des tout- petits et de leurs parents a pu être mise en place.

Le dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans est ouvert aux enfants qui auront 2 ans jusqu'au 31 décembre de l'année civile, aux enfants qui n'ont pas encore acquis la propreté ou qui ne sont pas encore prêts pour le rythme de l'école ou pour ceux qui n'ont pas obtenu de place dans l'école de secteur. Ce projet en partenariat est un moyen, pour le parent, de s'impliquer dans la scolarité de son enfant et de participer à la vie de la classe. C'est même une condition sine qua none à l'accueil de l'enfant dans le dispositif. La priorité est donnée aux publics fragilisés en partant du principe que plus tôt les enfants sont scolarisés, plus les chances de réussite scolaire sont grandes.

Une commission d'admission composée d'un élu de la commune, des directrices d'écoles de la ville, de l'inspecteur de circonscription, de la coordinatrice REP¹, de la référente passerelle, de la coordinatrice Petite enfance de Ville Plurielle, des puéricultrices de la PMI et des directrices des multi-accueils, s'accordent à accueillir en priorité les familles « les plus éloignées » de l'école. Il est nécessaire lors de ces commissions, que les directrices des écoles qui n'accueillent pas de classe passerelle, comprennent que le but n'est pas de leur « prendre » des élèves, et que les avis des professionnelles partenaires, qui ont une certaine expertise des rythmes et des besoins de certains enfants, soient pris en compte.

L'accueil est différent dans chaque commune (2 demi-journées par semaine avec un accueil temporel progressif, 4 demi-journées par semaine pendant 1h30...) pour arriver à l'objectif commun en fin d'année de 4 matinées par semaine. Toutefois, il est nécessaire de respecter avant tout un accueil individualisé respectueux du rythme et du développement de chaque enfant. Les classes passerelles accueillent maximum 18 enfants par classe.

4.2.6 – La participation des usagers

Quel que soit leur âge, enfants, adolescents et adultes, ont eu à leur disposition des espaces pour s'exprimer. Dans les centres de loisirs et les après-midis récréatifs par exemple, des temps sont planifiés pour recueillir les propositions afin d'organiser les programmes d'activités à venir à partir des demandes et avec les enfants. Par ailleurs, les adolescents au sein des Accueils leur étant dédiés peuvent s'adresser en direct à l'animateur pour enclencher un projet (sortie, activité spécifique, projet de séjour, ...) ils sont, quoi qu'il en soit, encouragés en ce sens.

Les espaces d'accueil en « foyer jeunes » au-delà d'un accueil, sont un moyen de créer le lien et de l'entretenir. Dès que possible nous favorisons ainsi l'engagement des jeunes qui se caractérise ainsi sous des formes plus ou moins développées, mais qui existent néanmoins.

Le projet « *jeunes bénévoles* » permet à des adolescents accompagnés d'un animateur professionnel de découvrir l'animation. Des formations « internes » leur sont proposées 2 fois par an par les professionnels en poste. Ils participent également activement dans ce cadre à la préparation et à l'évaluation de l'activité.

Certains, pour ceux qui en font la demande et qui ont l'âge requis, peuvent s'engager dans une formation BAFA « Territoire » organisée en partenariat avec les FRANCAS 54 et La Communauté de Communes One Lorraine Confluences.

Enfin, les adultes ont à leur disposition au sein de chaque structure également la possibilité de prendre la parole. Encore une fois, ils y sont encouragés par les professionnels. Ainsi, des Espaces des Usagers (maisons de quartiers, Activités régulières, multi accueils...), comité de pilotage (Point Femmes, Espace des solidarités...) permettent à des usagers, des bénévoles, avec des professionnels, de participer aux décisions et de fait au projet du Centre. L'engagement peut être ponctuel (selon les projets) mais également régulier.

Sur les projets de fêtes de quartiers des groupes d'adolescents, voire d'enfants peuvent côtoyer les adultes dans la mise en œuvre de la manifestation. Nous sommes là dans de l'intergénérationnel.

Chaque projet issu des usagers validé, fait ainsi l'objet de réunions de préparation, de suivi mais aussi d'évaluation. Des comptes rendus sont rédigés. Si des partenaires sont engagés, ces derniers participent aux rencontres dès que le besoin s'en fait ressentir. L'engagement est donc partagé par tous les acteurs. C'est un gage de réussite mais aussi de dynamique de groupe.

Des enquêtes de quartiers sont également réalisées régulièrement par les animateurs dans l'environnement proche des structures de proximité. Il s'agit là de prendre le « pouls » de la population et mieux connaître ses contours, sa composition sociologique, ses envies mais aussi ses disponibilités. Les résultats ne nous amènent pas nécessairement d'informations extraordinaires, néanmoins, cette démarche permet aux professionnels d'aller à la rencontre des habitants, de passer l'information et parfois de découvrir des volontés pour plus de participation.

Il nous paraît important d'entretenir la convivialité dans chacune de ces instances. Aussi, au moins une à deux fois par an, pour les fêtes et aux beaux jours, les groupes se rassemblent pour ne rien faire d'autre que se retrouver et échanger autour d'un verre et d'une collation. Au multi-accueil d'Homécourt, par exemple, les parents sont également conviés à s'investir dans la semaine du goût (préparation, animations...) pour offrir à leurs pairs et aux enfants un « petit déjeuner » le mercredi.

Beaucoup de bénévoles s'investissent aux côtés des professionnels dans le projet de Ville Plurielle. Une partie d'entre eux, notamment les personnes engagées au niveau de la réflexion et de la mise œuvre du/des projets (C.A., Espaces des usagers, Comité de pilotage...), sont aussi actifs en dehors du Centre Social. Ces personnes sont ainsi dans le comité d'autres associations sportives, sur les listes de parents d'élèves, sur des manifestations municipales (14 juillet...). Certains membres du CA œuvrent au sein de mouvements d'Éducation Populaire (Francas 54, MJC) importants et sur la gestion du groupement d'employeurs du secteur (GESPAH) avec des responsabilités importantes.

4.2.7 – La concertation et la coordination avec les autres acteurs

Ville Plurielle a toujours le souci d'inscrire son action dans la logique du partenariat car c'est avant tout un partage de compétences et de savoir-faire. Plus l'approche du projet est riche et globale, plus la confrontation d'idées, de points de vue, le débat, mieux le projet évolue. Cette vision des choses est également vraie dans nos relations avec nos principaux financeurs (CAF, Conseil Départemental). En effet, le lien établi dépasse dorénavant le stade de la simple gestion de subvention. Les rencontres sont dorénavant nombreuses et régulières autour de thématiques et ou de projets divers où le débat et l'échange d'idées, le partage de savoir-faire nourrissent notre action respective. Cette dernière dimension est importante pour nous et nous souhaitons l'entretenir.

En ce qui concerne les collectivités municipale et communautaire, la relation est en reconstruction. En effet, les changements lors des dernières élections municipales mais aussi de la direction du Centre Social ont interrogés les modalités de ce partenariat.

Ainsi, nous ne pouvons imaginer un travail sectorisé néanmoins chacun œuvre dans un champ qui lui est propre, avec des outils et des compétences spécifiques. Nous pensons que ces dernières ne doivent pas être opposables mais bien complémentaires pour l'intérêt général, tant du point de vue du service rendu à la population que de son accueil et son accompagnement au quotidien.

De façon générale, Cette approche du partenariat favorise :

- Des remises en question en ce qui nous concerne mais également pour chacun des acteurs lorsqu'ils sont confrontés aux réalités du terrain des autres, de leurs freins mais aussi de leurs moyens propres.
- De mutualiser des moyens humains et matériels. Cela est d'autant plus probant lorsqu'elle se formalise autour d'une coordination.
- De se doter d'outils communs (une charte, des moyens de communication, de lecture et d'évaluation).

4.3 – Situation du Centre Social du point de vue de ses usagers

Cette fois-ci, ce sont les usagers enfants et adultes, bénévoles, salariés de l'association Ville Plurielle qui ont été sondés à l'aide d'une enquête réalisée par un prestataire extérieur, en l'occurrence Nadine WEBER, cette dernière dorénavant rompue à l'exercice au Centre Social.

La volonté, encore une fois, était d'obtenir une image objective, le rendu de l'enquête s'appuie sur les discours et expériences de chacun, complétée par une analyse et une mise en perspective.

Avant même d'entamer les entretiens, une lettre d'information a été diffusée auprès de nos usagers, en voici la teneur :

Homécourt, le 31 mars 2022

Aux usagers du Centre Social

Madame, Monsieur,

Le centre social Ville Plurielle est soumis à un agrément de la Caisse d'Allocations Familiales. Cet agrément est renouvelé tous les 4 ans : c'est l'occasion pour l'association d'évaluer ses actions, ses relations avec son public et ses partenaires afin de rester au plus près des besoins des habitants du territoire.

*Dans cette démarche d'évaluation, nous sommes soucieux de recueillir l'avis de chacun sur un aspect important du quotidien : **l'accueil**.*

Que vous soyez un usager, un utilisateur, un salarié, un partenaire, un adulte ou un enfant, votre avis est important.

*Dans cette optique, l'association Ville Plurielle a missionnée madame **Nadine WEBER** en tant que prestataire indépendante, pour recueillir votre avis sur l'accueil.*

Elle est chargée d'évaluer la qualité de l'accueil dans les lieux de vie, d'activité, d'accompagnement de Ville Plurielle, autant auprès des usagers que des salariés. L'objectif est de faire apparaître les points forts de cet accueil au quotidien mais aussi de dégager des axes d'améliorations, d'identifier des besoins spécifiques liés à la dimension d'accueil.

Afin de lui permettre d'effectuer ce travail d'enquête, elle aura besoin de rencontrer plusieurs personnes.

*Nous vous demandons alors de bien vouloir vous rendre disponible quelques minutes pour répondre à ses questions si toutefois Madame WEBER vous le demande. Nous vous précisons que **pour les enfants mineurs, nous solliciterons l'accord des parents soit par l'intermédiaire des professionnels qui les accueillent soit en nous retournant le coupon joint dument rempli.***

Il vous sera précisé le jour et l'horaire de sa venue.

Comptant sur votre coopération, nous vous remercions d'avance du temps que vous voudrez bien lui consacrer.

Veillez croire, Madame, Monsieur en l'expression de nos sincères salutations.

La codirection Et Nadine Weber

Nous précisons que le contenu de ce chapitre est le rendu in-extenso du document de synthèse réalisé par madame Nadine WEBER.

4.3.1 - Contexte, personnes rencontrées

Les entretiens ont eu lieu soit sur le lieu d'accueil du public (centre social, espace de loisirs, multi accueil), soit dans un lieu d'animation ou d'activité. La parole a été recueillie auprès d'un public varié, âgé de 5 à 65 ans. Quelques personnes rencontrées sont à la fois usagers, bénévoles et/ou salariées, d'autres ont été dans un premier temps usagers puis bénévoles et/ou salariées.

A partir d'un guide d'entretien qui reprend les objectifs de l'enquête, les questions ont abordé les thèmes suivants :

- Les motivations à fréquenter ou à inscrire les enfants aux services de Ville Plurielle ;
- Les atouts des services ou structures fréquentées ;
- La connaissance de l'ensemble des services et structures de l'association ;
- Les axes d'amélioration identifiés ;
- L'accueil, l'accès à l'information (modalités, supports).

Il est d'emblée relevé une réelle unanimité sur l'aspect convivial des structures et services

4.3.2 - Disponibilité, écoute

Les enfants comme les adultes soulignent la qualité de l'accueil. Ils se sentent écoutés, pris en compte dans les propositions d'animation, informés. Leur avis sur certaines activités est sollicité, ils se permettent de l'exprimer en toute confiance.

Les salariés et les usagers se croisent à différents endroits, participent à des manifestations à partir de places différentes. Cette convivialité est évoquée comme celle définie dans une vie de quartier : chaleureuse, de proximité, participative. Beaucoup d'habitants fréquentent Ville plurielle depuis plusieurs années, ils ne l'évoquent jamais comme un centre social mais comme des lieux de vie et d'animation.

4.3.3 - Une vision de Ville Plurielle centrée sur le service ou la structure fréquenté

Chaque personne interrogée s'inscrit comme un usager ou un animateur d'un service ou d'une structure. Peu de personnes (enfants et adultes) font des ponts entre les différents espaces d'accueil. Chacun et chacune cherche un service de proximité vers lequel il va en toute confiance. Les relations interpersonnelles constituent la base de l'identification de la structure ou du service : les enfants, les adultes, les bénévoles attachent le service ou la structure à une personne physique qui l'incarne. Certains professionnels que les usagers retrouvent à différents endroits, au sein des quartiers de la commune, font partie de la vie de leurs espaces sociaux, ils ne sont plus forcément perçus comme des animateurs appartenant à une structure.

Pour les multi-accueil, le professionnel est davantage lié à la structure qu'à l'espace géographique. Les besoins et attentes des familles sont spécifiques et les notions de confiance et de qualité de l'accueil sont primordiales.

4.3.4 - Le sentiment d'être accueilli et entendu dans ses besoins

Les enfants et les adultes rencontrés ont pour certains, une expérience d'autres services, d'autres structures dans des communes ou départements différents. Ils se saisissent de ces points de comparaison pour accentuer la qualité du service à Ville Plurielle : « *je me sens accueillie par une équipe ouverte et chaleureuse, mes enfants peuvent évoluer dans une dynamique de mixité sociale (Sabrina, mère).*

D'autres parents expriment la confiance qu'ils accordent à l'équipe, que ce soit à l'épicerie sociale, au multi accueil, à l'accueil de loisirs. Cette confiance se tisse dans les échanges au quotidien. Les adultes ont plaisir à donner un peu de temps lorsqu'ils le peuvent. Ce climat favorise le dialogue, les échanges et les enfants apprécient de pouvoir exprimer leurs choix.

4.3.5 - Des salariés et des bénévoles soucieux de l'accueil réservé aux usagers

La gratitude des parents, la joie des enfants, la fidélité des familles à fréquenter les structures et services sont autant d'indicateurs gratifiants identifiés par les accueillants, qu'ils soient bénévoles ou salariés : *adhérer à des valeurs associatives, donner aux autres, avoir des responsabilités, exercer sa citoyenneté, avoir la reconnaissance des parents, participer à la joie des enfants... (paroles de bénévoles).* Le fait d'avoir bénéficié d'un soutien d'une aide à un moment donné de sa vie renforce la volonté de « *donner à son tour* », de « *voir l'envers du décor* » (*Christelle, 35 ans*). Trouver des personnes réactives, accueillantes, soutenantes, renforce l'estime de soi et redonne une pace sociale aux individus en difficulté ponctuelle ou pérenne.

4.3.6 - Des relations sociales qui naissent, s'entretiennent et offrent de la mixité (âge, générations, culture)

4.3.6.1 - Une vie entre enfants

L'association Ville Plurielle propose un accueil des enfants que ce soit pour un mode de garde, un accueil extra et périscolaire, un accueil de loisirs. Ces différents espaces permettent aux enfants de tisser des liens entre eux, d'entretenir une amitié alors qu'ils ne fréquentent pas la même école. Les enfants apprécient de se rencontrer, de passer dans les espaces ouverts : ils s'y sentent bien, accueillis : « *c'est mieux qu'à la maison, y a les copines, on passe discuter un peu après l'école, on s'occupe des plus jeunes, on aime bien (Wendy 12ans, Ashley 15 ans, Grâce, 10 ans ½).*

Les enfants trouvent les propositions d'activités intéressantes, variées et qui leur permettent de s'intégrer facilement dans les groupes.

La dynamique participative est également soulevée : les jeunes se sentent impliqués dans la vie du quartier, notamment par les chantiers jeunes et les fêtes de quartiers. Elle leur offre des espaces de découverte et une ouverture aux autres.

4.3.6.2 - Une vie entre adultes

L'implication de l'association Ville plurielle dans les différents espaces de vie et de loisirs des familles lui donne une place reconnue dans l'espace sociale. Peu d'adultes connaissent toutes les propositions de Ville Plurielle mais beaucoup ont eu à faire à un moment ou à un autre à un salarié. Ces échanges permettent de nouer une relation qui se concrétise pour plusieurs par un investissement bénévole, même ponctuel : *l'ambiance, la convivialité, les liens entre les bénévoles et les salariés, l'accueil chaleureux, les liens vont au-delà de ceux entre collègues, il y a de l'amitié (bénévoles et animateurs).*

Les parents, grands-parents qui accompagnent leur enfant ou petit enfant dans une structure ou un service confirment cette vision : *ils sont très à l'écoute des parents, c'est la clé du succès (Murielle, une grand-mère).*

4.3.7 - Une association perçue comme solidaire

Les adultes qui fréquentent Ville Plurielle se disent entendus dans leurs difficultés. Que ce soit en tant que parent ou adulte, les personnes interrogées évoquent une *solidarité, une main tendue, une ouverture et un accueil sans jugement (Sabrina, Jessica, Julien)*.

Certaines personnes ont bénéficié du chantier d'insertion pour remettre le pied à l'étrier. Reprendre progressivement confiance en soi dans un contexte bienveillant donne envie à ces adultes de « donner à leur tour ».

Les personnes rencontrées reconnaissent qu'il est difficile de demander de l'aide, de parler de ses difficultés, ce qui les rend d'autant plus sensibles à un cadre d'accueil bienveillant. La fonction sociale de Ville Plurielle n'est pas forcément connue, elle est découverte par le bouche-à-oreille, parfois les réseaux sociaux. Le fait d'être acteur de sa réinsertion les mobilise davantage, ils se sentent moins seuls et retrouvent un sentiment d'utilité. Le besoin d'être soutenu à un moment de son parcours de vie est avant tout une question de lien social : retrouver un espace d'échange, avec ses pairs, avec les salariés de l'association a davantage de sens dans ce contexte de crise sanitaire dont les effets se font ressentir encore aujourd'hui.

Les personnes rencontrées expriment la difficulté accentuée à trouver un emploi dans le secteur géographique de Ville Plurielle (peu d'offres).

Les structures et services sont perçus comme réactifs et *arrangeants* en fonction du besoin des familles : une mère qui exprime un besoin d'accueil urgent en multi accueil est prise en compte dans sa demande : *les personnes sont super gentilles, j'ai réussi à faire confiance à l'équipe (Jessica, une mère)*.

Pour d'autres, la situation familiale ponctuellement perturbée est prise en compte : *c'est donnant-donnant, ils sont arrangeants et flexibles (Faïsa)*.

4.3.8 - Prendre soin des usagers mais pas que...

Adultes et enfants se sentent *bien* accueillis et *accompagnés* par les salarié.es de Ville Plurielle. Ces derniers donnent beaucoup de leur temps, de leur énergie en adhérant aux valeurs de l'association, notamment celle de l'éducation populaire. Ils se montrent disponibles, à l'écoute, ils s'adaptent à la singularité de chacun. Leur force réside dans une appropriation collective de leurs missions. Salariés et bénévoles sont pour la plupart implantés dans le secteur d'intervention de Ville Plurielle, ce qui leur assure une proximité avec la population. Cette même proximité qui est le gage d'une convivialité et d'une mixité riche de sens, peut aussi représenter une forme *d'investissement sans fin*.

Prendre soin de soi pour prendre soin des autres peut constituer une démarche réflexive dans l'accueil et l'accompagnement des salariés et des bénévoles. Leur engagement peut conduire à une forme d'épuisement, surtout dans le contexte actuel où les difficultés de recrutement sont importantes dans quasiment tous les services dédiés aux familles.

Un accès à des activités de bien-être peut être une piste à explorer.

4.3.9 – Conclusion

L'association Ville Plurielle a clairement un rayonnement important sur le territoire au sein duquel elle propose des structures et services à la population.

Enfants et adultes connaissent le périscolaire, la cantine, les loisirs, le LAEP, le multi accueil, le chantier d'insertion, l'épicerie sociale et la boutique solidaire en fonction de sa situation ou de ses besoins.

Le sentiment d'un accueil chaleureux, convivial, familial est largement partagé par tous. Le sérieux, la responsabilité des intervenants sont également soulignés.

La communication sur l'ensemble des actions, activités, espaces de rencontre, de partage peut représenter un axe d'amélioration. L'accès à l'information se traduit par des usages, des circuits qu'il est intéressant de repérer : réseaux sociaux (Facebook, Instagram) bouche à oreille, temps conviviaux, parrainage, tutorat... Savoir où et auprès de qui trouver l'information de premier niveau relève souvent des réseaux personnels et peu formels.

Merci à tous les enfants, adultes, parents, grands-parents, bénévoles, salariés d'avoir pris le temps de contribuer à ce travail d'enquête

Bénévoles et professionnels rencontrés dans le cadre de l'enquête



4.4 – Situation du Centre Social du point de vue de ses partenaires et de ses acteurs

La rédaction de ce chapitre est le fruit de deux sources de recherche et de réflexion :

- Une enquête menée auprès des principaux partenaires du Centre Social. Institutions, Fédérations d'éducation populaire, structures et associations d'éducation populaire ou non, écoles, ...
- Une séance de travail commun entre salariés et bénévoles administrateurs du Centre Social lors de notre rentrée de septembre 2022.
- D'une synthèse des échanges et autres séances de travail collectif sur des projets partagés.

4.4.1 – Diagnostic partagé

Au-delà du diagnostic de ce projet, nous partageons avec nos partenaires le constat d'un appauvrissement des populations de plus en plus en plus visible et ancré. La crise sanitaire a enfoncé le clou de cette paupérisation et cette dernière génère également toujours davantage de repli sur soi.

La peur du lendemain, une précarité entretenue par un environnement anxigène (crise sanitaire, guerre en Ukraine, réchauffement climatique, inflation, ...), la méfiance et la défiance à l'encontre des institutions, la peur de l'autre, ... Il n'a jamais été aussi urgent d'œuvrer à « faire » de l'éducation populaire et du lien.

Comme nous le signalions déjà il y a quatre ans, Le contexte nécessite d'être vigilant et à l'écoute des problématiques des usagers et d'inscrire l'action sociale et les services à la population dans une relation positive et bienveillante qui allie dispositifs relationnels, accueil, accompagnement, aide directe, d'urgence ... au sein d'un réseau.

Le Centre Social, de par son histoire, son expérience et son expertise est connu et reconnu par les instances décisionnaires. Il n'est cependant pas omniscient et, s'il peut porter une dynamique, il ne peut être seul dans les combats et revendications pour faire avancer les politiques sociales de la commune et du territoire. Il s'appuie alors sur les compétences et l'expertise de chacun des acteurs de son environnement et contribue à la mise en œuvre de ces politiques, ancrées de fait dans l'impératif de répondre aux besoins de la population.

4.4.2 – Un regard unanime :

Tous les acteurs s'accordent sur l'image du Centre Social et relèvent que :

- Les équipes sont compétentes et réactives dans l'ensemble des domaines qu'ils ont en charge. Quelques nuances sont cependant apportées quant à certaines actions à caractère social qui mériteraient d'être davantage en lien avec le territoire et les partenaires.
- Le Centre Social est un acteur important et « *moteur* » sur le territoire
- Il est un acteur incontournable sur le territoire avec des actions diversifiées, des propositions pour tous les âges de la vie, une participation active aux espaces de réflexion.
- Il est un partenaire dynamique et ressource.

Au-delà de cette image dithyrambique, il est aussi évoqué que certaines actions à caractère social mériteraient d'être davantage en lien avec le territoire et les partenaires.

En ce sens et d'une manière générale, d'aucun s'interrogent sur la visibilité de cette intervention sociale.

Enfin, la question de la place pour le développement d'autres acteurs sur le territoire dans le champ de l'éducation populaire et de l'action sociale est également posée.

4.4.3 – Dynamique de réseau

Les équipes sont présentées comme des vecteurs efficaces dans la relation aux partenaires, notamment de la part de l'Education Nationale. Ainsi, ils sont présentés comme des relais efficaces dans la relation de l'école aux familles et dans le suivi des élèves. Les professionnels sont par exemple, dès que besoin, présents aux équipes éducatives.

Ils sont aussi des partenaires pour des projets fédérateurs qui font sens dans le lien et la mise en œuvre des apprentissages. A cet effet, le Centre Social a pu être contributeur financier et par conséquent facilitateur de projets communs.

Ville Plurielle s'implique volontiers dans des dispositifs complémentaires et partagés pour répondre aux besoins des usagers au-delà de ce que le partenaire associé peut apporter.

Il est mentionné que le Centre Social sait prendre en compte les contraintes de chacun pour une organisation optimisée des actions et qu'il sait, par ailleurs, consolider le lien de partenariat en entretenant la convivialité.

4.4.4 – Un réseau de partenaires force de proposition

Le constat des partenaires est aussi que le Centre Social occupe une place importante sur le territoire et a à cœur de développer de nouveaux projets en lien avec les problématiques sociales de son environnement.

Certains précisent néanmoins qu'il pourrait investir davantage encore :

- Le champ de la parentalité : prévention précoce, précarités qui entravent l'éducation, ...
- Le champ de l'inclusion : accès de l'enfant en situation de handicap ou atteint de troubles du développement à des lieux d'accueil (EAJE, accueil de loisirs, sport et culture...)

D'autres soulignent qu'il serait intéressant de questionner les acteurs sur la notion même de partenariat : définition, place de chacun, traduction concrète des relations entre les institutions (mutualisation, expertise partagée, solidarité, co-construction, partage, soutien, projet)..

Ou bien encore, d'ouvrir la présentation des actions de ville plurielle aux espaces de formation des travailleurs sociaux, voire inclure les étudiants dans des projets de recherche, de diagnostic de territoire, coconstruire des projets à destination des enfants et des familles ...

4.4.5 - Le points de vue des acteurs bénévoles et professionnels du Centre Social :

Sur proposition de la codirection, une réunion de rentrée participative a été organisée. L'idée était d'une part de provoquer la rencontre entre les salariés et les bénévoles du Conseil d'Administration (employeurs) pour faire connaissance mais au-delà permettre l'échange et une contribution partagée au projet social de Ville Plurielle. Pour accompagner cette démarche, chacun a été invité à réfléchir autour de thématiques choisies pour établir un état des lieux mais aussi et surtout à être force de propositions. Salariés et bénévoles se sont donc retrouvés et le travail s'est organisée en groupe d'une dizaine de personnes, autour des thématiques suivantes :

- Le Partenariat, bien-sûr.

Mais aussi :

- Le bénévolat
- L'accueil
- La prise en charge et Projet
- L'esprit d'équipe et la transversalité.

Chaque groupe, chacun dans sa thématique respective, avait à répondre à deux questions : L'une en rapport avec ses représentations de ce que Ville Plurielle avait installé jusque-là. Une seconde qui permettait aux participants de s'entendre, à partir de leurs constats, sur des propositions pour lesquelles chacun était prêt à s'investir pour les quatre années à venir.

Dans un premier temps et dans ce qui apparait comme un constat partagé par tous, c'est le souci d'écoute, d'empathie et d'accueil bienveillant et non jugeant des usagers qui est relevé. Cela dans toutes les structures gérées par Ville Plurielle : « *Prise en compte de l'individualité au sein de la collectivité* ».

Il apparait également le souci que le centre Social a de maintenir des relations constructives avec ses partenaires notamment institutionnels. En effet, même financeurs, ces derniers ne sont pas considérés comme des « *tiroir-caisse* ». Dans un même élan, il est constaté que la relation partenariale d'une manière générale est riche tant du point de vue de la ressource qu'elle représente que dans la dynamique constructive qu'elle génère.

Et puis, il ressort un positionnement clair sur le fait que « *la prise en charge du public prend en considération l'analyse du professionnel et ne se cantonne pas au projet* » et que ce dernier ne peut qu'« *évoluer dans le temps compte tenu des modulations de l'environnement* ».

En revanche, Les acteurs dans leur grande majorité, considèrent qu'il faut davantage de « *transversalité, d'interconnaissance et de connexion entre les services* ». Bien que de mieux en mieux outillé, le centre social gagnerait en outre à communiquer de façon plus régulière vers l'extérieur (partenaires, usagers, ...).

En termes de propositions, il y aurait donc lieu de :

- Entretien l'existant
- Consacrer davantage de temps à la transmission des informations entre services.
- Assurer un relais pérenne des informations entre les équipes, la codirection et/ou le C.A. via les cadres et les référents de chaque espaces et lieux d'accueil.
- S'appuyer sur les compétences d'une personne pour développer les modes de communication à l'interne et à l'externe.
- Être plus visibles sur des manifestations autres que celles proposées par Ville Plurielle.
- Multiplier les temps de convivialités entre les acteurs du Centre Social

4.4.6 – Un accueil des parents et des usagers de qualité au-delà d’une simple approche comptable.

Le Centre Social défend l’idée en première instance d’un accueil individuel et individualisé. Chaque personne est accueillie avec son histoire. L’idée est de créer un lien de confiance mutuelle et ainsi construire une relation qui laissera l’opportunité de prendre sa place dans l’association, tant du point de vue de ses besoins que de ses disponibilités mais aussi de ses compétences.

Ces temps d’échange sont le moment d’ouvrir le projet de Ville Plurielle, de donner envie d’y adhérer voire de s’y investir. Des mots mêmes des partenaires interrogés, le Centre Social est « *un lieu de vie* », un « *espace de rencontres* », « *un espace ressource* ».

Ce travail prend effectivement du temps mais n’inscrit pas les usagers dans une simple posture de consommateur d’activités et/ou de services. La dimension d’accueil privilégie alors l’aspect qualitatif du lien plutôt que la dimension quantitative et « comptable ».

Pour répondre et permettre d’accueillir alors les volontés, le Centre Social développe, entre autres, depuis de nombreuses années, un outil de gouvernance intermédiaire : « *L’Espace des Usagers* ».

Il existe sur les différents lieux d’accueil (multi accueil, Point Femmes, maisons de quartiers, activités régulières...) et est constitué d’usagers volontaires bénévoles, coordonné par le référent du site. Ces espaces œuvrent pour des projets collectifs mais peuvent être également force de proposition pour alimenter le projet social, notamment lors des Assemblées Générales.

L’Espace des Usagers s’est ainsi révélé être la marche d’un accès à un engagement au Conseil d’Administration et/ou au Bureau de Ville Plurielle. A l’heure actuelle, 8 personnes issues de ses instances sont dorénavant administrateurs du Conseil d’Administration dont 5 sont membres du bureau (2 Vice-Présidents, la trésorière, la secrétaire et son adjointe).

Ces groupes, le cas échéant et parce qu’ils défendent aussi l’idée de proximité, peuvent coopérer avec des acteurs de leur environnement (association sportive, caritative), mais également une institution si celle-ci constitue une valeur ajoutée ou si elle démarche l’Espace des Usagers comme partenaire.

4.4.7 – Conclusion :

Acteur incontournable, le centre social, de par sa diversité d’intervention, a de multiples partenaires qui chacun dans leur champ d’activité ont leur vision de son action. Souvent parcellaire voire incomplète, pour la majeure partie d’entre eux, il est positionné de manière conséquente sur le territoire et est l’opérateur de nombreux dispositifs d’éducation populaire et d’action sociale.

Acteur « constructif » du maillage territorial le Centre Social travaille en ce sens et cela facilite le partage du diagnostic et les réponses proposées du point de vue des politiques sociales mais également des réponses apportées aux usagers et à leurs préoccupations.

Acteurs bénévoles et professionnels sont impliqués dans différents espaces de réflexion et d’élaboration. Ils nourrissent les échanges au sein des instances formelles et informelles. Très forte, cette dimension a aussi ses travers, notamment en termes d’image : celle parfois d’être tentaculaire

Acteur vigilant dans sa relation aux institutions, le Centre Social réfute l’idée qu’elle soit uniquement intéressée. De sa propre initiative, il pousse ainsi les portes des institutions pour être le promoteur de ses projets mais également le contributeur de ceux du territoire. Présent dans bon nombre d’instances de pilotage autour de la parentalité, de la précarité, du Projets Educatifs De Territoire, ... Il répond présent sur les sollicitations des institutions pour encore une fois partager son expérience et faire avancer, l’environnement et les politiques sociales dans lesquelles s’inscrit son propre projet. C’est aussi l’occasion d’être en résonance avec ceux-ci et de se remettre en question.

4.5 – Synthèse et confrontation des problématiques repérées – Pistes de travail

Problématiques et besoins identifiées par le Centre Social	Hypothèses de travail (intentions opérationnelles)
<p>Une partie importante des populations des villes de Homécourt et Joef continue de se paupériser. Ce constat constitue aussi les causes du repli des familles et des personnes sur elles-mêmes, leurs craintes en l'avenir et leurs choix dictés par un environnement anxiogène et toujours plus propice à la précarité.</p>	<p>Pérenniser l'existant efficient déjà en œuvre. Maintenir une relation positive et de proximité avec les usagers et systématiser les dispositifs autant relationnels que les aides concrètes. Rendre les usagers acteurs dès que possible. Permettre l'accès à l'information au plus grand nombre Développer les compétences des professionnels pour valoriser l'importance de l'accueil, de l'écoute, de la connaissance du réseau pour être au plus proche de toute la population avec une attention particulière aux personnes les plus fragiles.</p>
<p>L'activité du Centre Social, compte tenu de sa taille et de son influence sur le territoire, peut générer des interrogations de certains nouveaux élus en poste et nécessite, de la part du Centre Social, d'être dans une démarche de promotion transparente et rassurante.</p>	<p>Pérenniser l'existant efficient déjà en œuvre. Rassurer et communiquer dès que possible à l'attention de l'ensemble des élus du territoire et des acteurs de l'éducation populaire. Affirmer la posture du Centre Social comme celle d'un acteur de la mise en œuvre des politiques de territoire dans son champ d'action mais avec ses outils propres. Coconstruire, chacun avec ses prérogatives.</p>
<p>Alors que les usagers mais aussi la population sont demandeurs, l'accueil au Centre Social (Ville Plurielle Centre) est classique et dorénavant réduit compte-tenu de la réorganisation territoriale et de la disparition et des outils et des financements pour l'accès aux droits notamment.</p>	<p>Pérenniser l'existant efficient déjà en œuvre. Développer un espace d'accueil novateur et propre à Ville Plurielle Centre qui allierait l'accès aux droits et à l'information, la rencontre et la convivialité. De cet accueil, pourrait émerger des actions d'accompagnement collectifs et des temps d'écoute individualisés.</p>

<p>Une prise en compte de la parentalité insuffisante du point de vue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De la périnatalité en général et de la prévention des maltraitances, de l'isolement, de la dépression post-natale, ... en particulier. • De la prise en compte de la « tierce » personne pré et post-natale • Désacralisation du rôle du travailleur social 	<p>Pérenniser l'existant efficient déjà en œuvre.</p> <p>Mettre en synergie les acteurs concernés du territoire.</p> <p>Créer et développer un espace dédié ouvert à toutes et à tous.</p>
<p>La crise sanitaire a fait s'arrêter l'action en direction des séniors.</p>	<p>Se rapprocher à cet effet des partenaires concernés.</p> <p>Relancer l'idée d'un travail centré sur l'intergénérationnel, le bien-être et l'engagement des séniors dans des actions en faveur de l'intérêt général.</p>
<p>Une circulation de l'information à l'interne et en transversalité des différents services de Ville Plurielle. Des outils de communication pour la promotion du projet et des actions mal adaptés et/ou sous exploités.</p>	<p>Pérenniser l'existant efficient déjà en œuvre.</p> <p>Multiplier les temps d'échange et/ou de convivialité entre salariés et bénévoles afin de partager le projet.</p> <p>S'approprier les outils de communication existants et les faire vivre par une action dédiée.</p> <p>Médiatiser systématiquement l'action du Centre Social (services, actions d'intérêt général, manifestations, ...) en valorisant la démarche globale et l'investissement des acteurs impliqués.</p>
<p>Une action en faveur de l'écocitoyenneté pas suffisamment développée.</p>	<p>Réfléchir les projets en œuvre et à venir pour qu'ils soient systématiquement emprunts d'un caractère en lien avec l'éducation et la sensibilisation à l'environnement</p>
<p>Des actions en direction de la santé encore trop sectorisées et « réservées » à certains pôles du Centre Social (Eco appart, Epicerie, Point Femmes, ...)</p>	<p>Etendre les actions aux autres services et public.</p> <p>Promouvoir l'action santé de territoire aux habitants et en lien avec partenaires compétents.</p>

5.1 - Le projet au regard des deux missions générales

51.1 et 51.2 – Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale – Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Diagnostic final et objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Descriptif de l'action envisagée	Résultats attendus	Indicateurs (quantitatifs et qualitatifs)
LIEU DE PROXIMITE POUR TOUS A VOCATION SOCIALE GLOBALE				
<p>Toujours autant de pauvreté, repli sur soi, environnement anxiogène entretient une précarité et une fragilité des populations. L'action du Centre Social, répartie uniformément sur sa zone d'influence (ville de Homécourt principalement mais aussi celle de Joeuf), permet néanmoins, tant du point de vue des services de droit commun que de ses actions ciblées, d'offrir des espaces d'accueil adaptés aux besoins mais également propices à l'écoute et à l'échange. Toujours en quête d'une communication plus efficiente, le Centre Social doit aussi tendre à uniformiser les modalités d'accueil, quels que soient les lieux, selon des préceptes de convivialité, attrayants et rassurants.</p> <p>Objectif général :</p> <p>Organiser notre action autour d'un axe valorisant le lien social dans ces dimensions familiales, inters générationnels, avec le souci du partenariat.</p>	<p>Continuer à faire vivre les lieux de proximité, les activités et les espaces d'accueil existants.</p> <p>Permettre aux professionnels d'assurer un accueil individualisé des usagers cohérent d'un site à l'autre.</p> <p>Proposer régulièrement des temps d'échanges autour de différentes thématiques (informatifs et éducatifs) et pour l'ensemble des publics.</p> <p>S'appuyer sur l'expression des usagers recueillie dans les différents lieux d'accueil pour faire évoluer notre action.</p> <p>Maintenir le rythme de notre participation aux rencontres et aux échanges avec les partenaires du territoire.</p> <p>Médiatiser davantage nos actions en faveur de la santé comme un axe intégrée du projet et non plus comme des opérations occasionnelles.</p>	<p>>> Action Point Femmes dans son ensemble et en particulier les actions loisirs de proximité, alphabétisation, accompagnement des familles, Vestiaire social, épicerie sociale, chantier d'insertion, accueil transitoire, actions logement,</p> <p>>> Opérations à caractère fédérateur et convivial avec et pour les usagers, intergénérationnels (fêtes de quartiers, soirées et/ou après-midi thématiques, débats...)</p> <p>>> Accueil spécifique et individualisé des familles quels que soient les lieux</p> <p>>> Actions spécifiques en direction du public adulte.</p> <p>>> Relance d'une action à destination des publics séniors.</p> <p>>> Développement de nos actions et outils de communication et création de nouveaux outils.</p> <p>>> Participation et mise en œuvre d'espaces d'échange et de mutualisation entre partenaires.</p>	<p>L'installation d'une dynamique où tout le monde est amené à se croiser ponctuellement, ou régulièrement.</p> <p>Il est question là, de vivre ensemble et d'apprendre à interagir avec le respect des valeurs de chacun.</p> <p>Les notions d'accueil, de lien social et de solidarité sont bien-sûr sous-tendues.</p>	<p>Vie des lieux d'accueils et des quartiers (effectifs, actions collectives, nbre et qualité des échanges, ...)</p> <p>Rapport entre demandes, besoins pressentis et actions mises en œuvre</p> <p>Satisfaction des usagers</p> <p>Valorisation des actions</p> <p>Engagement et interaction avec les partenaires.</p> <p>Nbre, multiplicité et efficience des moyens de communication.</p> <p>Participation et engagement du public sénior.</p> <p>Inter générations (nbre d'actions, qualité des rapports ...)</p> <p>Actions santé (nbre, diversité des thématiques et des publics touchés, cohérence avec le projet et les besoins des publics...)</p>

MIXITE SOCIALE				
<p>Le Centre Social est ouvert à tous et se veut être un lieu de promotion sociale. A l'heure où nous assistons à l'explosion de l'individualisme, de la compétition systématique, de la méfiance voire du refus de l'autre il y a lieu à ce que les publics, forts de leur diversité d'œuvrer pour davantage de collectif. A Homécourt la mixité sociale est une réalité sociologique et à cet effet, Il n'y a pas lieu de stigmatiser une catégorie de population par rapport à une autre. De la richesse des échanges et des rencontres émanent la tolérance et l'acceptation de l'altérité. La crise sanitaire a eu pour effet d'éloigner les gens les uns des autres et de rompre ainsi le dynamisme de lien social entretenu par Ville Plurielle jusque-là. Elle a également encore davantage précarisé les plus fragiles et peut-être de les rendre plus méfiants vis-à-vis des institutions ; Ces dernières semblent s'éloigner toujours davantage des populations (dématérialisation, fusion des EPCI, ...)</p> <p>Objectif général : Etre en mesure d'accueillir la population dans sa diversité.</p>	<p>Accueillir tous les habitants sans aucune exception ni discrimination.</p> <p>Accompagner dans le réseau.</p> <p>Permettre aux individus et aux familles les plus fragiles (allocataires RSA, à revenus faibles et/ou en situation de précarité) d'accéder plus largement à notre action, et à l'activité de droit commun.</p> <p>Permettre un accès facilité aux droits.</p> <p>Développer un accueil chaleureux, riche en réponses</p> <p>Relance d'action en direction des publics séniors</p>	<p>>> Prise en compte des individus et des familles dans leur singularité sur tous les lieux d'accueil et dans toutes les actions</p> <p>>> Entretien d'un travail de partenariat pérenne avec les écoles</p> <p>>> Action formelles et informelles d'écoute et d'orientation, de la demande des usagers et des habitants</p> <p>>> Actions de relais (notamment pour les publics les plus fragiles) en relation avec le CCAS de la ville, les travailleurs sociaux, les enseignants...</p> <p>>> Travail sur l'intégration des enfants porteurs de handicap et ayant des soucis de santé...</p> <p>>>Création d'évènements fédérateurs et conviviaux avec enfants, adolescents, parents, volontaires (fêtes thématiques, rencontres, débats...)</p> <p>>> système de suivi individualisé lors de la prise en compte d'un individu ou d'une famille en difficulté</p> <p>>> Développement du travail en réseau</p> <p>>> Actions favorisant le passage des usagers du statut d'utilisateur à celui d'acteur dans leurs démarches face aux difficultés qu'ils rencontrent.</p>	<p>Représentativité de la population homécourtoise avec ses différences pour l'ensemble des usagers du Centre Social</p> <p>L'existence, pour les usagers, d'un sentiment d'être en confiance lorsqu'ils se rendent au Centre Social.</p> <p>Que le centre Social soit une ressource pour l'ensemble des familles et individus dans leur quotidien mais aussi leurs démarches administratives.</p> <p>Que les usagers s'enrichissent de leurs différences.</p>	<p>>> Nombre d'actions mises en place et nombres/ type de personnes reçues</p> <p>>> Evolution de la situation des personnes</p> <p>>> persistance d'une réelle mixité sociale au sein des activités et actions de Ville Plurielle</p> <p>>> Mesure d'une prise en compte de la population dans sa diversité</p> <p>>> Mesure des relations et de l'interaction entre les différentes populations</p> <p>>> Retours quantitatifs et qualitatifs mesurables (Documents de communication, innovation dans l'activité, outils de suivi...)</p>
EXPRESSION ET PARTICIPATION DES HABITANTS				

<p>Quel que soit l'âge du public nous gageons que l'autonomie ne s'improvise pas et qu'elle peut être accompagnée par les professionnels et des personnes ressources. C'est une culture d'initiatives et de projets collectifs. Pour autant, initiative ne signifie pas improvisation ou laisser faire, mais plutôt, organisation et responsabilités. Loin de penser que notre rôle est de faire « à la place de... », nous voulons laisser libre place pour que tout un chacun puisse s'exprimer et être acteur d'un projet. En ce sens, Le projet social se doit d'être une mise en synergie de tous les acteurs. Les habitants, les usagers y ont une vraie place. Le Centre Social propose des services à toute une population or cette dernière n'en est cependant pas seulement une simple consommatrice, elle doit pouvoir y être actrice.</p> <p>Aussi et enfin, le Centre Social est associatif et dépend par conséquent de l'engagement de bénévoles dans son action au quotidien mais aussi et surtout de sa gouvernance.</p> <p>OBJECTIF GENERAL : Être un lieu où tout un chacun aura la place pour s'engager et être acteur selon ce qu'il est et ce qu'il a.</p>	<p>Inciter, donner envie et les moyens aux habitants de prendre la parole, de revendiquer et /ou d'exprimer leurs besoins, d'agir pour le collectif et l'intérêt général</p> <p>Favoriser leur engagement et leur participation dans leur environnement mais aussi dans leur vie quotidienne.</p> <p>Accueillir et valoriser le bénévolat et la « prise de risques citoyens »</p> <p>Permettre un engagement progressif dans l'organisation et la gouvernance du CS et au-delà.</p> <p>Favoriser le bénévolat et l'implications des jeunes</p>	<p>>> Actions d'accueil spécifique des parents dans les structures de type A.C.M.</p> <p>>> écoute attentive des demandes</p> <p>>> Facilitation et valorisation de l'implication des publics (encadrement, organes de réflexion et de préparation...)</p> <p>>> mise en œuvre d'activités favorisant l'expression du besoin et des envies des enfants et des adolescents</p> <p>>> Mise en œuvre d'animations collectives permettant une participation active des enfants et des adolescents</p> <p>>> Présence de professionnels au sein des instances officielles (Conseil d'école, d'administration...)</p> <p>>> Pérenniser les actions favorisant l'autonomie des adolescents avec les « chantiers loisirs jeunes »</p> <p>>> Développer les actions de sensibilisation des publics (enfants, jeunes et adultes) à la culture, au patrimoine et à l'écocitoyenneté</p> <p>>> Mise en place de « comités de pilotage » dans l'ensemble des dispositifs afin de gérer collectivement avec des regards croisés.</p> <p>>> Mise en place de temps d'accueil et d'écoute formels et informels (temps des parents, journée portes ouvertes, conférences, aménagement des espaces et des entrées)</p> <p>>> Facilitation de l'évolution de la participation des publics vers des engagements moins ponctuels (C.A., création d'association, formations à l'intention des parents sur des sujets qui les concernent.</p>	<p>La participation, la revendication constructive et l'expression des besoins des usagers comme des « réflexes ».</p> <p>Une augmentation des volontaires dans les projets collectifs</p> <p>A terme, de nouveaux volontaires au sein des organes de parole mais également du Conseil d'Administration, voire d'autres associations</p> <p>Le développement d'une conscience politique au sens du souci de l'autre et de l'intérêt général</p>	<p>>> Nombre et type de demandes – Origines de celles-ci –</p> <p>>> Qualité et richesse de la communication</p> <p>>> Nombre de bénévoles ou d'habitants parents (et non parents) dans les actions et les projets</p> <p>>> Retours qualitatifs mesurables des adhérents et des habitants sur l'ouverture du Centre social à leur participation</p> <p>>> Nombre d'activités issues du public et nombre de celles dans lesquelles ils ont participé de façon active</p> <p>>> Type de participation (ponctuelle, régulière, permanente...)</p> <p>>> Evolution de la participation</p> <p>>> Nombre de projets mis en œuvre</p> <p>>> retours mesurables sur le degré d'autonomie des publics dans la mise en œuvre des projets</p> <p>>> Nombre d'espaces et d'actions d'échange et d'écoute</p> <p>>> Le développement du « bénévolat de gouvernance »</p>
--	--	--	---	---

5.2.1 – La fonction d'accueil

Le Centre Social est doté de différents lieux répartis sur le territoire. Les dernières opérations d'investissement en matériel sur les lieux d'accueil et d'agrandissement d'une de nos maisons de quartier (Bois de la Sarre) ont été terminés en septembre 2019. Ces travaux ont continué de donner un cadre agréable et adapté aux espaces et/ou lieux d'accueil. En effet, ils constituent l'environnement des premiers contacts des usagers avec le Centre Social et sont les lieux où les habitants du quartier et/ou de la ville viennent s'informer sur les services, les structures et sur tout ce qui peut être utile pour faciliter la vie quotidienne de chacun.

Ce sont donc des espaces privilégiés pour recueillir les besoins des personnes, écouter leurs demandes, les orienter et les informer sur les activités, les services du centre et au-delà du quartier, de la ville. Notre ambition est que ces lieux soient des plateformes ressource de proximité. L'idée est que chacun s'y sente bien accueilli par les professionnels et les bénévoles au fait du projet et du réseau de partenaires.

Dans le Centre Social, on peut définir la fonction d'accueil en quatre axes :

- **L'information, les inscriptions** : Il faut savoir accueillir le public qui demande des informations sur tous les secteurs d'activités tout en étant disponible pour ceux qui désirent s'inscrire à une activité. Il faut pouvoir répondre aux attentes des personnes qui veulent savoir quelles seront les activités pendant les vacances ; à quelle date reprendront les cours en septembre ; quand il sera possible d'obtenir un rendez-vous avec la direction, un responsable, un animateur ou encore la maman en détresse de moyen de garde, le jeune se retrouvant à la rue ou bien permettre l'accès aux droitsIl faut pouvoir informer au mieux les gens tout en sachant que les renseignements demandés sont très diversifiés.
- **La perception des phénomènes** : Une activité trop chère, les anciens qui ont trouvé leur salle pas nettoyée, un problème de consommation qui ne peut pas attendre, une personne en détresse... Dans tous ces cas, il faut entendre, analyser et répondre à la situation en trouvant les interlocuteurs qui pourront apporter des solutions. L'essentiel est de faire cohabiter les personnes en permettant à chacun de trouver sa place, ce qui n'est pas toujours évident lorsque l'on sait que plusieurs générations se retrouvent et que l'art de ménager les susceptibilités de tous est une gageure.
- **L'organisation** : Une fois les problèmes perçus il faut les gérer et faire passer l'information aux personnes concernées. Par l'écrit d'une « mémoire », ou un appel téléphonique lorsque la situation est plus urgente. Il est nécessaire aussi de savoir dire non lorsque la problématique dépasse le cadre de nos compétences. Savoir accueillir, c'est aussi en amont : gérer le planning, la propreté et la disponibilité des salles ...
- **Lieu d'échange** : C'est l'endroit où l'on peut échanger ses idées, parler de ses coups de blues, signaler un problème dans un secteur ou annoncer une bonne nouvelle.... Pour ça, il faut savoir écouter et répondre tout en restant patient et discret afin que chacun reparte avec plus d'enthousiasme qu'à son arrivée et le sentiment d'avoir été entendu.

Nous remarquons que l'accueil des usagers peut parfois être perfectible quant à l'écoute, la lisibilité et aux réponses données. En termes d'objectif général, il s'agit alors dans le cadre de ce que le centre social fait déjà, de **développer les outils et les connaissances des professionnels du Centre social** pour tendre vers toujours plus d'efficacité dans l'accueil du public, de la compréhension des problématiques et des réponses apportées (immédiates, à l'interne du Centre Social, dans le réseau, accompagnées, non accompagnées...)

Objectifs opérationnels :

- * S'astreindre, pour les professionnels susceptibles d'accueillir le public - sans à proprement parler de protocole car chacun le fera avec ce qu'il est - à une régularité, tant dans la forme que le fond, de l'accueil.
- * maintenir et si besoin équiper chaque lieu du matériel nécessaire (téléphone discret, poste informatique, espace confidentiel...)
- * Prendre le temps d'accueillir les nouveaux salariés et les stagiaires.
- * Intégrer de façon récurrente de l'information, de la formation, de l'échange de pratiques... dans le travail des équipes.
- * formaliser les rencontres et échanges
- * rencontrer les partenaires en dehors de l'action.
- * Donner des dimensions conviviales et rassurantes.

Descriptif de l'action envisagée : Dans la continuité de ce qui est d'ores et déjà engagé et dès janvier 2023 :

- * Planification et échancier de séances propre à la formation des personnels connu d'avance par ces derniers et décidées collectivement.
- * Ecoute des remarques issues des partages d'expérience pour améliorer l'efficacité des lieux d'accueil
- * Présentation des personnes, tour des installations, outils de communication...
- * Etablissement et diffusion des comptes-rendus et synthèses des rencontres ;
- * Instauration d'un lieu convivial dans les locaux de Ville Plurielle Centre sachant allier accueil, accès aux droits, à l'information, échanges entre pairs avec les professionnels, ...
- * Organisation de rencontres conviviales des partenaires (petits déjeuners, pot des partenaires, Noël des salariés...)

Résultats attendus :

- * Connaissance la plus exhaustive possible du fonctionnement, des objectifs du Centre Social et du réseau de partenaires par tous les personnels ayant une fonction d'accueil des usagers.
- * Cohérence des discours et des modes de pratiques d'accueil.
- * Lisibilité de l'action du Centre Social par les usagers mais aussi des partenaires.
- * Amélioration des représentations des usagers et partenaires à l'égard du Centre Social.
- * Etablissement de repères
- * Mise en œuvre d'un rapport cohérent entre lien social et utilisation de Ville Plurielle comme lieu ressource.

Evaluation :

- * Nombre et types de séances de travail, nombre et qualité des formalisations
- * Engagement et intérêt des salariés, richesse des échanges, richesse des propositions, ressentis des salariés
- * Amélioration de la forme et du fond des outils d'accueil.
- * Satisfaction des usagers (enquêtes, développement du nombre de démarches vers le Centre Social ...)
- * Satisfaction des professionnels (Ressenti, développement des accompagnements...)
- * Mesure du temps passé/aux effectifs accueillis.

5.2.2 – L'attention aux publics fragilisés

La proportion des publics fragilisés accueillis dans le Centre Social reste cohérente au regard des données statistiques. Cependant, l'idée n'est pas seulement de coller aux statistiques mais bien de rendre notre action toujours plus accessible aux publics fragilisés (économiquement, culturellement, physiquement...). Notre capacité à être efficace dans la réponse apportée dépendra bien sûr de l'accueil, au sens où nous l'entendons dans le paragraphe précédent.

Objectifs opérationnels :

- * Accueillir, être en empathie, rassurer, gommer toute attitude discriminante...
- * Adapter les réponses et/ou l'accompagnement selon les difficultés et les problématiques.
- * Développer l'accès aux droits
- * Permettre l'insertion professionnelle (Chantier d'insertion)
- * Aller vers ces personnes et ces familles qui n'effectuent pas nécessairement la démarche vers le Centre Social en cas de problème
- * Faire vivre les lieux qui sont une alternative et/ou un complément aux organismes caritatifs (Boutique des solidarités, épicerie sociale, ...)

Descriptif de l'action envisagée : Dans la continuité de ce qui est d'ores et déjà engagé et dès janvier 2023 :

- * En adaptant les outils et les « protocoles » ad' hoc (échancier de paiement, projet d'accueil Individualisé, ...),
- * En proposant des parcours et des relais (partenariat avec les CCAS, les travailleurs sociaux, accompagnement administratif...)
- * Dans l'idée de la transversalité, en se référant dès que besoin aux relais internes au Centre Social (référénte familles, projets loisirs de proximité, ...)
- * Tenir une mémoire et une évaluation anonyme de l'accueil et des accompagnements
- * En partenariat avec les fédérations d'Education Populaire, la commune, et les porteurs de projets (Association SOLAN), aider chaque année, aux premiers départs en centres de vacances lors des congés d'hiver et estivaux.

Résultats attendus :

- * Augmentation du nombre de familles/individus fragilisés fréquentant le Centre Social
- * Moins de discriminations et toujours plus de mixité sociale et culturelle
- * Plus d'autonomie des publics fragilisés

Evaluation :

- * Nombre de familles, d'individus bénéficiaires des minimas sociaux participants aux actions et opérations menées pas le Centre Social.
- * Qualité des interactions et des relations dans les activités
- * Relais dans le réseau

5.2.3 – Le développement d’actions adaptées aux besoins de la population

Les installations du Centre Social sont réparties de façon cohérente sur son territoire d’action, donc proches des habitants. Chaque lieu est « *habité* » par un ou plusieurs professionnels et des bénévoles. Les amplitudes d’ouverture permettent à la population de rencontrer et d’échanger avec un acteur de Ville Plurielle facilement. Le ressenti des besoins est par conséquent proche de la réalité, avec en plus une vision d’ensemble des enjeux à la fois de la structure mais aussi et surtout de son environnement géographique, social et humain.

Objectifs opérationnels :

- * Appuyer nos actions sur nos différents lieux d’accueil, notamment les lieux de proximité que sont les maisons de quartiers et Ville Plurielle Centre.
- * Entretenir la dynamique autour de l’école. Etendre dès que possible la réflexion aux familles.
- * Développer nos Accueils adolescents
- * Relancer et dynamiser une action spécifique à l’attention des publics seniors et de l’intergénération
- * Développer et médiatiser une dynamique autour des problématiques liées à la santé de façon transversale afin que l’ensemble des acteurs prennent en compte ce sujet.

Descriptif de l’action envisagée : Dès janvier 2023, dans la continuité de ce que développe déjà le Centre Social

- * Etablissement et organisation des dynamiques à partir de nos lieux d’accueil, notamment les espaces de proximité que sont les maisons de quartiers et Ville Plurielle Centre en les rendant toujours plus accessibles, agréables et conviviaux.
- * Etablissement de liens formels avec les familles pour tout ce qui touche de près ou de loin à l’école mais également de la parentalité ;
- * Mutualisation des manifestations et animations en lien avec la santé, l’action en direction des seniors avec l’ensemble des partenaires concernés et volontaires.
- * Dans le cadre du service famille en général et du point Femmes en particulier, création d’au moins une manifestation/action par an (par service ou ensemble) en rapport avec la santé.

Résultats attendus :

- * Une prise en compte par les habitants mais aussi par les professionnels, des enjeux d’une prévention primaire sur les problématiques de santé (équilibre alimentaire, pratique d’une activité physique, cancer, maladie cardio-vasculaire, hygiène...)
- * Une prise en compte par l’ensemble des acteurs éducatifs de la ville (parents/associations/enseignants) de l’importance d’une vision globale partagée des enjeux liés à l’enfant dans son environnement.
- * La pérennisation de la dynamique collective sur le quartier Grande Fin.
- * Le développement de la citoyenneté et de l’engagement des jeunes et de l’intérêt qu’il portent à leur environnement culturel, social et patrimonial.

Evaluation :

- * Nombre de volontaires aux manifestations et participation active des usagers aux opérations liées à la santé.
- * Dynamisme et composition (mixité sociale) des collectifs et espaces de réflexions en lien avec la parentalité.
- * Développement des volontés et des engagements d’usagers sur les quartiers Grande Fin et Petite Fin pour des projets collectifs.
- * Nombre de jeunes accueillis dans les accueils adolescents, notamment les « nouvelles têtes » et mesure de leur engagement dans les actions en faveur de l’intérêt général
- * Innovation, rythme et cohérence avec les demandes et besoins des usagers dans l’offre d’activité

5.2.4 – La participation des usagers

La volonté de donner la parole aux usagers reste un leitmotiv de Ville Plurielle. Mais elle ne suffit pas. Pour prendre la parole, il faut être acteur et pour avoir envie de s'engager, quelles que soient ses disponibilités et/ou sa volonté, il faut être informé du projet, se sentir accueilli et écouté. Le travail des professionnels est alors de laisser une place aux expressions mais également, donner suite, accompagner dans la forme et dans la mise en œuvre le cas échéant.

Favoriser la participation des usagers c'est sortir des logiques de consommation d'activités et/ou de services.

Objectifs opérationnels :

- * créer des moyens de communication réguliers adaptés à la population pour communiquer sur le projet et les actions mises en œuvre pour favoriser la participation des habitants
- * Favoriser des espaces d'expression des enfants et adolescents dans les structures d'accueil
- * Valoriser le bénévolat
- * Entretenir le mode de gouvernance par le biais des instances de type « Espace des Usagers et comité de pilotage.
- * Continuer la mise en place des petits déjeunés partagés avec les parents des structures multi-accueil au moins une fois par trimestre
- * Continuer la mise en place de repas ou goûters pour les parents des autres structures petite enfance
- * Rattacher les nouvelles actions santé aux organes de paroles des quartiers ou du Point Femmes.
- * Faciliter l'émergence d'idées mais aussi et surtout de volontés pour la création de manifestations « populaires » sur les quartiers.

Descriptif de l'action envisagée : Dans la continuité de ce qui a été engagé et dès novembre 2022 :

- * Rencontre de tous les usagers des activités régulières activité par activité. Présentation des objectifs de l'espace de parole.
- * Incitation auprès des volontaires des Espaces formels de parole pour être représentés au Conseil d'Administration du Centre Social.
- * En ce qui concerne l'expression des enfants et des adolescents, mise en œuvre d'une alternance réel entre loisirs consommés et loisirs dans lesquels ils sont impliqués et acteurs.

Résultats attendus :

- * Une prise en compte plus large par les usagers du projet du Centre Social et des enjeux de son action.
- * Un comportement moins consommateur d'une manière générale et ce pour tous les publics
- * Plus d'acteurs bénévoles au sein du projet du Centre Social
- * Emergence d'idées voire de projets émanant des parents des structures petite enfance.

Evaluation :

- * Nombre d'usagers volontaires dans les Espaces des Usagers et autres Comités de Pilotages
- * Dynamisme et force de proposition des groupes
- * Dimension novatrice et adéquation des projets avec la demande, les volontés et les besoins des usagers, par extension, des habitants.
- * Evolution des actions et du projet social en ce sens
- * Une participation accrue au sein du Conseil d'Administration

5.2.5 – La concertation et la coordination avec les autres acteurs

Il y a lieu de bien définir avec quels partenaires nous pouvons coopérer. Pourquoi ces partenaires et pour faire quoi avec eux ? Quel objet, quels objectifs ? Quel pilote ?

Au regard des expériences menées ces dernières années, nous souhaitons pérenniser un partenariat opérationnel en contrepoint d'une vision et d'une manière de faire plus institutionnelle où parce que le simple fait d'être réuni autour d'une table constitue une réunion partenariale.

Nous avons bien conscience que cela prend du temps mais c'est aussi un enjeu dans la conduite et la « réussite » des actions en général et du projet social en particulier. Le Centre social doit être inventif de réponses nouvelles avec l'ensemble des acteurs de son champ d'action. Il nous faut repenser la question ensemble et les réponses à donner. Que serait le Centre Social s'il ne travaillait pas avec les familles l'école, la municipalité, les travailleurs sociaux, les institutions de son environnement... : Un ghetto.

Pour ces derniers, nous noterons par ailleurs, que le Centre Social a besoin de se faire entendre des organismes de tutelles, des financeurs, en somme il doit aussi être reconnu et crédible. Cette crédibilité se construira aussi par la capacité du Centre Social de ne pas considérer les acteurs institutionnels seulement comme des vecteurs de financement, mais bien comme des partenaires ayant des idées, des savoir-faire utiles à la cohérence et à l'efficacité des projets.

Ensuite, l'idée est aussi de tendre vers une représentation commune de cette notion du partenariat par l'ensemble des acteurs en présence : de la construire ensemble. Même si, tous les acteurs ne seront pas dans tous les cas concernés par toutes les actions, la conceptualisation aidera de par son « statut » de socle commun à davantage de régulation et d'efficacité dans la mise en œuvre des projets. Soulignons l'importance qu'il y a à ce que les compétences de chacun des partenaires soient valorisées et mises au service des projets.

Enfin, nous notons de façon empirique qu'un projet naît, la plupart du temps, de la reconnaissance d'un problème, d'une carence constatée par un ou plusieurs acteurs. Avant même de s'inscrire dans un projet concerté, il y a bien là l'envie « d'agir sur... ». Or selon les acteurs, les approches, les freins, les intérêts et les objectifs divergent. Aussi n'y a-t-il pas là intérêt à organiser les différences autour de la perspective commune de complémentarités et de bénéfices.

En complément, nous souhaitons préciser que, lors d'un travail en partenariat, si les relations et les décisions sont inscrites dans un rapport d'égalité (la parole de l'un valant la parole de l'autre), les moyens, les responsabilités ne sont pas nécessairement partagées à parts égales. Nous souhaitons faire valoir les notions d'équité, de coopération, de co-construction.

Un peu de sémantique ... : « Faire œuvre commune » - Construire ensemble un projet collectif. Pour se faire, il y a là nécessité d'un haut degré de confiance en soi et en l'autre. Il en ressort une notion de responsabilité mutuelle permanente. La coopération répond à un besoin partagé auquel une personne ne peut répondre seule. Ce qui compte dans la coopération, c'est le processus de réalisation : **La coopération est le facilitateur qui permet que tous participent personnellement à une œuvre commune.**

Volonté affirmée du Conseil d'Administration du Centre Social, le développement du partenariat ne s'inscrit pas uniquement dans le projet ou dans la simple affirmation mais authentiquement dans l'action, une action commune et négociée dont le Centre Social ne sera pas le seul moteur.

Objectifs opérationnels :

Il y a ainsi lieu pour le Centre Social et ses professionnels :

- * D'une part de ne pas être sur une position hégémonique et/ou incontournable mais bien de laisser la place à... voire de la proposer lorsque cela est adapté et pertinent face à la situation et à la mise en œuvre d'un projet.
- * D'autre part, de communiquer sur ses valeurs, son projet et ses actions.
- * Compte-tenu de notre nouveau grand territoire, participer à des temps de rencontres entre partenaires (Forums, speed-dating...) ; en organiser si besoin.
- * Démarcher des partenaires potentiels non encore connus mais pouvant participer et coopérer à la plus-value d'un projet, d'une action
- * Être vigilant de ne construire des partenariats que sur des bases formelles, même si parfois l'idée d'une action peut naître d'échanges informels.

Descriptif de l'action envisagée : au quotidien et dans la continuité de ce qui est engagé dans ce domaine, d'une manière générale :

- * Proposition dans les groupes de partenaires de créer des modes de relations communs
- * Appel et proposition pour l'organisation d'une mutualisation formelle d'idées, de compétences, de savoir-faire mais aussi de solidarités et/ou de manifestations : APANTESIES.
- * Eviter, autant que faire se peut, les décisions en dehors des cadres formels ou les communiquer.
- * Bonne connaissance de son réseau par les professionnels du Centre social ou des acteurs à mêmes de se faire les relais.
- * Réflexion pour une communication spécifique aux partenaires
- * Démarche et interrogation systématique de quel peut être le(s) partenaire(s) avec lesquels coopérer.
- * Participation aux instances initiées par d'autres

Résultats attendus :

- * Une meilleure compréhension par l'ensemble des partenaires des enjeux et de la ligne directrice du Centre Social en termes de partenariat et de coopération.
- * Des modes de relations cohérents et partagés entre partenaires du territoire
- * Des outils communs
- * Davantage de mutualisation entre partenaires.
- * Davantage de solidarité
- * Des réflexes partagés d'interpellation du réseau

Evaluation :

- * Evolution du discours et des représentations des partenaires en ce qui concerne la structure « Centre Social » et son action mais également du partenariat en général.
- * Ressentis des acteurs du territoire au sein des collectifs « projets »
- * le nombre et la qualité des projets menés en partenariat
- * le nombre et la qualité des outils.
- * Le nombre et la qualité des mutualisations
- * La solidarité, comment elle se décline ?
- * La circulation de l'information et la capacité qu'auront les partenaires à s'interpeller.

6.1 - Le diagnostic partagé

Ville Plurielle est un Centre Social situé à Homécourt. Cette commune fait partie de la Communauté de Communes Orne Lorraine et Confluences. Créée en 2017 lors de la fusion de la CCPO, du Val de Briey et du Jarnisy ; à ce jour la Communauté de Communes de l'OLC regroupe 41 communes soit un peu plus de 53 000 habitants.

Un des objectifs du Projet de territoire de La Communauté de Communes Orne Lorraine et Confluences est de « s'engager pour une citoyenneté active et responsable » avec pour missions « d'accueillir et de répondre aux besoins sociaux, de privilégier la culture et l'éducation comme voies d'émancipation et d'épanouissement, de faire des activités de proximité un élément fort du lien social et d'impliquer dans les choix d'avenir. »

En termes d'infrastructures, et plus particulièrement d'établissements Petite Enfance, le territoire de l'OLC compte 5 Etablissements d'Accueil du Jeunes Enfants, accompagnement dans 3 classes passerelles, 3 Relais Parents Assistants Maternels, 3 Lieux d'Accueils Parents Enfants, 1 Ludothèque ainsi que 36 sites d'accueil périscolaire pour les plus et moins de 6 ans.

Courant l'année 2021, deux Maisons Des Confluences ont vu le jour sur des territoires ruraux (OLLEY et JOUAVILLE), dans l'objectif de délocaliser les actions existantes au service des populations les plus isolées. Un travail de partenariat est donc mis en place afin de proposer des actions aux plus proches des besoins de la population.

Même si le Centre Social intervient de près ou de loin sur tout le territoire de l'OLC, son champ d'actions de prédilection reste Joeuf pour la Petite Enfance et Homécourt. L'histoire locale est fortement liée, depuis plus d'un siècle, à l'attraction économique. Cette histoire forge, aujourd'hui encore, les particularités des communes de la vallée comme *Homécourt, Joeuf, Auboué* et *Moutiers* où certaines catégories sociales sont sous-représentées. Les schémas familiaux ont beaucoup évolué depuis quelques années sur le territoire de Homécourt, surtout avec la construction de nouveaux lotissements.

Au 31 Décembre 2020, et selon les sources de la CAF de Meurthe et Moselle, Homécourt compte :

- 1140 enfants âgés de 0 à 18 ans
- 199 familles monoparentales
- 435 couples avec un ou plusieurs enfants

Lors du diagnostic de terrain, nous avons pu noter que beaucoup de familles étaient éloignées de l'école. Les parents se sentent quelquefois démunis ou ne se sentent pas impliqués, ayant une image totalement négative du monde scolaire.

Nous avons constaté que d'autres se sentaient isolés, qu'ils n'avaient pas d'endroits où se confier, où trouver une écoute, où échanger sur leur quotidien, leurs difficultés, leurs joies ou leurs peines, où se rendre acteur et avoir une démarche citoyenne.

Ainsi, suite à tous ces constats, tous ces besoins, l'association a choisi de réfléchir à un projet global, qui puisse satisfaire au mieux les demandes explicites ou implicites des parents, qui puisse les rendre acteurs de leur vie.

Dès le 1^{er} contrat enfance, les professionnels de l'association et les différents partenaires ont fait le constat que, comme le dit Emile Durkheim « la famille d'aujourd'hui n'est ni plus ni moins parfaite que jadis : elle est autre parce que les milieux où elle vit ont été plus complexes ».

Ainsi, il a semblé nécessaire à tous de mettre en place un lieu « d'éveil » pour les tout-petits. Le choix, après un diagnostic mené avec l'aide de la technicienne de la CAF, s'est porté sur la mise en place d'un LAPE. Ce lieu devant avant tout être un lieu de « rassurance » pour le parent et devant permettre une valorisation des compétences de chacun et leur épanouissement.

Depuis la compétence « Petite Enfance » et la compétence « Enfance Jeunesse » ont été reprises par la Communauté de Communes mais notre projet s'inscrit désormais dans une approche plus globale grâce au dispositif REAAP, qui renforce le projet par la mise en place d'actions cohérentes et harmonisées.

Notre démarche d'accompagner la parentalité rejoint notre agrément « Centre social » autour d'un travail transversal avec les familles et nos objectifs sont les suivants :

- Être l'outil de toute une population au sens où celle-ci doit être à la fois actrice et moteur du projet de Ville Plurielle.
- Le parti pris de construire le projet en fonction des besoins, attentes et aspirations du public et notamment, comme nous le précisons plus haut, des familles. La parentalité demeure un fil conducteur de notre action.
- La volonté d'être un relais et un outil facilitateur de toute la population certes, mais également du tissu associatif.
- Néanmoins, l'idée reste de ne pas faire à la place, mais d'accompagner vers l'autonomie.
- S'inscrire toujours plus volontiers dans une démarche de partage et de mise à disposition de nos compétences, savoir-faire et moyens

En 2020, nous avons tous fait face à la crise sanitaire entraînée par la COVID 19. En mars de cette même année, tout le monde a été invité à être confiné, à être isolé. De ce fait, nous avons pu constater que nous avons perdu contact avec certaines familles mais surtout avec le cœur de notre métier et ce qui nous anime, c'est-à-dire aller à la rencontre des habitants, être à l'écoute, créer du lien social et favoriser l'échanger. Lors du déconfinement et jusqu'en juillet 2021, les protocoles stricts n'ont pas permis de rassembler la population, de créer des moments conviviaux ni de mettre toutes nos actions en place.

Ville Plurielle a effectué un recueil de données en juin 2021, à travers un questionnaire distribué aux habitants. Une cinquantaine sont revenus remplis. Il en ressort que les personnes ont envie de participer à des activités, de sortir, de voir des gens et de profiter.

C'est pourquoi, dans le cadre du projet REAAP, différentes actions seront réalisées afin de retourner à la rencontre des familles, de favoriser un accompagnement à la parentalité de qualité mais aussi de créer du lien entre les différentes familles. Pour rappel, il y a quelques années en arrière, des permanences PMI et CAF se déroulaient dans les locaux de Ville Plurielle, sur le même temps que le Lieu d'Accueil Parents Enfants. Cela permettait de faire du lien mais aussi de faire découvrir les actions portées par Ville Plurielle en parallèle d'un service. A l'heure de la dématérialisation, du numérique et des échanges à distance ; après une période de crise sanitaire où tout à chacun s'est retrouvé isolé, nous pensons qu'il est important de développer toujours davantage les échanges, le face à face et le lien social.

6.1.2 – Etat des lieux communautaires quant aux services à la population



Culture :

- La Machinerie 54 à Homécourt
- La Médiathèque Les Forges Joeuf
- La Médiathèque de Jarny
- La Maison d'ELSA à Jarny
- Le Théâtre ici&la-TIL /l' Espace Saint-Pierremont à Mancieulles (Val de Briey)
- L' Espace Gérard Philippe à Jarny
- La Tour Mahuet à Labry
- Le Cinéma Casino de Joeuf
- Le Cinéma Jean Vilard à Conflans

Sport et loisirs :

- La Piscine intercommunale Briey (Val de Briey)
- La Piscine intercommunale Joeuf
- L' Aquapôle du Jarnisy Jarny
- La Base de Loisirs Solan à Moineville
- Le Gîte Intercommunal Mancieulles (Val de Briey)
- La MILTOL (Tourisme) Val de Briey

Petite enfance – enfance – jeunesse**Sites Multi-accueil (crèche) :**

- Multi-accueil Les Petites Frimousses à Homécourt
- Multi-accueil Les Petits Crocos à Joeuf
- Multi-accueil Pomme d'Api Hatrize
- Multi-accueil Coccinelle à Jarny
- Multi-accueil Pinocchio à Briey (Val de Briey)

Relais Petite Enfance (RPE) – Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) - Ludothèque :

- Lieu d'Accueil Enfants Parents « Le Petit Jardin » Homécourt
- Lieu d'Accueil Enfants Parents « Les Petites Grenouilles » Joeuf
- Lieu d'Accueil Enfants Parents Briey
- RPE Jarny
- RPE Briey
- RPE Joeuf
- RPE à Jarny
- Ludothèque Le Petit Prince à Joeuf

Service Jeunesse :

- La Concordia et Château de Moncel Jarny - géré par le service Jeunesse de Jarny
- Le LAB - Cyberspace Val de Briey
- Accueil Jeunes Valleroy/Hatrize/Moineville
- Accueil Jeunes Auboué/Moutiers
- Accueil Jeunes MSF Joeuf
- Accueil Jeunes Homécourt
- Foyer des Jeunes Travailleurs à Jarny
- CTJEP Orne Lorraine Confluences géré par la Fédération des MJC de Meurthe et Moselle

Services de Proximité en milieu rural :

- Maison des Confluences de Jouaville
- Maison des Confluences de Olley

Accueils péri et extrascolaires :

Villes	Dénominations des Accueils	Gestionnaires
Auboué	LES PAPOUSES Périscolaire/ALSH : ACM 3-12 ans	MJC Auboué
Avril	LES MOUSSAILLONS Périscolaire/ALSH : ACM 3-12 ans	Ligue de l'enseignement 54
Batilly	LES MINI-POUSS, LES MAXI-MONSTRES Périscolaire/ALSH : ACM 3-12 ans	Association Carrefour Jeunesse
Conflans-en-Jarnisy	LES MILLE-PATTES Périscolaire : ACM 3-12 ans	Association Francas 54
Doncourt-lès-Conflans/Giraumont	LES LUCIOLES Périscolaire/ALSH : ACM 3-12 ans	Association Francas 54
Homécourt	LES DIABLOTINS, HOMETOONS, VILLE PLURIELLE Périscolaire/ALSH : ACM 2-12 ans	Centre social Ville plurielle
Jarny	LES MOUSTIQUES, LES ABEILLES Périscolaire : ACM 3-12 ans ALSH 3-12 ans	Association Francas 54 Service Jeunesse Mairie de Jarny
Jeandelize	LES MILLE-PATTES Périscolaire/ALSH : ACM 3-12 ans	Association Francas 54
Joeuf	LES RENARDEAUX, FOYER MONDON Périscolaire/ALSH : ACM 6-12 ans LES PETITES GRENOUILLES Périscolaire/ALSH : ACM 3-6 ans	MJC Joeuf Centre social Ville Plurielle
Labry	LES LIBELLULES Périscolaire ACM 3-12 ans	Association Francas 54
Lantefontaine-Immonville	LES TROUBADOURS Périscolaire/ALSH : ACM 3-12 ans	Ligue de l'enseignement 54
Moineville	LES PETITS MOMES Périscolaire/ALSH : ACM 3-6 ans	Association Carrefour Jeunesse
Moutiers	LES PETITS LOUPS Périscolaire/ALSH : ACM 3-12 ans	MJC Auboué
Norroy-le-Sec	LES MILLE-PATTES Périscolaire : ACM 3-12 ans	Association Francas 54
Val de Briey	ARLEQUIN, LES BALADINS, LES PETITS LOUPS, LES LUCIOLES Périscolaire/ALSH : ACM 3-12 ans	Ligue de l'enseignement 54
Valleroy	LES COPAINS D'ABORD Périscolaire/ALSH : ACM 6-12 ans	Association Carrefour Jeunesse

6.1.3 - L'accompagnement à la fonction parentale, objectif transversal de toutes les structures d'accueil de la communauté de communes :

• Objectif 6 du Projet Educatif de Territoire : Coopérer avec les parents

Les familles doivent être considérées comme des partenaires à part entière et non seulement comme les consommateurs d'un service. Aussi est-il question ici de chercher les moyens de favoriser l'implication des parents tant dans le quotidien périscolaire de leur enfant que dans le projet global en lien avec l'ensemble des autres partenaires. Il s'agit en substance de donner du sens à la notion de **parentalité**.

Propositions :

- Les parents sont représentés au sein des comités de suivi et du CPR
- L'inscription est un moment important de prise de contact et de présentation du projet par les structures maîtresses d'œuvre aux parents. Il y a lieu de prendre le temps
- Quelle que soit le mode de communication, il doit être clair et concis. Les outils explicités voire accompagnés
- En toute situation de doute ou de problème, le parent doit être informé en priorité
- La participation ponctuelle des parents doit être recherchée dès que cela est possible (lors de manifestations, échanges conviviaux, ...) pour créer un lien afin de mettre en place des espaces d'expression plus réguliers type espace des usagers

PEdT 2021-2024 – CCOLC

Les orientations de la Communauté de communes :

« ... L'école et la famille ne sont pas les seuls temps de l'enfant et de l'adolescent... La crise économique, sociale et politique que nous traversons témoigne d'une destruction de notre environnement. Le travail n'occupe plus aujourd'hui la place centrale au sein des valeurs qui fondent l'ordre social. L'évolution du temps libre des enfants s'inscrit dans une dynamique générale, touchant la société dans son ensemble. Dès la petite enfance le temps libre ne peut être considéré comme un temps résiduel mineur. C'est pourquoi le temps libre est donc un élément fondamental de l'éducation. Vivre des expériences, multiplier les rencontres sont autant d'atouts pour une socialisation et une insertion réussie. Prise en charge de l'évolution de la cellule familiale, des modes de vie de celle-ci :

Cette évolution se traduit par :

- *La réduction du temps de travail*
- *Le développement du temps partiel contraint*
- *L'augmentation du travail des femmes*
- *L'augmentation du nombre de familles monoparentales*
- *La durée de présence des enfants au domicile des parents*
- *La difficulté de rendre autonome nos adolescents*

Zoom sur la prise en compte des espaces éducatifs et du principe de co-éducation

L'espace familial :

C'est le premier espace éducatif que connaissent, fort heureusement, la plupart des enfants. Pour cette raison, le rôle éducatif de la famille est particulièrement important et irremplaçable. C'est dans la famille que l'enfant fait ses premières découvertes, conduit ses premières expériences, lie ses premières relations. C'est là aussi qu'il construit ses premiers repères, découvre les premières valeurs indispensables à son développement. Si sa permanence et sa stabilité permettent à la famille d'assurer un départ et une continuité à l'éducation, ses « limites » lui imposent d'étendre de plus en plus tôt l'univers des enfants : crèches, CLSH, restauration scolaire...

L'espace scolaire :

Le milieu scolaire exerce une influence décisive mais limitée dans ses objectifs comme dans sa durée. Il est d'autant plus important qu'il soit le seul espace éducatif commun à tous les enfants. L'école joue un rôle unificateur indispensable. Mais l'école ne peut pas offrir la gamme de situations qu'il est souhaitable qu'un enfant rencontre au cours de son enfance pour affronter les responsabilités de l'adulte autonome... »

Le Centre Social partage ces valeurs et a d'autant plus de facilités à être force de proposition. Il met ainsi en place, avec les acteurs volontaires, des projets qui génèrent une cohérence territoriale en lien avec la parentalité.

6.2 – Axes d'actions, moyens mis en oeuvre et perspectives

6.2.1 Prévention Précoce

6.2.1.1 – Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

De nombreuses familles du territoire sont monoparentales, isolées socialement ou en situation précaire et le LAEP peut jouer pleinement son rôle de lieu d'écoute, d'échanges, lieu où ces personnes peuvent rompre leur isolement.

Au LAEP, nous avons ciblés certains besoins des familles, émanant pour la plupart, d'une demande implicite ou explicite des parents.

Nous nous sommes, par exemple, rendus compte, que certains parents étaient un peu démunis par rapport aux propositions d'animations autres que jeux libres et télévision, pour leurs enfants. Aussi, nous avons eu l'idée de mettre en place des ateliers d'éveil enfants-parents. Ces ateliers proposent des activités simples, que les parents peuvent aisément reproduire à la maison : éveil musical, bricolage, éveil corporel, contes, relaxation, cuisine... A chaque séance, nous essayons de rendre le parent acteur de l'action.

Nous souhaitons que nos actions aient du lien, qu'elles soient complémentaires et répondent à de réels besoins de terrain.

Nous souhaitons reconduire les actions suivantes :

- Le lieu d'accueil parents-enfants
- Les actions de sensibilisations au LAEP
- Les ateliers d'éveil enfants-parents
- Les passerelles entre structures petite enfance.

Les objectifs opérationnels :

- Favoriser les échanges parents-enfants
- Permettre des échanges pendant lesquels chacun trouve sa place, sans crainte d'être jugé
- Valoriser les compétences des parents et des enfants
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif mais leur permettre également la possibilité de poser seuls leurs choix éducatifs
- Prévenir l'isolement et aider à la création de lien social
- Permettre des échanges interculturels et une mixité sociale
- Accompagner les parents afin qu'ils investissent les lieux et structures d'accueil collectif de la petite enfance, enfance et adolescence.
- Être un lieu d'écoute, favoriser la verbalisation des angoisses
- Offrir un espace ludique et rassurant aux enfants qui attendent la visite médicale et participer à une observation globale de l'enfant et de sa famille en lien avec la puéricultrice et le médecin, et ce, en respectant la clause de confidentialité du lieu
- Informer et orienter les familles vers les structures petite enfance du territoire et / ou les structures spécialisées
- Offrir un espace de jeux et de socialisation
- Faire connaître le LAPE et les actions complémentaires qui en découlent mais également les structures de proximité
- Accompagner les familles et servir de relais
- Faciliter l'intégration des enfants dans une nouvelle structure

Le contenu et le déroulement

Le LAPE le Petit Jardin est ouvert les :

- Lundi de 14h00 à 16h30
- Jeudi de 9h15 à 11h15
- Vendredi de 8h45 à 11h15
- Il est fermé pendant les vacances de Noël et 6 à 7 semaines pendant les vacances d'été.

Le LAPE Les Petites Grenouilles est ouvert le :

- Mardi de 15h00 à 18h15
- Il est fermé pendant les vacances de Noël et 6 à 7 semaines pendant les vacances d'été.

La sensibilisation au LAPE aura lieu sur 10 séances d'environ 2 heures, auprès des familles et des partenaires

Les ateliers d'éveil enfants-parents auront lieu les jeudis de 8h45 à 9h15 sur Homécourt.

Les passerelles auront lieu entre différentes structures petite enfance : multi-accueil/centre de loisirs ou multi-accueil/LAPE : 3 séances de 2 heures

Le mode de participation des parents

Les parents font partie intégrante de chaque projet. Chacun participe en fonction de ses envies, ses besoins, ses potentialités, sa disponibilité.

Les modes de participation sont variés et dépendent de chaque parent, du contexte, du moment, des personnes présentes... : participation active, observation, échanges ou pas avec les autres parents, avec les autres enfants. Au LAPE, nous avons ciblés certains besoins des familles, émanant pour la plupart, d'une demande implicite ou explicite des parents.

Nous souhaitons que nos actions aient du lien, qu'elles soient complémentaires et répondent à de réels besoins de terrain.

Les conditions matérielles de mise en place

Les passerelles et la sensibilisation au LAPE, se dérouleront dans les différentes structures petite enfance, annexes de l'association ou partenaires intercommunaux, les autres actions auront lieu dans les locaux du Petit Jardin ou des Petites Grenouilles.

La qualité, la formation, l'expérience des intervenants, leur encadrement, la supervision

Les intervenants sont tous des travailleurs sociaux ayant de l'expérience dans l'animation, l'éducation ou l'accompagnement à la fonction parentale.

L'équipe d'accueillantes est composée de 8 salariées permanentes, de formation initiale complémentaire et différente et d'une professionnelle mise à disposition par l'Espace de Vie Sociale de Joëuf. La majorité a effectué la formation d'accueillante organisée par l'école des parents et des éducateurs de la Moselle et/ ou la formation sur la relation d'aide. Nous avons toutes les mêmes valeurs quant à l'accueil au LAEP.

Nous mettons un point d'honneur à travailler toujours en binôme et le binôme change à chaque séance, de façon à ce que les personnes accueillies puissent profiter des compétences de chacune et que la complémentarité soit efficace.

La supervision est assurée par Madame Annie REZNY, formatrice en relation d'aide, 5 à 6 fois par an.

Les perspectives et l'évaluation mise en place

Les actions mises en place autour de l'accompagnement à la fonction parentale, tendent à ressembler à l'image que nous en avons dans l'idéal. Aussi, nous souhaitons reconduire les mêmes actions cette année, et ce, dans les mêmes conditions.

En fonction des politiques sociales actuelles et des besoins recensés sur le territoire, nous souhaitons développer un accompagnement et un projet autour des 1000 Premiers Jours afin de proposer un accompagnement dès le début de la grossesse. Cela permettrait d'établir une relation de confiance entre les futurs parents et les professionnels du Centre Social et ainsi faciliter l'accompagnement.

Quant à l'évaluation, nous avons totalement réécrit notre outil et nous avons l'intention de continuer à le mettre en pratique cette année, avec quelques réajustements nécessaires.

L'évaluation porte sur les critères suivants :

- Nombre de familles, Nombre d'enfants, Nombre de parents
- Raison de la 1^{ère} venue
- Qui les a orientés ?
- Pourquoi elles continuent à venir ?
- Les thèmes abordés lors des séances
- Vers quelles structures orientons-nous les familles ?
- Quels conseils les parents échangent-ils ?
- Quelles compétences sont appuyées ?
- Le lien parent/enfant est-il renforcé ?
- L'action crée-t-elle du lien social ?
- L'action est-elle interculturelle ?
- L'action favorise-t-elle la mixité sociale ?
- A la fin de chaque séance, nous échangeons entre professionnels et nous établissons un bilan écrit.
- Les professionnels se rencontrent tous les 2 mois en supervision et tous les 2 mois en réunion.
- Les rencontres sont plus nombreuses lorsqu'il s'agit de faire les bilans et monter les nouveaux projets.

6.2.1.2 - 1000 premiers jours

En septembre 2020 est paru un rapport de la Commission des 1000 premiers jours. Dispositif porté par Adrien TAQUET, secrétaire d'Etat en charge de l'Enfance et des Familles ; la commission est composée de 17 membres dont Boris CYRULNIK, Neuropsychiatre et auteur de nombreux ouvrages qui en est le Président. Aussi, nous retrouvons Isabelle FILLOZAT, Vice- Présidente et Psychothérapeute qui s'est souvent attachée aux émotions de l'enfant ou encore Alexandra BENACHI, gynécologue-obstétricienne.

La commission soulève dans son rapport que la période des 1000 jours est « *une période sensible pour le développement et la sécurisation de l'enfant, qui contient les prémises de la santé et du bien-être de l'individu tout au long de la vie* ».

Dans leur rapport, les experts abordent différents points et moments importants dans la vie de l'enfant et de sa famille, de la grossesse à 3 ans. Sont déclinés le développement social et cognitif du bébé, l'environnement familial de l'enfant, la grossesse avec un accompagnement personnalisé pour chaque parent qui permet de se sentir à l'écoute et en sécurité mais qui aborde aussi les violences conjugales, l'isolement et l'épuisement parental.

Le Projet National des 1000 premiers jours fait état de 5 axes de réflexions et d'actions :

- ✓ Améliorer l'accompagnement des parents pendant toute la période, en tâchant d'éviter les discontinuités et de renforcer le soutien aux moments clefs
- ✓ Proposer un accompagnement renforcé selon les besoins des parents
- ✓ Mettre à disposition des futurs parents et parents des informations simples, accessibles et fiables
- ✓ Inviter les parents à prendre du temps pour construire la relation avec leur enfant
- ✓ Améliorer encore la qualité des modes d'accueils du jeune enfant

C'est un dispositif qui permet de créer du lien dès les prémices de la grossesse, tisser un lien de confiance durant tout le temps de gestation mais aussi de pouvoir assurer une continuité et un accompagnement de qualité après la naissance de l'enfant.

C'est pourquoi, nous pensons qu'en tant que Centre Social, acteur d'un territoire, répondant aux besoins d'une population, acteur de lien social et proposant des services à des publics transgénérationnels, il est important d'élargir nos actions afin de nous adapter aux demandes gouvernementales mais aussi être au plus proche des besoins de la population.

Une des forces du territoire et de Ville Plurielle est le tissu partenarial qu'il entretient. En effet, le centre social est entouré de partenaires pluridisciplinaires et aux compétences complémentaires. Aussi, dans la majorité des cas, les professionnels de Ville Plurielle identifient bien les différents partenaires et leurs spécialités et inversement, afin d'accompagner et d'orienter au mieux les personnes.

Ainsi, à travers ce qui vient d'être présenté, nous pouvons voir qu'il y a un lien à travers les différents services de Ville Plurielle, une continuité éducative pour les enfants mais aussi dans l'accompagnement à la parentalité et des familles et enfin, un travail fort et de qualité avec les partenaires. Cependant, nous faisons état que nous ne rencontrons peu et/ou n'avons pas connaissance de familles qui vont avoir un enfant ou qui envisage une grossesse.

C'est pourquoi, le dispositif des 1000 Premiers Jours est un point d'ancrage pour développer des actions en faveur des futures familles, créer un lien de confiance, identifier leurs besoins de façon précoce mais aussi permettre d'être dans une démarche de prévention.

Objectifs

- Créer un lien de Confiance avec les familles
- Répondre aux besoins des personnes de façon adéquate
- Assurer une continuité dans l'accompagnement
- Sensibiliser les familles sur le développement de l'enfant, la relation parents/ enfants, l'attachement
- Être dans une démarche de prévention
- Permettre aux familles d'être rassurées, de valoriser leurs compétences parentales dès le début de la grossesse
- Proposer une information adaptée, des interlocuteurs compétents, « un référent parcours »
- Proposer des ateliers collectifs pour créer du lien, des échanges
- Proposer une orientation en fonction des besoins et difficultés rencontrées
- Entretenir et travailler avec les différents acteurs du territoire
- Accompagner et former les professionnels de la Petite Enfance afin d'assurer un accueil et un accompagnement de qualité

Dans le rapport de la Commission des 1000 premiers jours, les experts parle d'une « Maison des 1000 jours » et est définie comme un lieu ouvert à tous, lieu d'information, d'échange et de rencontre. C'est lieu où l'on peut venir jouer avec ses enfants, lieu ressource, lieu d'accueil et d'orientation. A travers ces différents exemples, nous pouvons voir que le Centre Social répond déjà à beaucoup de ces missions dans son action quotidienne.

Mais proposer un premier interlocuteur reconnu comme « référent parcours » par les familles permettrait d'améliorer la qualité d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation. En effet, nous pensons que tisser une relation privilégier avec un professionnel permet de nouer un lien de confiance plus efficient que lorsque les familles rencontrent différents professionnels en très peu de temps. Ce référent parcours permettrait de faire la passerelle entre la famille et les différents services et/ ou partenaires et professionnels adaptés.

6.2.2 Relation familles/écoles

Nous avons choisi de regrouper l'ensemble des actions qui concernent l'accompagnement des enfants vers la réussite scolaire et l'accompagnement de leurs parents à être acteurs de ce cheminement dans une seule fiche, car les actions sont étroitement liées et mises en place en équipe. C'est une démarche globale et cohérente avec des objectifs communs.

Les objectifs de l'action

Favoriser, notamment dans l'accompagnement à la scolarité, une implication plus grande des parents, pour permettre aux jeunes de se sentir davantage accompagnés et ainsi mieux tenir leurs engagements. L'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants est sous-tendue par un travail sur la relation des familles avec les acteurs de l'Education Nationale.

Le contexte :

Le changement d'environnement lors de l'arrivée à l'école ou du passage d'une école à l'autre génère des questions voire des angoisses de la part des enfants mais également des parents.

L'idée est que cette action s'intègre à l'école et se construise en partenariat avec les enseignants de la maternelle au collège en passant par l'élémentaire.

A Homécourt nous avons la chance d'entretenir d'excellentes relations avec le monde enseignant (professeurs des écoles et inspection primaire) par un travail de fond régulier et partenarial, aussi la démarche en ce sens est facilitée.

Nous notons par ailleurs que :

- Les villes de Homécourt et Joeuf sont en Réseau d'Education Prioritaire (R.E.P.).
- Que l'inspection primaire de circonscription a marqué « officiellement » auprès des enseignants sa volonté d'un travail en partenariat et son intérêt à voir se développer des actions avec les parents.

Les objectifs opérationnels :

- Faciliter la relation parents/enseignants
- Informer les familles et les enfants sur l'organisation autour de l'école
- Permettre aux enfants et aux familles de mieux vivre les changements importants de la scolarité.
- Organiser des rencontres collectives dans lesquelles les parents et les enfants peuvent être acteurs.
- Travailler en partenariat avec l'école et les enseignants et tous les partenaires potentiels
- Resserrer les liens
- Considérer enseignants et parents comme véritables partenaires de l'action
- Faire en sorte que parents et enseignants se découvrent différemment
- Permettre aux enfants et aux parents de découvrir l'école et l'enseignant
- Permettre aux parents de dédramatiser la première rentrée scolaire et quelquefois la première séparation en leur permettant de poser toutes les questions que cela soulève
- Permettre aux parents de faire connaissance entre eux
- Être un relais entre les familles et l'école, voire les travailleurs sociaux

6.2.2.1 - La passerelle

Eléments de contexte :

Dans le cadre de la refondation de l'école, la scolarisation des enfants de moins de 3 ans issus des milieux les plus fragiles et l'accompagnement aux fonctions parentales (dans le champ de la prévention) apparaissent comme des priorités. L'expérience menée dans les écoles de Joeuf, Auboué, Homécourt ces 10 dernières années a permis de changer le regard de certains parents sur l'école mais également de lutter contre les inégalités sociales : L'enfant est au cœur des préoccupations et toutes les missions lui sont dévouées. L'alchimie fonctionne grâce à la volonté manifeste de tous. Le projet a évolué suite aux constats de chacun.

Objectifs :

Au-delà de développer une offre d'accueil pour les enfants de 2 ans révolus, il s'agit dans le cadre de cette première scolarisation de répondre au mieux aux besoins du jeune enfant et de ses parents :

- Répondre aux besoins des enfants de -36 mois par :
 - Des moyens humains renforcés
 - Un aménagement de l'espace adapté et sécurisé
 - Un aménagement du temps de présence en fonction du rythme de l'enfant
 - Une utilisation de matériel adapté aux -36 mois
 - Une pédagogie et des objectifs d'apprentissage adaptés au développement de l'enfant, en particulier ceux qui n'évoluent pas dans un milieu familial stimulant du point de vue du langage, de l'autonomie et du développement sensori-moteur.
 - Une pédagogie qui s'attache à s'adapter et à valoriser les compétences de l'enfant
 - Un travail en partenariat avec les multi-accueils, les LAPE et les puéricultrices lors des admissions
- Répondre aux besoins des parents par :
 - Une amélioration de la communication et des relations école/famille
 - La mise en place d'un espace d'information dédié aux parents dans l'école
 - La mise en place de cafés des parents dans l'école
 - La mise en place d'un accueil plus ouvert qui rayonne sur toute l'école pour chaque parent
 - La mise en place d'ateliers parents/enfance encadrés par l'enseignante et un professionnel de la petite enfance du Centre Social.
 - Un développement du travail en partenariat avec les services « petite enfance », coordonné par un comité technique constitué des enseignantes, de la responsable petite enfance, de la coordonnatrice REP et du professionnel petite enfance (qui interviendra dans les ateliers- parents enfants, dans les classes, dans l'action « bonjour l'école » et dans les cafés des parents.)
- Apporter de la cohérence dans la prise en charge des familles et du jeune enfant, dans toutes les écoles maternelles
- Former les enseignants aux relations écoles familles
- Uniformiser les actions d'accompagnement à la fonction parentale (café des parents)
- Réfléchir en termes de territoire, sur la prise en charge des enfants de moins de 3 ans (commissions d'admission, 1^{er} pas vers l'école)
- Elargir le partenariat (Ville Plurielle/ PMI) pour toutes les écoles maternelles
- Entretenir des rencontres fréquentes entre les Parents et l'enseignant pour un accompagnement privilégié.

La place des parents dans le projet :

Les parents font partie intégrante du projet. Nous reconnaissons les parents comme les éducateurs premiers de leurs enfants. Dès le départ, ils sont associés au projet de l'enfant. Les besoins de chacun sont ciblés et des objectifs spécifiques sont posés. Les parents participent à l'adaptation de l'enfant (ils peuvent rester autant que nécessaire pour qu'un lien de confiance se crée et que parents et enfants se séparent en douceur), des "bilans évaluations" sont réalisés très régulièrement. Les parents sont sollicités dans le cadre d'ateliers, une fois par semaine.

Ils sont partenaires et acteurs de l'action puisque les ateliers sont menés par les parents, assistés par les enseignants et/ou les animateurs de Ville Plurielle. Les parents sont ainsi valorisés dans leur rôle de parent et dans leurs compétences.

Des "informations" et/ ou formations seront mises en place à destination des parents par des professionnels de la petite enfance et/ou travailleurs sociaux, et ce en fonction de leurs préoccupations, interrogations et autres.

Modalités d'évaluation et autres renseignements :

Démarche

A partir des objectifs, déterminer des indicateurs précis -quantitatifs et qualitatifs- de mesure des effets attendus : l'intégration de l'enfant et du parent a-t-elle été facile ? La spécificité du public (- 3 ans, public fragilisé...) a-t-elle été prise en compte dans la pédagogie exercée ? Les parents ont-ils participé aux différentes actions (ateliers, entretiens individuels, informations, ...) ? Des partenariats ont-ils été mobilisés et quelle a été leur implication ? Des moyens spécifiques au public ont-ils été réunis ?

Méthode

Evaluation avec l'équipe éducative, évaluation individuelle et / ou collective avec les parents, questionnaires, boîte à suggestions...

Critères d'évaluation :

Au niveau quantitatif : nombre d'enfants participants, fréquentation, nombre de parents présents aux animations, nombre d'heures de formation du personnel, nombre d'heures passées sur le projet...

Au niveau qualitatif : création d'un groupe de pilotage ou pas, implication des parents, implication des partenaires, mise en place de "groupes d'échanges", thèmes abordés, évolution de la relation parents/ école, appropriation des contenus des informations par les familles, les changements observés tant chez l'enfant que chez le parent... Recueil de l'avis des enseignants sur l'évaluation des relations écoles/familles, connaissance de la petite enfance, qualité de la prise en charge du jeune enfant.

6.2.2.2 - « Bonjour l'école »

- Accueil des familles et des futurs écoliers par un professionnel du Centre Social Ville Plurielle
- Visite de l'école en présence de la directrice et de l'enseignante
- Présentation du personnel encadrant les enfants, des partenaires
- Explication du déroulement de la journée et échanges
- Présentation des activités périscolaires et de leur fonctionnement
- Temps d'animation (chants, jeux...)
- Temps de convivialité

6.2.2.3 - Liaison GSM / CP : L'objectif est de faire rencontrer les animateurs enfance/jeunesse avec les enfants et les parents.

- Développer le partenariat avec l'école
- Participer aux actions de découverte de la « grande école ».
- D'être dès que possible présents lors des réunions de rentrée dans les classes de CP avec les enseignants pour parfaire l'information et répondre aux questions des parents qui nous n'aurions pas rencontrés lors de ces différents ateliers.
- Être identifié comme personne de référence auprès des familles et des enfants.

6.2.2.4 - Liaison CM2/6^{ème}

La relation avec le collège est fragile, notamment par l'intermédiaire des enseignants. C'est ainsi qu'elle se construit plus volontiers avec la vie scolaire. Néanmoins, nous souhaitons rester présent à la fois dans les instances du Groupement de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) et du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC). Nous cherchons par ailleurs à continuer de proposer des ateliers hebdomadaires à l'attention des adolescents. Cette présence nous permet à la fois d'entretenir le lien avec les cadres du collège et ses acteurs mais de continuer à ancrer notre rôle de relais entre ces mêmes cadres et les familles que nous connaissons.

Mode de participation des parents

Il se construira autour des actions habituellement proposées mais également à partir des opportunités. Les parents font partie intégrante du projet et doivent être conviés tels des acteurs voire des partenaires des actions.

Enseignants et animateurs se tiennent à leur entière disposition pour échanger, le climat convivial instauré permettant de faciliter les contacts.

Les parents volontaires et/ou élus pourront également jouer le rôle de relais sur les quartiers.

Participation aux réunions de mise en œuvre des passerelles

Conditions matérielles

- Toutes les actions se dérouleront dans les locaux scolaires.
- Les permanences et les interventions ne demandent que la présence de personnel et une information écrite lisible à distribuer.
- Le matériel pédagogique nécessaire aux ateliers sera fourni par nos soins selon l'activité proposée.
- Réunion de préparation et d'évaluation entre les enseignants et Ville Plurielle
- Aide du personnel de la mairie (ATSEM)
- Réorganisation pédagogique des écoles durant le temps de l'accueil

Qualification des intervenants

Tous les intervenants seront des animateurs permanents de Ville Plurielle, diplômés d'Etat. Nous pourrions également faire appel, pour les ateliers, à des artistes ou techniciens de l'extérieur.

Equipe enseignante des écoles, vie scolaire, enseignants collège volontaires

La coordination avec d'autres associations, d'autres dispositifs

Ces actions, à la demande de l'inspection primaire de circonscription, ont été inscrites dans les projets d'écoles. Ils s'intègrent donc de plein droit dans le projet du Réseau de Réussite Scolaire (RRS) de Homécourt /Joeuf.

Nous avons vu que dans le cadre du PEDT, Les familles doivent être considérées comme des partenaires à part entière et non seulement comme les consommateurs d'un service. Aussi est-il question ici de chercher les moyens de favoriser l'implication des parents tant dans le quotidien périscolaire de leur enfant que dans le projet global en lien avec l'ensemble des autres partenaires. Il s'agit en substance de donner du sens à la notion de **parentalité** : la participation ponctuelle des parents doit être recherchée dès que cela est possible (lors de manifestations, échanges conviviaux, ...) pour créer un lien afin de mettre en place des espaces d'expression plus réguliers type espace des usagers.

Lien avec les autres actions mises en œuvre concernant l'objectif d'appui à la parentalité

Nous souhaitons, lors de nos échanges avec les parents, les inciter à rejoindre, pourquoi pas, les Espaces des Usagers liés à l'accueil périscolaire. Cela permettra d'ancrer leur participation et de s'engager davantage dans le projet global et les actions mises en œuvre dans ce cadre.

Le partenariat et la dynamique locale,

Il va sans dire que cette action fait l'objet d'un partenariat étroit avec l'école et les enseignants. Nous ne pouvons que constater la reconnaissance dont nous bénéficions et la confiance mutuelle existante ce qui constitue un gage de pouvoir travailler sereinement dans le même sens.

Vigilance sur les freins et les difficultés connues,

La lisibilité de notre communication à l'égard des parents pour qu'ils répondent présents, notamment lors des ateliers, puisqu'au moment des actions ils sont, dans un premier temps plutôt en position de « public captif ».

Les perspectives et l'évaluation mise en place,

Les perspectives sont de créer à terme une dynamique participative et active des parents dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) tout au long de leur scolarité.

L'évaluation sera à caractère quantitatif (nombre de participants présents, nombre de participants acteurs, nombre et type d'ateliers, nombre et type d'intervenants...) et bien sûr qualitatif (ambiance au sein des ateliers, type de participation, effet sur la participation en général et aux Espaces des Usagers en particulier l'année suivante, l'effet sur la relation à l'enseignant...)

Elle sera effectuée par l'équipe de professionnels, les enseignants, et avec les parents participants.

6.2.2.5 – Coanimation d'activités par les parents : rencontres parents/enfants/ enseignants de l'école maternelle

Dans le cadre de la « refondation » de l'école, le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est une priorité. Cependant, elle doit correspondre aux besoins de l'enfant et se dérouler dans des conditions adaptées.

Parce qu'elle concerne des « tout-petits », ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école. Il s'agit d'œuvrer chacun, association et école, dans une logique d'articulation des actions en faveur du tout-petit.

Tous nos projets en partenariat avec les écoles font partie intégrante du projet d'école de chaque maternelle. En accord avec l'inspecteur de la circonscription, ce projet concernera les enfants des classes de tout-petits et petits pour toutes les écoles de Joeuf et Homécourt.

Objectifs

- Donner une image positive du monde scolaire pour une meilleure implication des parents
- Rendre l'école lisible
- Créer du lien entre la famille et l'école
- Approche et sensibilisation au LAPE
- Faire partager aux parents le projet d'école
- Permettre la rencontre des familles
- Organiser des rencontres collectives dans lesquelles les parents et les enfants peuvent être acteurs.
- Travailler en partenariat avec l'école et les enseignants
- Resserrer les liens
- Considérer enseignants et parents comme véritables partenaires de l'action
- Faire en sorte que parents et enseignants se découvrent différemment
- Prévention

Déroulement

10 séances sont prévues, participation de 3 écoles maternelles sur Joeuf et Homécourt.

Les séances se dérouleront dans les locaux du LAPE les Petites Grenouilles et le LAPE le Petit Jardin, en fonction de l'école.

Les enfants se rendront au LAPE accompagnés de leur enseignant, d'une ATSEM, et d'environ 5 parents, le but étant que, dans la mesure du possible, chaque parent d'élève soit présent au moins une séance.

Des ateliers seront proposés en fonction des projets d'école : hygiène corporelle, équilibre alimentaire, autonomie, les contes...

Les ateliers seront menés par les parents, assistés des enseignants et/ou animateurs de Ville Plurielle. Avant et après ces ateliers, enfants et parents, pourront découvrir le LAPE et y passer un bon moment.

Conditions matérielles

- Réunion de préparation et d'évaluation entre les enseignants et Ville Plurielle
- Aide du personnel de la mairie (ATSEM)
- Réorganisation pédagogique des écoles durant le temps de l'accueil

Qualification des intervenants

- Equipe enseignante des écoles
- Animateurs diplômés d'Etat de la Petite enfance du Centre Social Ville Plurielle

Evaluation

Bilan avec les enseignants : y a-t-il par exemple une meilleure hygiène, les parents fréquentent-ils plus l'école ? participent-ils plus ou différemment aux actions proposées par l'école ? Ont-ils une meilleure image de l'école ? Viennent-ils volontiers ou se sentent-ils obligés ? Fréquentent-ils plus le LAPE ?

6.2.2.6 - Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Le collège et les écoles de Homécourt sont inscrits dans le Réseau d'Education Prioritaire (Joeuf/Homécourt/Auboué). La réalité d'enfants en difficulté dans leur scolarité est donc établie mais également reconnue institutionnellement. Par ailleurs et parce que nous travaillons depuis plus de vingt ans avec l'ensemble des établissements scolaires (périscolaire, ateliers au collège, ...) nous savons qu'une attention bienveillante particulière est apportée tant aux enfants en difficulté qu'à leur famille par les équipes enseignantes et de vie scolaire. Ce, du point de vue des apprentissages mais souvent également au-delà. Ainsi, l'action du Centre Social est toujours organisée de concert avec les professionnels des établissements et inversement. Ces derniers interpellent ainsi volontiers Ville Plurielle comme un partenaire privilégié.

En somme, le projet CLAS peut s'enrichir à la fois de la volonté commune d'accompagner au mieux les enfants et leur famille mais également du fait que chacun des acteurs agit dans un contexte de reconnaissance et de confiance mutuelles.

Nous pouvons ajouter à cela une dynamique de réseau avec d'autres travailleurs sociaux tels que ceux du Conseil Départemental notamment.

Rappel des objectifs généraux et problématiques à décliner

- Offrir à tous les enfants un lieu commun de proximité où chacun pourra avoir les mêmes chances de s'épanouir et d'acquérir les outils nécessaires pour mieux vivre sa scolarité et sa vie de futur citoyen autonome et responsable.
- Veiller à ce que les parents soient confortés et accompagnés dans leur rôle éducatif.
- Favoriser l'ouverture culturelle et la socialisation dans un cadre accueillant.
Mais aussi, en rapport avec les objectifs des projets d'écoles pouvant être déclinés de façon transversale avec ceux des ateliers CLAS, en l'occurrence :
- « Permettre aux enfants de s'exprimer dans un cadre défini, avec des outils et des références pour se décentrer et se construire une attitude qui contribue à mieux apprendre »
- « Organiser des situations d'apprentissage de l'oral pour apprendre dans toutes les disciplines »
- « Permettre aux élèves de s'engager dans un projet fédérateur donnera du sens au collectif et à la notion de droit et de devoir pour valoriser la personne et pour devenir citoyen »

En ce sens, les thématiques proposées et retenues collectivement restent :

- Le vivre ensemble
- L'oral
- La méthodologie (au sens de l'organisation en général et pas seulement scolaire)

Le projet culturel du CLAS s'articulera donc autour de ces thématiques qui se veulent également transversales et dont l'objectif principal sera de développer les compétences sociales des enfants et des adolescents au travers :

- D'ateliers autour du livre
- D'ateliers d'expression orale (chant, jeux oraux...)
- D'ateliers de jeux sportifs collectifs
- De jeux de coopération
- De créations techniques et/ou plastiques
- De connaissance de leur environnement et de l'histoire du bassin
- D'une dimension intergénérationnelle

En lien avec l'école, les ateliers pourront faire l'objet de présentations aux parents au moment des fins de périodes ou de projet à l'occasion d'opérations de type liaisons GSM/CP et CM2 6^{ème}.

Cadre de l'organisation

- 30 semaines de fonctionnement à raison de deux séances par semaine. Première séance en octobre.
- Encadrement assuré par une animatrice référente permanente et un(e) animateur(trice) supplémentaire à chaque séance. Cette dernière pourra ne pas être à chaque fois la même selon les ateliers proposés.
- 1 cycle (groupes CLAS) pour les deux écoles élémentaires de 12 enfants maximum (6 + 6).
- Les enfants sont ciblés par les enseignants. Les critères de ciblage sont en lien avec le manque de confiance en soi, la difficulté à prendre des responsabilités et la timidité.
- Les enfants sont inscrits avec un engagement d'au moins un trimestre. De fait, il y aura certainement en cours d'année des ajustements dans les effectifs en fonction des départs.
- Une mixité de niveaux scolaires sera favorisée au sein des cycles (groupes CLAS : CP/CE1/CE2).
- Les horaires de fonctionnement sont d'après l'école jusque 18h : installation, goûter et atelier de 60 mn.
- 18h/18h30 : temps de rencontre avec les parents.

Localisation

L'action se veut proche des écoles ou proche des lieux de résidence mais pourra varier selon les ateliers proposés. Les enfants seront déplacés en minibus lorsque cela s'avèrera nécessaire. :

Détail des différents lieux d'accueil possibles :

Maison de quartier du bois de la Sarre : Cette structure se situe au sein d'un ensemble HLM. Les écoles sont en Réseau Réussite Scolaire, un grand nombre d'enfants sont en échec dans leur scolarité. Il est le plus souvent lié à des problèmes d'ordre social et/ou familial.

Elle se compose de quatre salles pour un total de 120 m² agrandie récemment de près de 90 m². Les enfants du CLAS sont accueillis dans une salle dédiée.

Centre de loisirs Hométoons : Voisin direct de l'école Joliot Curie, ce lieu d'accueil est installé dans le quartier de la Grande Fin. Ce quartier est constitué en majorité de maisons individuelles. Il est aussi composé de cités ouvrières où se concentrent de nombreux problèmes sociaux. Une partie du quartier a vu également ces 4 dernières années se construire des logements sociaux. Les enfants du CLAS sont accueillis dans une salle dédiée.

Maison de quartier Gare : Elle est située à proximité d'une ancienne cité sidérurgique, d'un ensemble HLM, et de bon nombre de logements sociaux. Les habitants sont pour beaucoup d'entre eux en situation sociale et/ou familiale difficile. L'échec scolaire y est important.

Elle se compose de trois salles pour une superficie totale de 100 m². Les adolescents du CLAS sont accueillis dans une salle dédiée.

Evaluation et suivi des enfants dans la forme et les outils

- Le contrat « quadripartite » (Parents/enfant/enseignant et Centre Social), signé à l'inscription, est un passage obligé pour tous.
- La communication avec les familles et l'école se fait sur le cahier de liaison, pris à l'envers et à chaque fin de séance.
- Dans tous les cas, une feuille d'évaluation intégrée dans le cahier permettra de mesurer l'assiduité des enfants et adolescents ainsi que des compétences transversales en rapport avec les thématiques choisies. L'outil informé de ces critères/compétences sera construit courant juin.
- Le parti pris d'une « **communication positive** » est retenu par tous les acteurs.
- Les critères sont les mêmes pour tous, l'évaluation sera individuelle.
- La rencontre des parents s'effectuera comme suit :
 - Une première fois à l'inscription
 - Une seconde fois en milieu d'année (point intermédiaire)
 - Une dernière fois en fin d'année scolaire
 - Au quotidien de 18 à 18h30 de façon plus informelle.
- Le suivi des enfants et adolescents avec l'école quant à lui se déroulera :

Depuis le début du CLAS à Homécourt il existait un cycle Collège. Depuis la mise en œuvre des nouvelles modalités d'organisation des ateliers (2 séances hebdo sur 30 semaines de fonctionnement encadré par 2 animateurs) il nous est difficile de multiplier le nombre de cycles par manque de personnel.

Aussi, depuis la rentrée 2022, le cycle collège est en sommeil afin que nous puissions trouver avec les cadres de l'établissement des accords d'organisation pérennes et adaptés à l'âge et aux besoins des publics.

En ce qui concerne les adolescents, ils seront ciblés notamment par l'intermédiaire du Groupement de Prévention du Décrochage Scolaire (G.P.D.S.). L'idée est ainsi de relancer, dès que possible l'accueil d'un cycle collège.

Echéancier et communication de la mise en œuvre du CLAS

- Informer de la mise en œuvre des ateliers dès septembre
- Informer les parents sur le CLAS lors des permanences d'inscription au périscolaire en juillet et septembre mais également lors des rencontres séances ouvertes de juin pour les futurs enfants du CP.
- Mi-septembre, l'école remet aux familles des enfants ciblés un courrier d'invitation à double entête (école et Centre Social).
- Une réunion avec les enfants et les parents ciblés et volontaires sera organisée avant fin septembre.
- En ce qui concerne le collège, cette année sera particulière dans la mesure où l'accueil des élèves se verra déplacée (en cours d'année) sur le nouvel établissement de Homécourt. Néanmoins, nous souhaitons rester en contact permanent avec l'encadrement pour ne pas perdre la dynamique existante. Nous commencerons par conséquent sans doute à l'identique de l'année passée pour évoluer « en marchant » (utilisation des locaux de la maison de quartier du Bois de la Sarre voisine du collège).

6.2.3 Animations transverses

6.2.3.1 - Action entre parents

Il y a lieu de réunir les parents pour échanger, sans la présence de leur enfant, sur des questions relatives au mode de garde que les enfants fréquentent par exemple, ou par rapport à un sujet qui leur tient à cœur.

Nous tenterons ainsi, parents et professionnels, de trouver ensemble des réponses aux questions qu'ils se posent par rapport à leur rôle et à leur place de parent et ainsi les sensibiliser à certaines thématiques. Nous essayerons de favoriser la prise de parole des parents en insistant sur la valorisation de leurs compétences. Ils seront acteurs et non plus uniquement consommateurs.

Nous mettrons en réseau tous les acteurs qui contribuent à ces initiatives, afin de permettre une bonne circulation de l'information et un bon relais de la part de nos partenaires.

1 - Les espaces usagers

Le contexte

Il existe, dans les structures de proximité des groupes d'usagers depuis plus de 10 ans qui génèrent, sur ce même principe, une dynamique constructive et une forme de démocratie locale (fête de quartier autogérée, moments de débats thématiques intergénérationnels, sorties...). Le travail en ce sens sera pérennisé avec une attention particulière à ce que, encore une fois les parents soient incités à prendre une place active sur les opérations menées.

Les espaces des usagers sont l'occasion de faire rencontrer les personnes, créer du lien mais aussi les impliquer et les rendre acteurs de leur projet.

Les objectifs

- Donner une place aux parents en tant qu'acteurs des projets de l'accueil périscolaire, des multi-accueil, des maisons de quartiers, ...
- Faire du lien entre parents et professionnels en faisant tomber les représentations de chacun sur l'autre
- Contribuer à faire du lien avec l'école
- Faire du lien entre parents eux-mêmes et ainsi accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales.
- Leur permettre d'échanger et de construire collectivement des projets liés au périscolaire
- Être au plus près de l'attente des usagers tout en respectant la législation
- Se démarquer du mode d'utilisation actuelle des accueils à caractère consommatoire pour un fonctionnement davantage participatif et donc plus dynamique.
- Accompagner le parent et lui permettre d'être acteur dans son rôle d'éducateur
- Mettre à l'honneur les différentes origines, favoriser l'ouverture culturelle
- Proposer des temps d'échanges et un accompagnement sur des thèmes plus spécifiques
- Améliorer les relations des parents au quotidien avec les jeunes enfants
- Donner ou redonner confiance aux parents dans leurs compétences parentales
- Leur donner des outils pour mieux appréhender la communication avec leur enfant
- Créer un espace convivial d'échanges et de partages entre parents
- Accompagnement à la parentalité
- Permettre à chacun de pouvoir échanger ses expériences
- Rompre l'isolement

Le contenu et le déroulement (locaux, jours et heures d'ouverture, nombre de séances, ...),

Plusieurs instances d'espaces usagers se réuniront au cours de l'année. Chaque espace usagers est différent, il est établi en fonction de l'équipe en place mais également des parents qui fréquentent le lieu. Chaque Espace des Usagers se réunira à raison d'environ 6 à 7 fois par an pour des réunions ou des moments festifs :

- L'espace usagers du service petite enfance : 1 rencontre sur un thème lié à l'éducation sur lesquels parents et/ou professionnels ont des interrogations dans les locaux de Ville Plurielle
- L'espace usagers des Diablotins : 4 fois par an dans les locaux du centre de loisirs pour des réunions et des moments festifs. 2 ou 3 « p'tits déj » par an (temps d'échanges et de convivialité).
- L'espace usagers des Petites Grenouilles : 4 fois par an dans les locaux du centre de loisirs pour des réunions et des moments festifs. 2 ou 3 « p'tits déj » par an.
- L'espace usagers des Petites Frimousses : 7 fois par an dans les locaux du multi-accueil pour des réunions et des moments festifs. 2 ou 3 « p'tits déj » par an.
- L'espace usagers des Petits Crocos : 4 ou 5 fois par an dans les locaux du multi-accueil pour des réunions et des moments festifs. 2 ou 3 « p'tits déj » par an.

Le mode de participation des parents

Si les parents sont d'abord considérés comme nos invités, il n'en reste pas moins que leur participation sera encouragée et valorisée (échanges d'expériences...)

Participation aux rencontres

Participation aux échanges et débats en groupe

Proposition de projets portés par eux-mêmes

Co-construction, mise en œuvre et encadrement de projets

Evaluation des actions menées

Contribution à une relation sereine avec l'école et les enseignants

Les conditions matérielles de mise en place (locaux, matériel, outils pédagogiques, ...

Il est entendu que les conditions de mise en place dépendent intimement de l'animation proposée et que le cas échéant nous pourrions avoir besoin d'installations particulières. Elles bénéficieront par conséquent de toute la logistique de l'association en termes de suivi et de communication.

Les rencontres et manifestations pourront se dérouler dans les locaux de Ville Plurielle, dans les structures petite enfance et/ ou les locaux scolaires aux jours et heures qui correspondront le mieux aux disponibilités des parents volontaires.

La qualité, la formation, l'expérience des intervenants, leur encadrement

Les équipes Enfance Jeunesse et Petite Enfance seront mobilisées lors de ces rencontres. Nous nous devons d'accueillir la parole des parents et être capables de leur faire des retours, dans le respect des valeurs et des projets que nous défendons.

Les groupes de parents formés seront accompagnés par les professionnels de l'association. Ils sont tous diplômés d'Etat et bénéficient, pour certains, de formations complémentaires dans la gestion des groupes ; l'écoute et la parentalité.

Le partenariat et la dynamique locale,

Les Espaces auront en outre le souci de s'allier avec les compétences de toutes les ressources du secteur pour rendre leur action pertinente (municipalité, associations...). Dans la mesure où le champ est périscolaire, son action ne sera jamais loin de l'école. Par conséquent cette dernière sera dans tous les cas encore le partenaire privilégié.

Les freins et les difficultés rencontrées

Notre principale incertitude réside dans la participation des parents, qui fluctue en fonction de raisons qui souvent nous échappent.

Nous sommes néanmoins confiants dans la mesure où si les groupes sont dynamiques et qu'il se passe des choses, l'élan créera l'envie.

Les perspectives et l'évaluation mise en place

Si le nombre de participants reste un indicateur de la portée de nos actions, nous nous attacherons également à faire de ces rencontres un « creuset d'idées », nous permettant d'adapter ensuite nos pratiques en termes de participation des parents à la vie de nos structures.

Par expérience nous savons que les Espaces d'usagers s'avèrent être de bons vecteurs de communication et contribuent à ce que l'information circule bien dans la population.

L'évaluation sera à caractère quantitatif (nombre de participants présents, nombre de participants acteurs dans les projets, nombre et type de projets, nombre et type de partenariat...) et bien sûr qualitatif (ambiance au sein du groupe, type de participation, effet sur la vie de l'accueil, capacité à innover, à s'écouter, à débattre, à construire collectivement, l'effet sur la relation à l'enseignant...)

Elle sera effectuée dans tous les cas par l'ensemble du groupe de volontaires et de professionnels.

6.2.3.2 - Groupes de paroles ou conférence

Contexte

Nous avons mis en place des « p'tits déj » dans les multi-accueils et les périscolaires/ centres de loisirs, des « cafés de parents » dans le cadre des classes passerelles et des temps de rencontre nommés « Bla-bla Parents ».

Nous avons l'intention de mettre en place des conférences chaque année, sur différents sujets tels que les limites, la gestion des émotions ou encore le rapport aux écrans.

Les professionnels ont à cœur de proposer des thématiques en lien avec l'actualité mais aussi avec les besoins recensés auprès des parents et des plus jeunes.

Objectifs

- Améliorer les relations des parents au quotidien avec les jeunes enfants
- Donner ou redonner confiance aux parents dans leurs compétences parentales
- Leur donner des outils pour mieux appréhender la relation avec leur enfant et l'éducation au quotidien

Déroulement

Les projets pourront se développer tant au niveau des multi-accueils que des périscolaires. Seront réitérés les Blablas parents, les différents espaces usagers... Au fur et à mesure les projets pourront évoluer et les thèmes réfléchis différemment et ce en fonction des besoins recensés.

En voici quelques-uns :

- Ateliers Nutrition Santé Petite Enfance : Dans le cadre du PEDT, l'alimentation est au cœur de ce projet pour l'année à venir. L'idée est donc de proposer des temps de sensibilisation et d'échanges aux parents autour de ce thème. Pour cela, nous ferons appel à l'Association santé éducative et prévention sur les territoires de Lorraine pour qu'ils interviennent au sein de notre structure. L'objectif de cette rencontre sera d'informer les parents sur l'alimentation du jeune enfant et de connaître les clés d'une alimentation favorable à la santé. 3 modules de 2h00 seront proposés (une par mois) et animés par une diététicienne. Les modules concerneront la diversification alimentaire, la lecture d'étiquettes mais aussi des trucs et astuces sur l'alimentation et la préparation de repas. Ces séances se dérouleront autour de temps d'échanges et en toute convivialité.
- Bla-bla parents : Autour de différents thèmes, choisis ou non par les familles, cette action est réfléchiée de façon à proposer des espaces et temps de parole et d'échange pour les familles. C'est un temps uniquement pour les parents, adultes... Cela permet de se décharger des responsabilités quotidiennes et de venir se libérer à travers la parole. Encore une fois, cette rencontre se veut être conviviale, dans un esprit de confiance et sans jugement. Parfois les thèmes ne sont pas des plus joyeux mais pourtant ils répondent aux besoins actuels des familles, tels que l'enfant au cœur de la séparation conjugale ou encore accompagner le deuil.
- Les 1000 Premiers jours (cf. : & 6.2.1.2)

Dispositif apparu il y a peu, Nous pensons qu'il est important que l'on aille à la rencontre des personnes concernées. Accompagner la périnatalité peut s'exercer avec différents acteurs et partenaires. En effet, un des partenaires privilégiés est la Protection Maternelle et Infantile. Il est nécessaire que l'on mobilise nos savoirs-faire tant du point de vue médical qu'éducatif pour accompagner et rassurer au mieux les familles. Ainsi, cela pourra se traduire par des rencontres avec la puéricultrice de secteur, découvertes des différents dispositifs proposés sur le territoire tant en termes de mode de garde qu'en terme de lieu de rencontre et d'accompagnement au quotidien.

6.2.3.3 - Les Loisirs de Proximité

Beaucoup de familles pensent que les loisirs ne sont pas pour elles et n'imaginent pas qu'il existe bien souvent, des lieux proches de chez soi qui permettent néanmoins un dépaysement intéressant pour rompre avec le quotidien tout en passant un moment privilégié en famille.

Avant d'être en mesure d'organiser des loisirs pour soi et les siens et en dehors des restrictions liées au coût et à la mobilité, de nombreux freins sont à lever.

Les loisirs de proximité doivent par conséquent permettre aux familles de découvrir et de se familiariser avec cet environnement proche.

Les objectifs sont de sensibiliser les familles sur l'importance de ces temps de partage entre les parents et les enfants, de les rassurer sur leurs compétences, de développer leur assurance en les soutenant afin qu'elles se sentent capables d'être autonomes.

L'idée est aussi de permettre et de donner envie de s'impliquer dans une démarche participative.

Enfin pour certaines familles, il s'agit de créer du lien social pour lutter contre l'isolement, de la solidarité pour que chacun enrichisse son quotidien et se sente plus épanoui. Nous nous servons également de ce support pour permettre aux familles de découvrir des lieux plus éloignées qu'elles connaissent de nom, mais qui en raison des problèmes de mobilité ou financiers resteront inaccessibles pour elles.

Organisée à l'origine dans le cadre du Point-Femmes, l'action se décline désormais dans les trois services du Centre Social afin de permettre une ouverture aux autres. Deux à trois sorties familiales réunissent les usagers des maisons de quartiers gare, Grande Fin et Bois de la Sarre. Ainsi, la sortie de Noël est ouverte à tous les usagers de l'association ainsi qu'à leur famille, elle permet de vérifier notre travail autour de l'accès à l'autonomie : elle se situe dans une organisation plus générale.

On ne s'inscrit plus auprès de l'animateur référent mais au secrétariat de l'association, on se retrouve avec des familles que l'on ne connaît pas, avec d'autres encadrants.

Les loisirs de proximité sont pour l'association un moyen intéressant d'approfondir le travail mené autour de la famille au sein des différents secteurs mais sont également vecteur de lien social. Les différentes sorties ne sont pas définies avec précision car, ce sont les usagers qui les construisent ensemble dans le cadre de rencontres préalables. Nous pensons que dans ce type d'action, les familles peuvent plus facilement trouver leur place et avoir un rôle actif dans l'élaboration du projet.

Le travail est réalisé avec un réseau de partenaires (TISF, ASS, Service CCAS, animateurs de quartiers, ...) pour partager le projet afin que l'on puisse se faire le relais auprès des familles ciblées. Un travail d'écoute et de mise en confiance est mis en place pour favoriser l'expression des idées. Les personnes s'engagent au préalable et sont présentes à des rencontres et des espaces d'usagers pour « construire ensemble le projet, le faire partager à l'ensemble de la cellule familiale et solidariser le groupe ».

6.2.3.4 - Multi accueils et Accueils Collectifs de Mineurs.

La parentalité est un axe transversal du centre social. Elle se décline dans tous les services de l'association.

Aux multi-accueils et Accueils collectifs de mineurs, les parents sont les bienvenus. A l'accueil, les équipes prennent le temps d'échanger, dans la mesure du possible avec eux.

Des rencontres régulières ont lieu avec les parents pour parler sur des questions relatives à l'accueil, ou par rapport à un sujet qui leur tient à cœur.

Parents et professionnels tentent de trouver ensemble des réponses aux questions qu'ils se posent par rapport à leur rôle et leur place de parent et les sensibiliser à certaines thématiques (les limites, la coéducation...). La prise de parole des parents est favorisée en insistant sur la valorisation de leurs compétences. Ils sont acteurs et non plus uniquement consommateurs.

Les parents sont invités aux différentes fêtes tout au long de l'année et quelquefois pour accompagner les sorties.

6.2.4 Perspectives et insertion

6.2.4.1 - Mobilisation Insertion garde d'enfants :

Mobilisation du public (isolé ou non) avec enfant afin de lever les freins suivants : Garde d'enfant, mobilité, budget, psychologique afin de permettre un retour vers l'emploi.

Rétablir la confiance des parents dans leurs propres compétences, en créant du lien entre eux, en établissant une relation de confiance au sein du groupe et avec les animateurs de l'action.

Personnes isolées de l'emploi avec enfants à charge et qui expriment des difficultés et/ou refus de séparation d'avec leur enfant

L'action proposée est innovante, en lien avec les services insertion du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et l'Etat. Elle allie accompagnements individuels et rencontres collectives traitant des problématiques de garde d'enfant rencontrées par les usagers.

L'action se déroulera en 2 parties :

La première partie sera consacrée à la mobilisation du public qui ne souhaite pas aller sur de l'insertion professionnelle en évoquant un frein prioritaire de garde d'enfant. L'objectif sera de les remotiver, de leur donner envie de changements (6 personnes) : Freins psychologiques à lever

- Mon enfant ne veut pas (aller en structures collectives ou assistantes maternelles)
- Mon enfant est trop petit (séparation difficile)
- Mon enfant ne supporte pas la séparation (je n'ai pas confiance)
- Je ne connais pas les personnes (pas de visibilité sur comment se passe la garde)
- Mon enfant est trop terrible (peur du regard des autres, du jugement, de montrer mes difficultés à prendre en charge mon enfant)

La deuxième partie dite « pratique », (pour les personnes souhaitant une insertion professionnelle mais n'ayant pas les informations pratiques de garde d'enfant et pour les personnes ayant réalisé le premier temps d'accompagnement).

L'objectif sera de lever les freins à l'insertion socioprofessionnelle, ou pour les plus éloignés de l'emploi, de créer du lien social. (6 autres personnes)

Freins pratiques à lever avec interventions de partenaires (CAF, Pôle emploi, U2AF, visite de lieux d'accueil, témoignages de personnes etc...) :

- Le coût
- Le budget
- Les visites de structures

6.2.4.2 – Projet « Papoter et jouer »

C'est un projet qui est à l'initiative de deux mamans accueillies au LAEP d'Homécourt et qui sera porté par ces dernières.

Constats

- Pas d'endroit pour se retrouver avec des enfants de tout âge. (Au LAEP, il y a un âge limite)
- Certains parents semblent isolés : seuls devant l'école, pas d'échange
- Enfants isolés qui ne fréquentent pas le périscolaire, ni les ALSH
- Des parents qui ont l'envie d'être acteurs du projet

Objectifs

Se retrouver entre parents/ familles

- Proposer des activités, sorties culturelles,
- Ateliers cuisine, découverte cuisine du monde, équilibre alimentaire
- Sortir de l'isolement, rencontrer des gens
- Ouvrir le groupe et augmenter le nombre de bénévoles
- Ouverture sur tout ce que proposer le Centre Social (point femmes, activités régulières...)
- Socialisation des enfants
- Ouverture pour les parents et les enfants

Déroulé

- A raison de deux séances par semaine : les mardis et les vendredis de 18h à 22h
- Mise en place d'un règlement intérieur pour le fonctionnement et le respect des locaux mis à disposition
- Les parents restent responsables de leur enfant
- Lieu initial : le LAEP mais d'autres pièces peuvent être utilisées telles que la cuisine

Préparation

- Un programme sera réalisé afin de définir les différents ateliers, thèmes et cela permettra d'anticiper le matériel nécessaire
- Une communication sera faite pour être distribuée. La communication pourra se faire de bouche à oreilles ou via le site internet
- Des sorties culturelles pourront être mises en place selon les demandes et après concertation
- Ce projet sera toujours réfléchi, mis en place et adapté avec les familles bénévoles porteurs du projet
- Des actions plus ponctuelles pourront être organisées les week-ends comme une fête des familles, samedi-jeux....

Evaluation

- L'évaluation se fera quantitativement à chaque séance. Si vraiment il y a trop de fréquentation, il sera envisagé d'organiser les séances sur inscription. Cela dépendra de la capacité d'accueil des lieux. Aussi, l'inscription à la séance permettra de laisser une place à chacun.
- Initialement, ce projet est porté par deux familles. Une évaluation sera faite la volonté de nouveaux bénévoles à s'intégrer dans le projet et à participer
- L'évaluation sera aussi qualitative à travers les différentes actions proposées
- Les créneaux pourront être revus en fonction des demandes des familles, de la fréquentation, des actions ponctuelles (spectacle, sorties, repas...)

6.3 - Déclinaison des objectifs du projet global en actions

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Intitulé des actions	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions
Faciliter les relations familles/écoles	Création de liens et travail en partenariat entre les enseignants, les parents et les animateurs et valorisation des compétences des parents	<i>Découverte du milieu scolaire</i>	<i>Mai / juin de chaque année</i>
		<i>Co-animation d'activités par les parents</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>CLAS</i>	<i>De janvier à décembre</i>
	Rendre l'école lisible	<i>Passerelle</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>Découverte du milieu scolaire</i>	<i>Mai/juin de chaque année</i>
		<i>Co-animation d'activités par les parents</i>	<i>De janvier à décembre</i>
Favoriser les échanges et le lien parents/enfants	Accompagner les parents dans leur rôle éducatif, favoriser l'écoute et le partage, ainsi que la verbalisation des angoisses	<i>LAEP</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>Ateliers d'éveil</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>CLAS</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>Multi-accueils, ACM</i>	<i>De janvier à décembre</i>
	Valoriser les compétences des parents	<i>Passerelle</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>LAEP</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>Ateliers d'éveil</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>Multi-accueils, ACM</i>	<i>De janvier à décembre</i>
Prévenir l'isolement et favoriser la création de lien social	Rencontres avec d'autres familles	<i>Passerelle</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>LAEP</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>Loisirs de proximité</i>	<i>De janvier à décembre</i>
	Favoriser les échanges	<i>Co-animation d'ateliers</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>LAEP</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>Loisirs de proximité</i>	<i>De janvier à décembre</i>
Favoriser l'accès au droit commun, travailler en réseau	Orienter les familles en fonction de leurs besoins vers les structures et associations du territoire	<i>Co-animations d'ateliers</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>LAEP</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>Loisirs de proximité</i>	<i>De janvier à décembre</i>
		<i>Passerelle</i>	<i>De janvier à décembre</i>
	Essayer de faire en sorte de rendre les parents autonomes	<i>Multi-accueil, ACM</i>	<i>De janvier à décembre</i>

6.4 - Le fonctionnement et les moyens au service du projet

6.4.1 - Les moyens alloués

Les moyens humains – le personnel

La parentalité est un axe transversal du centre social et les moyens humains représentent 50 à 60 personnes. Aussi dans cette grille seront notées que les référents de structures ou services.

NOM - PRÉNOM	DIPLOMES	FORMATION SPÉCIFIQUE	EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES	TYPE DE TRAVAIL (1)	STATUT (2)
BERRIER Laurent	DEFA DESJEPS	Licence sciences de l'éducation		TP	P
STEINMETZ Sophie	DEEJE CAFERUIS	Accueillante LAPE		TP	P
OSTROWSKI Cathy	BAC+2	Accueillante LAPE		TP	P
BENVENUTTO Isabelle	DEEJE			TP	P
LUCCHESI-PALLI Gessica	DEEJE			TP	P
IGHIR Dalila	CAPPE BAFD	Accueillante LAPE		TP	P
MOSTEFA Dalila	BPJEPS			TP	P
PEGURRI Rémi	DEJEPS			TP	P
LAMORLETTE Nathalie	BAFD			TP	P
VALCASARA Nicolas	BPJEPS et DEJEPS (en cours)			0.85 ETP	PMD

(1) Préciser si temps plein, mi-temps ou nombre d'heures à l'année

(2) **P** : permanent de la structure, **PMD** : personnel mis à disposition (préciser pour qui),

(3) **V** : vacataire, **IE** : intervenant extérieur occasionnel, **B** : bénévole.

Les locaux

- **Local principal**

Disposez-vous de locaux spécifiques pour mettre en place le projet ? (Oui/non) : Non

L'accompagnement à la fonction parentale est une action transversale du centre social : il se décline dans toutes les structures petite enfance et enfance jeunesse et dans la majorité des actions de Ville Plurielle.

Donc il n'y a pas de local spécifique dédié au projet. Cf 3.1.4 Evaluation du Centre Social

- **Les autres lieux d'intervention (le cas échéant)**

Dans chaque lieu d'accueil et structure du centre social

Les pièces justificatives

Identification du porteur de projet

Nom : CENTRE SOCIAL VILLE PLURIELLE

Adresse de son siège social : Place Neruda Allende 54310 HOMECOURT

Code postal : 54310 Commune : HOMECOURT

Téléphone : 03 82 22 11 77

Courriel : ville.plurielle@wanadoo.fr

Numéro SIRET : 31949383900017

Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : TOMASINI Prénom : Jean-Charles

Qualité : Président

Courriel : ville.plurielle@wanadoo.fr

Identification des responsables et des personnes chargées du dossier :

Laurent BERRIER (laurent.berrier@hotmail.fr) et Sophie STEINMETZ (directionpetiteenfance@villeplurielle.fr)
- Codirecteurs

Compléments d'information :

Etes vous rattaché à une fédération : Oui

Si oui précisez la (les)quelle (s) : Francas, FFMJC, Centres Sociaux de Meurthe et Moselle (en cours)

Autres informations pertinentes relatives à votre structure que vous souhaitez indiquer :

Adhérent au LAPELOR, ANDES, Banque Alimentaire

Composition du bureau et du Conseil d'Administration : (Cf. Pièce jointe)

Moyens humains de l'association

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée. S'agissant des personnes salariées, vous indiquerez le nombre de CDI, d'une part, et les personnes à temps partiel, d'autre part.

Nombre de salariés du centre employés par le gestionnaire :

68 salariés dont **13** mis à disposition pour **46.61** E.T.P. au 31/08/2022

Nombre de bénévoles :

Évalué à 120 en moyenne pour 1760 heures réalisées - dont 33 % de bénévoles « réguliers » (CA, Espaces des Usagers, activités régulières ...) et 67% de volontaires occasionnels (fêtes de quartiers, du calendrier, ...)

Nombre d'usagers du centre social :

Évalué à **2000** personnes (l'utilisateur est un habitant « utilisateur » du centre social il est ou non adhérent)

Nombre d'adhérents :

706 au 30/06/2022 l'adhérent est un enfant (mineur) ou un adulte à jour du montant de sa carte d'adhérent parce qu'il pratique une activité tarifée. Il s'agit également d'un membre volontaire du Conseil d'Administration. Plus rare, c'est aussi un habitant qui souhaite simplement soutenir le projet du Centre social

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés : 293 261,00 €